

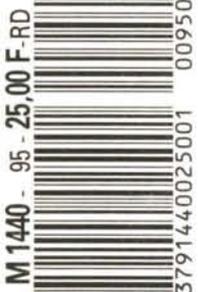
LE CRAPOUILLOT

Magazine non conformiste



*La vie amoureuse
des rois de France*

par Jean AUTIN  Guy BRETON  Jean des CARS
André CASTELOT  Michel de DECKER
Claude DUFRESNE  Françoise KERMINA
Jacques LEVRON  Jean PRASTEAU  ROMI



LE CRAPOUILLOT

NOUVELLE SÉRIE

POUR RECEVOIR
RÉGULIÈREMENT TOUS LES
DEUX MOIS LES
PROCHAINS NUMÉROS

**ABONNEZ-
VOUS,
OFFREZ UN
ABONNEMENT**

FRANCE MÉTROPOLITAINE

6 NUMÉROS : 110 F

12 NUMÉROS : 195 F

ÉTRANGER Taxes
aériennes en sus

6 NUMÉROS : 130 F

12 NUMÉROS : 230 F

POUR VOUS ABONNER, IL VOUS SUFFIT DE RETOURNER
LE BULLETIN AVEC VOTRE RÉGLEMENT A :

**LE CRAPOUILLOT
SERVICE ABONNEMENTS
11, RUE DE CLICHY
75009 PARIS**

LE CRAPOUILLOT

Jean Galtier-Boissière († 1966) - Jean-François Devay († 1971)

Revue de bibliothèque non conformiste

Nouvelle série n° 95

septembre 1987

Direction - Rédaction
Administration - Publicité :
11, rue de Clichy, 75009 Paris. Tél : 42.81.93.90

DIRECTEUR DÉLÉGUÉ
Yannick BOURDOISEAU
RÉALISATION
Claude CHAUCHEAU

Ventes : Philippe THOREAU

Abonnements
6 numéros : FRANCE 110 F
ÉTRANGER 130 F (taxes aériennes en sus)

(Pour changer d'adresse, joindre 4,40 F)

Composition : SEPA.
Imprimé en France par ROTO-FRANCE-IMPRESSION
Couverture imprimée par COLOR-PRINT

Société d'Éditions Parisiennes Associées

Directeur de la publication :
Jean-Claude GOUDEAU
Principaux associés :
SEPEM - SED - Rémi DEVAY
R.C. Seine 63 B 5039
Société anonyme Capital 250 000 F.
Durée 99 ans à compter du 2 avril 1962
Commission paritaire octobre 1978 n° 61 147
Dépôt légal : 3^e trimestre 1987

© Tous droits réservés, Copyright International

ÉCRIRE EN MAJUSCULES S.V.P.

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

.....

.....

.....

JE DÉSIRE M'ABONNER
POUR

6 NUMÉROS F

12 NUMÉROS F

CI-JOINT MON
RÈGLEMENT PAR

CHÈQUE BANCAIRE.....

CCP

MANDAT-LETTRE.....

DATE



La vie amoureuse des rois de France



Henri IV
amoureux
(gravure
du XVIII^e siècle).

- Le dauphin jette sa gourme, par Jean PRASTEAU p. 7
- Fiançailles et mariages, par André CASTELOT p. 13
- Le bon plaisir, par Jean AUTIN..... p. 20
- Le Vert Galant perd la tête, par Claude DUFRESNE p. 27
- Les reines de la main gauche, par Michel de DECKER p. 30
- Les infortunes des fils de France, par Françoise KERMINA p. 37
- Le cœur a ses raisons, par Jacques LEVRON p. 42
- Le sceptre et la quenouille, par Claude DUFRESNE p. 46
- De quelques mœurs singulières, par Michel de DECKER..... p. 50
- Les coups de pied de Vénus, par ROMI..... p. 55
- Les rois mal aimés, par Claude DUFRESNE..... p. 61
- Grandes passions et petits cadeaux, par Jean des CARS p. 65
- Napoléon et l'amour, par André CASTELOT..... p. 69
- Les princes de la débauche, par Michel de DECKER..... p. 75
- Des couples et des couplets, par Guy BRETON p. 78

AVANT-PROPOS

On a célébré avec un faste certain le millième anniversaire d'Hugues Capet et force livres, émissions de radio et de télévision ont rappelé aux Français la grandeur de leurs rois.

Que la monarchie est donc belle sous la République !

Dans ce concert d'évocations solennelles où chacun s'est plu à rappeler la constance du projet capétien, la petite histoire fut trop rarement appelée à la rescousse. Comment oublierait-on pourtant qu'au centre et à la source du système monarchique, il y a un homme, un homme de chair et de sang, dont l'une des vocations est de donner un fils à la France. Une histoire d'amour donc, même si la nécessité politique contraint l'héritier, ou l'occupant du trône, à épouser une demoiselle qu'il ne connaît pas, et à lui faire des enfants, si l'on ose dire, comme on remplit un devoir d'Etat.

Nous avons quelque peine, aujourd'hui, à imaginer ces mariages de convention.

Combien plus extraordinaires encore nous apparaissent le rituel des fiançailles par procuration, la nuit de noces ou l'accouchement – cérémonies publiques auxquelles chaque époque donne sa couleur et son ton particulier.

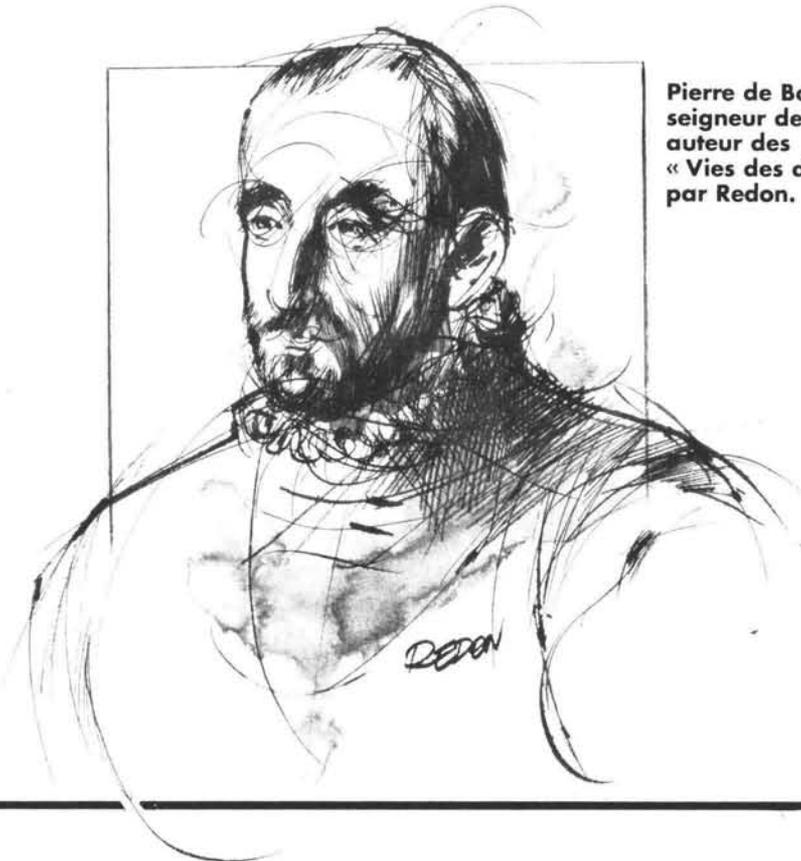
Quelle pouvait être la part des émotions, de la tendresse, des sentiments en un mot, au cours de ces représentations théâtrales soumises à l'étiquette ?

Il n'échappait pourtant à personne que du bonheur conjugal du souverain dépendait, dans une large mesure, celui de ses sujets.

Aussi – n'en déplaise à certains – la vie amoureuse des rois de France fait-elle partie de l'histoire nationale, au même titre, sans doute, que les questions économiques ou les aventures militaires.

La nation gauloise considère d'ailleurs avec bonhomie ces péripéties sentimentales.

Après leur mort, les rois gaillards sont populaires et l'on ne songe pas à reprocher ses frasques



**Pierre de Bourdeilles,
seigneur de Brantôme,
auteur des
« Vies des dames galantes »,
par Redon.**



Gédéon Tallemant
des Réaux,
auteur
des
« Historiettes »,
par Redon.

au Vert Galant. En revanche, on se méfie des souverains peu portés sur la bagatelle, et Louis XIII, indigne fils de son père de ce point de vue, quoiqu'il ait été un grand roi à bien d'autres égards, laissera dans la mémoire collective un médiocre souvenir.



Bien ou mal mariés, nos rois n'en abandonnaient pas pour autant le droit d'être heureux en amour.

Quant ils n'avaient pas la puissance physique d'un François I^{er}, ou l'élégance d'un Louis XV, le prestige ou l'autorité leur assuraient de bonnes fortunes.

Sans remonter à ces temps incertains des premiers Francs, où l'Eglise, quoique triomphante, a bien du mal à imposer une monogamie de façade, on s'étonnera sans doute que des rois Très Chrétiens aient pu prendre maîtresses, leur conférer un statut officiel, et céder aux dames de leur cœur un peu du pouvoir consacré par le saint chrême.

A la vérité, comme le montrent libelles et chansons, les coups de canif donnés par les princes au contrat matrimonial n'étaient pas toujours bien reçus sur le moment : si l'opinion publique est une invention moderne, les pamphlétaires, eux, ont toujours existé. Et ils ne se privaient pas pour dire — souvent en des termes d'une crudité inconcevable aujourd'hui — ce que beaucoup pensaient tout bas des compagnes d'alcôve du monarque.

Elles avaient bon dos, si l'on ose dire, ces galantes dames.

Le pouvoir qu'elles détenaient, ou qu'on leur prêtait, permettait en effet au mécontentement de s'exprimer sans atteindre directement le détenteur du pouvoir. Revers de la médaille : aucun roi, peu de ministres sans doute auront été aussi haïs que certaines favorites royales.

Paradoxalement, un roi fidèle comme un bourgeois devra en partie à sa femme légitime de

perdre la tête sur l'échafaud. Pourtant quel piètre bouc émissaire des frasques monarchiques que ce pauvre Louis XVI ! Et que n'a-t-on dit de Marie-Antoinette, souveraine imprudente, sans doute, mais si affreusement calomniée lors de son procès !



Il nous était impossible de passer sous silence, dans cette revue des amours monarchiques, la carrière sentimentale de Napoléon.

« Usurpateur », il n'eut de cesse que sa Cour eût retrouvé le faste de la vieille monarchie. Les belles manières ne s'apprennent hélas pas en un jour, et l'on sait qu'il eut, sur ce plan, quelques déconvenues.

Ses affaires de cœur n'allèrent pas mieux. La seule femme qu'il ait passionnément aimée le trompa comme dans un bois. Sa seconde épouse ne l'aima guère. Quant aux autres, elles passèrent bien vite, entre un décret et deux batailles, l'Empereur, il est vrai, en usant dans les joutes amoureuses comme dans la guerre, au triple galop, ce qui est médiocrement goûté par les dames.



Il nous reste à nous expliquer sur la présentation même de ce « Crapouillot ».

Deux choix nous étaient offerts : l'un, conventionnel, nous aurait conduit à nous arrêter dans cette vaste galerie devant chaque portrait et à retracer l'histoire des amours débonnaires ou torrides de nos souverains pour ainsi dire par ordre d'entrée en scène.

Le second choix, auquel nous nous sommes arrêtés, était plus difficile. Il a consisté à regrouper, sous une quinzaine de rubriques, les différents aspects de ces multiples expériences humaines. Il n'a pas toujours été possible, pour de simples raisons de compréhension, d'éviter les redites. Nous tenons à dégager sur ce point la responsabilité de nos auteurs – dont les signatures font autorité et sont déjà connues de tous les amateurs d'histoire – qui se sont pliés avec talent à cet exercice assez inhabituel.

« Le Crapouillot » rend ainsi hommage, à sa façon, aux quarante rois qui ont fait la France, et aux femmes qui, bon an mal an, les y ont aidé.

Yannick BOURDOISEAU



**Roger de Rabutin,
comte de Bussy,
dit Bussy-Rabutin,
auteur de
l'« Histoire
amoureuse
des Gaules »,
par Redon.**

La première fois

LE DAUPHIN JETTE SA GOURME

par Jean PRASTEAU



Première entrevue de Louis XIV et de Mlle de La Vallière. « Il n'y a que les commencements qui soient charmants. »

« **L**E prince approche l'œil du trou de la serrure... Oh ! merveille : il entrevoit une princesse, si belle et si richement vêtue qu'il la prend pour une déesse... »

Pelotonné sur son lit, le bonnet de nuit enfoncé jusqu'aux oreilles, l'enfant de sept ans supplie :

« Allons ! La Porte, ne me fais pas languir... »

Chaque soir, son valet contait au jeune Louis XIV une de ces histoires féeriques que les nourrices se transmettaient de génération en génération, surtout celle de *Peau d'Ane*.

C'était une belle occasion de rêver, en effet, pour un prince charmant, que d'écouter le récit des aventures amoureuses d'un jeune collègue, gâté par les fées. La réalité était, hélas !, fort différente. A sept ans, et même avant, le dauphin se trouvait

déjà marié ou fiancé, non point à une bergère, mais à une gamine parfois laide comme un pou et incapable de prononcer plus de deux mots en français.

Un puceau obstiné

Aujourd'hui, les magazines spécialisés (et même les quotidiens réputés sérieux) tiennent leurs lecteurs au courant des moindres battements de cœur perçus au sein des familles royales. Immanquablement, d'ailleurs, les chroniqueurs s'emprescent de parler de « contes de fées ». Hier, la rubrique rose était tenue par les chanteurs des rues. Le peuple s'intéressait fort aux amourettes du dauphin, sujet qui les concernait, en vérité, puisqu'ils en subissaient parfois les conséquences.

Comme on était moins prude — ou moins hypocrite — qu'aujourd'hui, il y avait dans cette curiosité affectueuse et quasi familiale, parfois plus de gaillardise que de romantisme.

Le 4 août 1721, comme Louis XV commençait une convalescence, les dames de la Halle coururent aux Tuileries, inquiètes de savoir si les fièvres n'avaient pas compromis l'épanouissement de la virilité de l'enfant royal de onze ans. On le mit nu et elles l'examinèrent un moment avant de s'éloigner, rassérénées.

Barbier raconte qu'une de ces braves femmes déclara en sortant que son roi « n'en avait pas plus long que son doigt, mais qu'elle donnerait la moitié d'elle-même pour qu'il en eût long comme la moitié de son bras ».

Trois ans plus tard, Paris s'inquiéta une fois encore. Diable ! A quatorze ans, beau comme Cupidon et majeur depuis plus d'un an, Louis était encore puceau... Inquietant ! Puis, brusquement, la rumeur courut qu'il ne l'était plus. Paris respira. Au Pont-Neuf, on chanta :

*« A la fin notre jeune roi
S'est soumis à la douce loi
Du dieu qu'on adore à Cythère
Lère, la lère, la lira... »*

Certains, se prétendant bien informés, ajoutaient qu'une grand-mère avait rendu cet inestimable service à la France. Lère, la lère, la lira, malheureusement, la nouvelle était fausse. Le futur Bien Aimé se trouvait vierge encore, bien que l'on se soit, au plus haut sommet de l'Etat, activement préoccupé de

faire de lui un homme. Un voyage à Chantilly avait même été organisé dans ce but (l'air y aurait-il été plus propice à la chose, que celui de Versailles ?). « Les dames sont toujours prêtes, écrivait Mathieu Marais, et l'on ne peut pas dire que "le roi ne l'est pas", parce qu'il est plus fort et plus avancé à quatorze ans et demi qu'un jeune homme de dix-huit ans. »

Quelques dames expertes plus âgées que lui (mais pas au point de passer pour ses aïeules !), dont la duchesse d'Epéron et la marquise de La Vrillière, l'accompagnèrent. Cette dernière se trouvant à sa droite, à table, lui fit du pied sous la nappe. Louis sembla n'y rien comprendre. Au souper, la duchesse d'Etampes réussit à l'entraîner dans le parc, mais au bout d'un moment, il exigea de rentrer pour pouvoir assister au feu d'artifice...

Devant cet échec, le cardinal de Fleury songea à faire appel au patriotisme de la belle Phalaris, une grande professionnelle qui avait assuré des nuits délicieuses au Régent. Pas plus que les marquises et les duchesses, elle ne parvint à ses fins. Dix-sept dames de la Cour subirent la même humiliation et Louis parvint intact au mariage.

Des bambins délurés

Les temps avaient beaucoup changé depuis le Moyen Age, alors qu'à la Cour et à la ville on se préoccupait d'initier le jeune Louis XV à un art dans lequel, vingt ans plus tard, il allait apparaître comme un grand spécialiste. Au début du XVII^e si-



**Louis XIV
en nourrice.**

cle encore, régnait beaucoup de liberté dans l'entourage du prince. On appelait un chat un chat, sans baisser la voix. Les enfants royaux, légitimes et bâtards mêlés, étaient plus avertis à l'âge tendre que nos jouvencelles du XIX^e siècle, le jour de leurs noces.

Mme de Maintenon, confite en dévotions, avait mis un frein aux turpitudes versaillaises. Le roi devenant bigot, l'ennui s'était installé sous les plafonds peints par Lebrun. Dans la société, sous la pression de l'Eglise et des philosophes, les mœurs n'avaient cessé d'évoluer. Ce ne fut pas par hasard qu'apparut à la fin du XVIII^e siècle, une littérature édulcorée et moralisatrice à l'intention des enfants.

Il était loin le temps où Charles VI, obsédé sexuel à quinze ans, se livrait à des orgies, à deux pas de la nécropole royale de Saint-Denis et où, à treize ans et même moins, Louis XI qui avait déjà de nombreuses maîtresses, troussait indistinctement nobles dames, ribaudes et nonnes.

La Renaissance n'arrangea rien. Adulé par sa mère et sa sœur, François I^{er} était, dans sa prime jeunesse, un véritable petit faune. Quelle belle gaillarde eut la primeur ? Bien fol qui tenterait de le savoir !

« Comme de vray, une Cour sans dames, disait-il, est un jardin sans belles fleurs. » Il se fit donc horticulteur. Jusqu'alors, la Cour comptait beaucoup de graves conseillers et de rudes militaires et traînait derrière elle dans ses déplacements un véritable bordel ambulante. Ainsi, les jeunes princes pouvaient-ils facilement faire leur éducation sexuelle. En 1540, on payait encore Cécile de Vieville, « dame des filles de joye », pour les précieux services qu'elle et ses collaboratrices rendaient à la France. Mais ce ne fut pas pour faire une économie sordide que François I^{er} les remplaça progressivement par des femmes de la noblesse. Écoutons l'explication que nous donne Brantôme : « Qu'estoit-il plus louable au roy, écrit-il, ou de recevoir une si honneste troupe de dames et demoiselles en sa Cour, ou bien d'ensuivre les erres des anciens roys du temps passé qui admettoient tant de putains ordinairement à leur suite ? »

Mettons donc que ce soit par vertu...

Les gaités de l'Escadron

Le futur Henri III, enfant, se comportait comme un véritable petit pacha parmi les femmes du monde qui avaient pris possession de la Cour. Elles appréciaient son charme, sa grâce, ses grands yeux. Les filles d'honneur faisaient essayer au garçonnet leurs robes, leurs bijoux. Avec elles, il participait à des jeux douteux. Elles l'attiraient chez elles où il passait ses journées à demi étendu sur des coussins, gavé de sucreries, respirant de forts parfums. « L'une lui regarde la main, raconte un ambassadeur qui l'observa au cours d'une mission, l'autre lui caresse les oreilles. »

Henri trouva sa sœur bien intéressante lorsque, venant d'Amboise, elle fit son apparition au Louvre, dansant la pavane à onze ans, d'une façon charmante. Il lui fit partager l'expérience qu'il avait acquise au gynécée, lui apprenant à « paroistre belle ». Plus tard, elle déclarera : « C'est Henri qui m'a mise la première au montoir ». Inceste avoué ? Qui sait...

Officiellement, si l'on ose dire, ce fut une des hussardes de l'Escadron volant de Catherine de Médicis qui eut l'honneur de donner au futur roi des mignons l'occasion de remporter sa première victoire. Béraudière du Rouhet rendit le même service, d'ailleurs, à Charles IX. Le dévouement de ces jeunes personnes était exemplaire. Il permettait à Catherine de Médicis de « tenir » les grands seigneurs, de les surveiller, de les mener par le bout du nez. Avec ces ravissantes amazones qu'elle dressait au fouet, elle avait mis définitivement fin au ministère des prostituées.

Une autre belle de l'Escadron séduisit bientôt Monsieur, Renée de Rieux, demoiselle de Châteauneuf, une superbe



Charles VI dans la forêt du Mans.
Obsédé sexuel à quinze ans, il sombre dans la démence et meurt épuisé par les excès amoureux.

Bretonne qui venait d'inscrire à son tableau de chasse le futur Turenne, alors âgé de seize ans.

Curieusement, Henri IV, qui devait se rattraper de belle manière par la suite, jusqu'à mettre sa santé en péril dans les derniers mois de sa vie, fut si peu préoccupé par le sexe pendant son adolescence, que sa mère s'en inquiéta. Une aimable jeune femme au nom fleurant bon la lavande et le romarin, Fleurette, se chargea fort heureusement de la rassurer.

Le fils du Vert Galant, en revanche, suivit la courbe inverse, passant de la saine gaieté française à l'austérité farouche. A Saint-Germain-en-Laye, fiancé à un an à l'infante d'Espagne, Louis XIII était alors fort dégourdi. Son médecin, le bon Héroard, qui nous a laissé avec son *Journal* le plus étonnant document que l'on puisse trouver sur l'éducation d'un prince, nous le montre, encore bébé, désignant son sexe lorsqu'un plaisantin lui demande :

« Hé ! Monsieur : où est le mignon de l'infante ? »

Henri IV s'amuse beaucoup à le voir jouer dans le lit royal, au papa et à la maman, avec sa sœur, Mignonette. On partageait alors facilement sa paillasse, semble-t-il. Louis XIII prenait souvent place entre sa gouvernante et son mari, au creux des draps. La Cour rit de bon cœur en l'entendant un jour déclarer qu'il avait perdu sa vertu, ayant couché une nuit avec Dou-doune, sa nourrice. Il avait alors quatre ans et demi et commençait déjà, pourtant, à avoir peur des filles. Ce qui ne l'empêchait pas de faire à chaque instant des gestes obscènes et de déclarer qu'il était amoureux de Toinette Clergeon, une fille de chambre.

Toinette Clergeon n'attenta pas à la vertu de Louis XIII. Sa consœur Catherine de Beauvais ne montra pas la même réserve. Anne d'Autriche appréciait particulièrement la dextérité avec

laquelle elle lui administrait des clystères. Elle rendait d'ailleurs bien d'autres services à la Cour, se montrant accueillante à l'égard des gentilhommes ayant du vague à l'âme et servant, comme elle était très attentive aux bruits de couloirs, d'agent de renseignements à Mazarin.

On prétend que c'est en sortant de son bain que le jeune Louis XIV la croisa et se sentit fort troublé. Elle était borgne (on l'appela d'ailleurs Catau la Borgnesse), laide, mais encore pulpeuse, la quarantaine venue. Il avait seize ans...

La Palatine, avec son franc-parler, nous dit que « *la Beauvais est la première qui ait appris au roi comment il faut agir avec les dames* ». Et d'ajouter : « *Elle était bien au fait de la chose.* »

Louis XIV ne l'oublia jamais. Le service rendu ne fut pas perdu : il valut au mari le titre de baron. Quand le roi la vit, « *vieillie et chassieuse* », selon Saint-Simon, ruinée sur la fin de sa vie, il lui acheta ses droits seigneuriaux au prix fort, pour lui assurer une fin décente.

La rencontre d'Amour

La marguerite fait partie, avec le bleuet et le coquelicot, du bouquet de la France. Nos jeunes dauphins l'ont souvent effeuillée, mais la première fête des sens n'a pas toujours coïncidé avec l'inauguration du cœur.

Imaginons — peut-être à tort — quelle put être l'émotion d'Henri II quand il entendit Diane de Poitiers, à qui François I^{er} venait de le confier, répondre en souriant :

« *Fiez-vous à moi, j'en fais mon galant.* »

Elle avait évidemment employé le mot *galant* dans son sens primitif, mais le garçon de seize ans ne tarda pas à lui donner celui que nous lui conférons aujourd'hui. Henri éprouva un amour ardent et admiratif pour cette grande et belle femme à la chevelure d'un blond ardent. « *Il a pour elle, écrit l'ambassadeur de Venise, une tendresse véritable, mais comme on pense qu'il n'y a là rien de lascif, que c'est comme entre mère et fils.* »

Naïf ambassadeur ! Diane lui a répondu en vers, contant comment elle lui avait cédé au château d'Ecouen.

« *Voici vraiment qu'Amour un beau matin
S'en vint m'offrir fleurette très gentille
Car, voyez-vous, fleurette si gentille
Était garçon frais, dispos et jeu-
net...* »

Il avait seize ans ; elle, trente-sept...

Le roman d'amour d'Henri II a un côté « boulevard » que ne présente pas celui de Louis XIV. Curieusement, à peine levé, le Soleil va connaître une aventure du cœur digne des *Contes de ma Mère l'Oie*.

Physiquement, d'ailleurs, l'adolescent aurait pu servir de modèle à Perrault : « *Il a quelque chose de doux et de majestueux dans le visage, nous confie la Grande Mademoiselle, les plus beaux cheveux du monde en leur couleur et en la manière dont ils sont frisés, les jambes belles, le port haut et bien planté ; à tout prendre le plus bel homme et le mieux fait de son royaume et assurément de tous les autres.* »

Apparurent soudain au Louvre, venant d'Italie, les nièces de Mazarin... Les gens mal intentionnés ricanèrent. La beauté

devait être alors blanche, un peu grasse et blonde, et elles détonnaient :

« *Elles ont les yeux d'un hibou,
L'écorce blanche comme un chou,
Les sourcils d'une âme damnée,
Et le teint d'une cheminée...* »

Marie, « *la meilleure et la plus folle des Mazarinettes* », assure Saint-Simon, bouleversa pourtant l'adolescent royal. Le soir, il l'accompagnait à la guitare tandis qu'elle chantait les airs de son pays. La jeune fille n'était pas insensible, loin de là. Elle avait dix-huit ans et était très cultivée. A Fontainebleau, on prit l'habitude de s'égarer dans la forêt, avec des violonistes discrets...



**Louis XV enfant.
Les dames de la Halle vinrent
examiner la nature du prince, puceau obstiné.**

Christine de Suède conseilla au jeune roi de bousculer les traditions et d'épouser celle qu'il aimait. Et il commença, en effet, à envisager sérieusement de lui passer la bague au doigt, au point qu'Anne d'Autriche et le cardinal s'en inquiétèrent, d'autant que l'on négociait justement le mariage espagnol. Mazarin, s'appêtant à partir pour la frontière, éloigna sa nièce. Marie monta dans son carrosse en pleurant et en déclarant à Louis :

« *Sire ! Vous êtes le roi, vous m'aimez, vous pleurez et je pars...* »

Ils s'écrivirent. Une dernière entrevue eut lieu à Saint-Jean d'Angély, alors que Louis gagnait le Pays basque pour convoler.

« Rien n'égale la passion que le roi fit paraître et la tendresse avec laquelle il demandait à Marie son pardon de tout ce qu'elle souffrait à cause de lui », nous dit sa sœur Hortense.

Rentrant à Paris, accompagné de quelques gentilhommes, Louis fit un écart par Brouage où le cardinal avait exilé sa nièce au cœur des marais et près des Pertuis. Mais, prudent, Mazarin l'en avait déjà fait partir quand l'amoureux y parvint. Il n'y trouva, selon la tradition, qu'un bouquet de scabieuses oublié par Marie. Son grand amour s'achevait sur une scène romantique, digne d'un poète inspiré. Aucune fée ne s'était manifestée, pour transformer à temps Mazarin en crapaud ou en rat.

Le dernier de nos rois a, un jour, avoué avoir éprouvé, dans sa jeunesse, un premier amour non moins passionné que celui de Louis XIV. C'est à Victor Hugo que Louis-Philippe a confié ce secret étonnant :

« Je n'ai jamais été amoureux qu'une fois dans ma vie.

— Et de qui, Sire ?

— De Mme de Genlis.

— Bah ! Elle était votre précepteur...

— Comme vous dites. J'étais amoureux, mais je ne m'en doutais pas.

Elle qui s'y connaissait comprit et devina tout de suite. Elle me traita fort mal. C'était le temps où elle couchait avec Mirabeau.

Elle me disait à chaque instant :

« Mais, Monsieur de Chartres, grand dadais que vous êtes, qu'avez-vous donc à vous fourrer dans mes jupons ? »

Elle avait trente-six ans et moi dix-sept... »

Les enfants d'Orléans appelaient cette terrible préceptrice, qui n'hésitait pas à les faire coucher sur une planche, *Bonne amie* ou *Maman Genlis*. Louis-Philippe, pourtant vierge (mais non sans combat, selon son propre aveu), la pressa si bien qu'elle lui céda, le 1^{er} janvier 1791... Du moins, certains le prétendent. Il ne découvrit officiellement l'amour physique, cependant, qu'en exil, avec la cuisinière d'un pensionnat des Grisons. Il lui fit même un enfant, vite abandonné. Quelques jours plus tard, c'était la chute de Robespierre...

Les exemples de confusion entre l'amour et le devoir sont rares, mais ils existent. Il y a celui de Charles VIII, par exemple, se précipitant chez la duchesse Anne, dès son entrée dans Rennes. La petite boiteuse de quatorze ans fut impressionnée de voir surgir chez elle ce garçon pas très plaisant, avec ses gros yeux et sa bouche béante, mais le coup de foudre fut immédiat. Trois jours plus tard, ils étaient fiancés (1).

Autre coup de foudre : celui qui frappa Charles VI. Cet adolescent déluré de quinze ans, large d'épaules et qui passait ses nuits à faire la fête, stupéfia les dignitaires en déclarant qu'il n'épouserait qu'une femme à son goût. On envoya donc des peintres faire le portrait des princesses disponibles. Il n'en retint qu'une : Isabeau de Bavière, hélas !

(1) Notre éminent collaborateur emboîte le pas, sans hésiter, à la version française. Les historiographes bretons parlent, eux, de viol (voir « Le Crapouillot » n° 94, les Bretons). NDLR.

Saint Louis offrit à l'histoire un exemple d'amour conjugal beaucoup plus durable que celui de Charles VI, vite délabré. Avec Marguerite, « *biel et courtoise demoisièle* », ils formeront un couple très uni et auront onze enfants.

Autre époux modèle : Philippe IV. La mort de la reine Jeanne, passionnément aimée, le laissa désespéré. En revanche, Charles VII, qui s'était montré longtemps fidèle à Marie d'Anjou (si laide, disait-on, « *qu'elle aurait fait peur à un Anglais* »), se déchaina quand le démon de midi le troubla. Il devint un véritable fou du sexe, ce qui ne troubla pas tellement les Français. « *A cause des nombreux travaux que le roi avait accomplis pour reconquérir la plus grande partie de son royaume, disent les Chroniques martinienes, il fut décidé qu'on lui donnerait les plus belles filles que l'on pourrait trouver.* » Le

plus étonnant, est qu'on les lui menait à Chinon, où il avait reçu la Pucelle ! Il mourut d'épuisement,

entouré de son harem. Avec le XVIII^e siècle,

les vieux concepts vont bouger. Entre 1770

et 1789, timidement, l'Eglise va com-

mencer à recommander l'amour conju-

gal. Mais ce n'est qu'en l'an VI, que

les académiciens feront entrer dans

leur dictionnaire la formule :

« mariage d'inclination ». Il au-

rait été surprenant que les cou-

ples royaux filassent le parfait

amour, vu l'âge auquel on

unissait les héritiers des trô-

nes. Louis XII fut marié à

quatorze ans, Louis XI,

Charles X, Louis XIII, à

quinze... Atteindre ces

âges était, il est vrai, un

exploit dans l'ancienne

France, où 25 % des nou-

veau-nés mouraient avant

de fêter leur premier anni-

versaire. *L'Encyclopédie*,

après enquête, prétend que

la durée moyenne de la vie

des Parisiens était de vingt-

trois ans et quatre mois.

Tout étant relatif, les enfants

de quatorze ans, vivant dans

les rudes conditions d'alors,

étaient plus mûrs que nos étu-

dians de vingt-cinq ans, élevés

dans du coton. Ces gamins cou-

ronnés, qui avaient parfois une cer-

taine expérience des femmes, capables,

comme Louis XI, de prendre une part

active à la conquête de Château-Landon et

de décider de la pendaison d'une partie des

prisonniers, étaient, tout compte fait, mariables.

Le devoir, cependant, s'avérait souvent plus difficile à

accomplir que l'affrontement de l'ennemi en rase campagne, la

jeune mariée étant souvent rachitique, difforme et stupide.

L'inverse était, d'ailleurs, également vrai. Marie Stuart était

charmante, à Notre-Dame, quand, en robe parsemée de dia-

manants et de perles, elle avait épousé François II, pauvre garçon

dans un état pitoyable, maigre, fiévreux, les jambes grêles et les

yeux ronds. Il l'aima, semble-t-il. « *Il fondait dans ses bras* », dit

même Michelet. Deux ans plus tard, cependant, il mourut rongé

par la tuberculose et elle repartit, vierge, vers son destin.

Quand on maria Louis XIII (il avait quatorze ans et demi),

poussé par la curiosité, il tenta de voir sa fiancée ; bousculant

l'étiquette, à Castres, il réussit à l'entrevoir tandis qu'elle

montait en carrosse. Il ne la trouva pas désagréable à regarder.

Anne, plus jeune que lui de quelques mois, avait le nez un peu



Portrait présumé
de « Maman Genlis », initiatrice
du roi Louis-Philippe.

long, mais possédait des mains merveilleuses. Elle entra dans la cathédrale Saint-André de Bordeaux, très avantagée dans un manteau royal violet craquelé piqué de fleurs de lis d'or et doublé d'hermine. Le jeune marié avait un costume de satin et une énorme fraise.

A la fin de la journée, cet adolescent puceau, mal à l'aise devant les femmes et ayant peut-être déjà des tendances homosexuelles, allait devoir affronter une épreuve redoutable : déflorer une princesse étrangère qu'il ne connaissait qu'à peine et qui ne parlait que l'espagnol, ce qui ne facilitait pas l'approche. Des gentilshommes serviables lui rendirent le service de le mettre en condition en lui racontant des histoires lestes. Après quoi, la reine mère le conduisit chez la mariée. Pour tout arranger, il y avait foule dans la chambre nuptiale : les nourrices, Héroard, le marquis de Rambouillet, Bèringhen et le premier valet de chambre, tenant le bougeoir. Tout ce joli monde sortit, heureusement, sauf les nounous qui, le lendemain, prétendirent que le gamin avait, par deux fois, consacré le mariage. Ce point d'histoire est contesté, d'ailleurs, par certains qui affirment qu'il ne s'était rien passé. Louis XIII, en tout cas, n'honorera la reine à nouveau, que quatre ans plus tard. Ce ne fut pas facile. Comme il hésitait, Luynes, son favori, avait dû le porter dans ses bras jusqu'au lit et le déshabiller. L'ambassadeur vénitien Contarini, affirme qu'alors le roi se montra « un valeureux champion ». L'Europe entière respira, et la France aussi.

La corvée conjugale

Rien ne se passa, également, quand Louis XVIII épousa Madame. On savait à Versailles que la bagatelle ne l'intéressait guère et qu'il était encore innocent. On se demanda s'il n'était pas plutôt impuissant.

Madame, il faut bien le dire, n'avait rien pour donner de l'inspiration à un joli garçon de quinze ans et demi.

Le futur Charles X, son frère, était également très séduisant et ne fut pas plus gâté, épousant une fille triste et rigoriste,

Marie-Thérèse de Savoie, dont la sœur avait elle-même épousé le père de Charles, le futur Louis XVIII. Pas plus que sa sœur, elle n'avait été gâtée par la nature, du moins si l'on en croit Mercy-Argentan, l'ambassadeur d'Autriche, qui écrivait à son propos : « Elle a le nez fort allongé, les yeux mal tournés, la bouche grande, ce qui forme en tout une physionomie sans agréments et des plus communes. »

Le troisième, Louis XVI, à quinze ans et demi, était encore un adolescent timide et qui n'en finissait pas. Très pieux, il avait un profond sens du devoir, mais on peut penser qu'un saint aurait lui-même été fort troublé par le rituel de la nuit de noces à Versailles. Il avait fallu affronter cette cérémonie saugrenue après une journée épuisante. Louis XV avait offert solennellement sa chemise au jeune époux et la duchesse de Chartres, la sienne à Marie-Antoinette, tout cela devant une petite foule de courtisans et d'officiers de la Couronne. On tira les rideaux puis on les rouvrit. Rien !... Rien ne s'était passé !

Louis XV apprenant que la situation s'éternisait, convoqua le dauphin et le sermonna. Il promit de faire le nécessaire. Un an passa et, finalement, le jeune homme avoua au roi que si ses tentatives avortaient, c'était parce qu'il éprouvait une vive douleur et une difficulté de nature. Le Bien Aimé voulut s'en rendre compte *de visu* et constata qu'un léger coup de bistouri suffirait pour que tout devint possible. Il fut donné et Versailles informé de la victoire du dauphin. Louis XVI, émerveillé, confia à ses tantes qu'il regrettait de ne pas avoir accepté la petite opération plus tôt...

Puisqu'il est ici question de Louis XVI et de Marie-Antoinette, sollicitons, pour conclure, un de leurs amis les plus chers : le prince de Ligne. C'est lui, n'est-il pas vrai, qui a dit, entre deux promenades dans des jardins à l'anglaise, qu'en amour « il n'y a que les commencements qui soient charmants » ? Pour être honnête, ajoutons qu'il poursuivait en respirant l'odeur d'une rose : « Je ne m'étonne donc pas qu'on trouve du plaisir à recommencer souvent. »



Anne écrit au gouverneur de Bretagne pour lui annoncer la mort de Charles VIII.

Fiançailles et mariages

POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE

par **André CASTELOT**



Henri IV
reçoit le portrait
de Marie
de Médicis,
par Rubens.

POUR une princesse étrangère, ce n'était pas une mince affaire que d'épouser un prince français. Il lui fallait se prêter à une comédie qui, aujourd'hui, donne à sourire, mais qui découlait d'une tradition immuable : la cérémonie du mariage par procuration. C'est ainsi qu'à Londres, en 1514, le

duc de Longueville épouse au nom de son maître, Louis XII, la ravissante Mary d'Angleterre, sœur d'Henri VIII. Après la cérémonie religieuse, la jeune épousée a été déshabillée et mise au lit en présence de nombreux témoins. Louis de Longueville pénètre alors dans la chambre nuptiale. Il porte une « robe de

nuit » et est chaussé de bas couleur pourpre. Avec égards, on lui enlève le bas gauche, puis le duc entre dans le lit et, de sa jambe gauche dénudée, touche la jambe droite et nue de la jolie Mary. Le mariage est alors déclaré « consommé ». Et Longueville sort du lit, sans doute avec quelques regrets.

C'était là une affaire qui n'allait que d'une jambe...

L'impudeur règne durant de nombreux siècles. Et les parents employaient parfois d'étranges méthodes pour parvenir à leur fin. La princesse de Conti, fille du prince de Condé, n'avait, en 1743, qu'une seule pensée : faire épouser sa fille, âgée de seize ans, par le duc Louis-Philippe d'Orléans. La mère du « futur », la duchesse d'Orléans, veuve du Régent et fille de Louis XIV, et de Mme de Montespan étant venue rendre visite à la princesse de Conti, celle-ci lui dit : « *Je serais heureuse, Madame, de vous montrer ma fille, Louise-Henriette.*

Elle vient de quitter le couvent. » On fait appeler la petite princesse ; elle accourt. Croyant sa mère seule, elle est vêtue d'une légère robe d'intérieur, comme si elle avait été surprise à sa toilette.

En voyant l'intimidante duchesse, elle s'arrête, interdite, et joue l'étonnée... car toute la scène a été minutieusement préparée par Mme de Conti. La veuve du Régent était aussi perverse que sa mère, et la princesse de Conti ne l'ignorait point. A la stupéfaction de Mme d'Orléans, Mme de Conti fait rapidement glisser le bouton de diamant qui retient le négligé à l'épaule... La robe vient tomber aux pieds de la jeune fille, la charmante enfant n'est plus vêtue que du ruban qui soutient sa lourde chevelure et d'une fine paire de mules. Entre ces deux éléments de costume, le spectacle est adorable. Il faut croire que la duchesse d'Orléans, aussitôt conquise au projet de Mme de Conti, sut dépendre avec talent le tableau à son petit-fils, car le gros duc de Chartres s'enflamma. Et ce fut dès le début de leur union une passion frénétique. « *Ils ont trouvé le moyen de rendre le mariage indécent !* » déclarait-on... La nuit de noces se déroule souvent en présence de témoins. Lorsque le futur Henri II épousa Catherine de Médicis, et que chacun fut retourné dans ses appartements, le roi François I^{er} voulut lui-même mettre au lit les époux : « *Il les voulut voir jouter.* » Henri était atteint d'une anomalie : l'hyspopatias. Chez lui, l'urètre se trouvait en dessous de la verge. Ce qui n'empêcha pas le nouveau marié d'être, paraît-il, « *brillant à la joute* ».

La nuit de noces de Louis XIII est extrêmement pénible et se termine par une déroute totale. Cependant, il assiste un jour à la consommation du mariage de sa sœur naturelle avec le duc d'Elbœuf. La jeune mariée se prête de fort bonne grâce à la présence de son frère et, avant que le roi ne prenne congé, elle lui déclare en riant : « *Sire, faites, vous-aussi, la même chose avec la reine et bien ferez !* »

Ainsi encouragé, Louis XIII devient enfin — et sans témoin — le mari d'Anne d'Autriche et en tombe éperdument amoureux.

Certains témoins demeuraient cachés — c'est ainsi que les choses se passèrent pour le mariage d'Anne de Bretagne et du roi Charles VIII. Duchesse souveraine de Bretagne, Anne a épousé par procuration l'archiduc Maximilien, cérémonie pour laquelle « le roi des Romains » n'a rien trouvé de mieux que d'envoyer pour le représenter son mignon Wolfgang de Polhain, inconsciemment qualifié d'« *homme de vertu* » par un chroniqueur à l'âme candide. Polhain, le soir du « mariage », dénude sa jambe droite, s'approche du lit où se trouve couchée la jeune Anne âgée de quatorze ans et place sa jambe sous les draps cramoisis de la mariée, tout en serrant de sa main gauche la procuration de son maître. Puis il retire sa jambe et se rhabille. Par cette opération burlesque, Anne devient reine des Romains, la Bretagne province autrichienne, et la France, par trois frontières, se trouve entourée par les possessions de l'archiduc. Devant cette menace d'asphyxie, le roi Charles VIII déclare la guerre à la petite duchesse.

Elle est vaincue, elle doit se rendre à son vainqueur qui demande sa main. Anne de Bretagne accepte. Le soir du mardi

6 décembre 1491, les jeunes époux

sont laissés seuls dans la chambre du roi. La nouvelle reine ôte sa

robe d'or... Mais le « reste » n'est

pas le seul secret des nouveaux mariés. Dans une pièce voisine

d'où l'on peut tout entendre, six bourgeois rennais prêtent

l'oreille. Ils sont chargés d'attester qu'Anne est devenue

librement et pour la première fois l'épouse de son mari. Ils établissent un

procès-verbal en des termes d'une crudité qui stupe

péfie aujourd'hui et qui ne sont guère publiables. Au

moins Maximilien ne pourra-t-il pas soutenir —

ainsi qu'il le clamait — que le roi, après avoir enlevé la

jeune fille « *à main armée* », l'avait

violenteé ! Le pape lui-même crut d'ailleurs cette

rumeur en dépit du rapport de nos six bourgeois qu'il n'y eut ni

rapt ni viol. Les excès sont parfois néfastes. Philippe VI de Valois en

sut quelque chose. « *Quoiqu'il n'eût que cinquante-sept ans,*

a raconté Brantôme, il mourut vieux et cassé ; il avait épousé en secondes noces

Blanche d'Evreux, qui n'avait que dix-sept ans ; c'était la plus belle

princesse de son temps ; il l'aima beaucoup, et elle avança ses jours... »

D'autres mariages royaux commencent fort bien et finissent fort mal. Tel celui de Louis XV.

Les vigiles des grandes fêtes ainsi que les jours consacrés aux saints illustres, la pieuse Marie Leczinska exigeait l'abstinence conjugale. Louis XV, marié à quinze ans et demi et plus jeune de six années que son épouse, prend d'autant plus mal ce

chômage forcé qu'il est doué d'un tempérament exigeant et qu'il trouve son épouse fort désirable, en dépit de son absence de

beauté. Lorsque Marie Leczinska veut honorer à sa manière dévote des saints de seconde catégorie, le roi, un témoin de

l'époque l'affirme, souffle sur une glace, et trace de son doigt ces mots :

« *Votre Majesté est une bégueule.* »

La Majesté est aussi par trop frileuse et le roi, étouffant sous une montagne de couvertures, quitte bien vite la chambre de la



**Anne d'Autriche :
« Le nez trop long, mais des
mains merveilleuses ».**



**Marie Leczinska à Fontainebleau,
par Martin des Batailles.**

reine pour regagner ses appartements. Cependant, malgré la célébration des vigiles et des saints — sans oublier la chaleur des édredons —, dix enfants viendront au monde en dix années. Marie, elle-même, aurait trouvé cette performance quelque peu excessive et certains affirmèrent l'avoir entendue murmurer :

« Et quoi ! Toujours couchée, toujours grosse, toujours accouchée ! »

Aussi, n'est-on pas trop surpris, lorsqu'un soir, lors d'un souper au château de Madrid, le roi, échauffé par les vins, lève son verre : « *A l'inconnue* ».

Toute la Cour s'interrogea. Il devint alors évident qu'après sept années de fidélité — ce qui au XVIII^e siècle paraissait absolument anormal — le roi allait imiter ses prédécesseurs...

Au palais épiscopal d'Amiens, le vendredi 14 juillet 1385, le roi Charles VI — il a eu seize ans le 3 décembre précédent — ne tient plus en place. Il va enfin connaître sa fiancée de quatorze ans, la « *brunette* » et « *tant jeune* » Elisabeth de Bavière — elle sera un jour Isabeau la dévergondée — qui, arrivée la veille à Amiens, est escortée par Frédéric de Bavière et la comtesse Marguerite de Hainaut.

Au vrai, Elisabeth n'est pas encore sa fiancée. La fille d'Etienne II de Bavière-Wittelsbach et de la Milanaise Taddea Visconti, doit être seulement présentée au jeune roi. S'il n'en voulait pas, la malheureuse princesse reprendrait le chemin de Munich.

L'artisan du projet matrimonial avait été l'oncle d'Elisabeth, Frédéric de Bavière. Etienne II, en voyant partir sa fille accompagnée de Frédéric, avait dit à celui-ci :

« Mon frère, si vous me la ramenez, vous n'aurez pas pire ennemi que moi ! »

En regardant sa nièce, Frédéric passait par des alternatives d'espoir et d'inquiétude. Elisabeth ressemblait à un pot à tabac, mais elle rachetait cette « *bassesse* » par une « *grande joliveté* ».

De tout son être — et surtout son regard — émanait une sensualité ardente qui, Frédéric le pensait, allait séduire le roi Charles dont la précocité en matière amoureuse avait défrayé la chronique.

Dès les premières heures de ce vendredi 14 juillet, Elisabeth, parée comme une chasse, prend le chemin du palais épiscopal où Charles l'attend, ayant près de lui son oncle, le duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, alors le vrai maître.

En pénétrant dans la haute pièce lambrissée, la petite princesse se met à genoux, Charles se précipite, la relève et la regarde longuement, en silence. Pourquoi d'ailleurs lui parlerait-il : la Bavaroise ne connaît pas un mot de français. Charles sourit... et déjà on murmure :

« Cette dame nous demeurera, le roi n'en peut ôter les yeux. »
Et elle ?

« La jeune dame, nous dit Froissart, en étant debout, se tenoit coïte et ne mouvoit ni cil ni bouche. » Mais elle regardait — éblouie — celui qui allait sans doute devenir son époux.

L'entrevue terminée, la Bavaroise ramenée à son hôtel, Charles appelle son conseiller, le sire Budeau de la Rivière, et lui déclare en souriant qu'il est bien aise de s'être rendu à Amiens et se trouve très satisfait par la journée qui vient de commencer. En cette époque où l'étiquette ne règle pas encore les rapports d'un roi vers le commun des mortels, la Rivière ose demander :

« Sera-t-elle reine de France ?

— Par ma foi, oui, s'exclame Charles, nous n'en voulons d'autres et dites à mon oncle de Bourgogne, pour Dieu qu'on s'en délivre. »

Autrement dit qu'on la lui livre...

Charles va jusqu'à refuser la dot que Frédéric de Bavière a apportée avec lui et le mariage est célébré — pour ne pas dire



Demande en mariage de Marie-Louise par le prince de Neuchâtel, ambassadeur de Napoléon.

bâclé — le lundi 17 juillet. C'est ainsi que commence une véritable idylle.

L'amour du roi et de la reine réjouit tout le royaume — et la petite Bavaroise est si éblouie qu'elle accepte même avec résignation les trahisons multiples commises par son mari. Elle sait bien que Charles lui reviendra toujours et qu'elle demeure la préférée.

Personne ne peut alors se douter que, devenue Isabeau, Elisabeth de Bavière serait la reine la plus abominable de notre histoire, trahissant le royaume et reniant jusqu'à son propre fils.

Bonnes et mauvaises surprises

Henri IV se maria deux fois. Contraint et forcé, il dut épouser tout d'abord la belle Marguerite de Navarre, sœur des trois derniers Valois, qui aimait passionnément le duc de Guise. Selon l'usage, la fiancée a passé la nuit à l'évêché.

Le matin du lundi 18 août 1572 — un matin ensoleillé — « *habillée à la royale avec la couronne et le collet d'hermine mouchetée, toute brillante de pierres et le grand manteau bleu à quatre aunes de queue* », celle qui, dans quelques instants, deviendra reine de Navarre, retrouve Henri devant le portail de Notre-Dame. Ses yeux sont humides des larmes qu'elle vient de verser. Elle s'est, en effet, « *effondrée en pleurs* ». Le fiancé, puisqu'il est protestant, ne pénètre pas dans l'église. C'est donc sur le parvis que le cardinal de Bourbon unit les deux cousins. Lorsqu'on pose la question rituelle à Margot, elle reste muette, jette un regard éploré vers le duc de Guise — et c'est le roi, vêtu

« *en soleil* » qui, d'un brusque coup de main, oblige Margot à incliner la tête en signe d'assentiment. On doit se contenter de cet étrange consentement... qui servira plus tard de prétexte à l'annulation.

Henri laisse le duc d'Alençon — il va devenir son beau-frère — conduire Marguerite jusqu'à l'autel. Devant le transept, le roi de Navarre quitte Notre-Dame et, en compagnie de « *quelques seigneurs de la Religion* », attend à l'évêché que s'achève la longue cérémonie. Enfin il regagne le transept et embrasse son épouse. Un banquet interminable est servi au premier étage, dans la grande salle des Gardes du Louvre.

S'il faut en croire certains, la nuit de noces se déroula ensuite dans le plus profond silence... et le mariage ne fut sans doute pas consommé ce soir-là. Henri précisa même plus tard :

« *On a été sept ans couchés ensemble sans s'entre-parler.* »

Il est vrai que rien n'empêche de s'aimer en silence.

Vingt-huit ans plus tard, cette première union ne lui ayant pas donné d'enfants, Henri, devenu roi de France, épousa Marie de Médicis qui était âgée de vingt-sept ans. Le mariage par procuration ayant eu lieu à Florence, Henri IV, à Lyon, n'attendit pas la célébration du mariage pour passer à l'action, bien qu'on l'ait entendu, paraît-il, murmurer :

« *On m'a joué, elle n'est point belle.* »

Cependant, dès son arrivée Henri, demande à la duchesse de Nemours d'avertir la reine que, puisqu'il était venu sans lit, « *il s'attendait qu'elle lui ferait part du sien* ».

Selon la lettre d'un certain Agucchi, un *monsieur* qui faisait fonction de majordome, « *quand la reine voit la résolution du*

roi, elle est prise d'une telle peur qu'elle devient froide comme la glace ». On doit réchauffer Marie avec des linges brûlants. Le roi, qui s'est fait déshabiller, pénètre alors dans la chambre. La reine est déjà au lit, poursuit notre *monsignor*, « et lors, les princesses et autres dames donnent lieu, par leur retraite, à l'accomplissement du mariage ».

Le lendemain matin, le roi se vante « d'avoir engagé le combat à trois reprises ». Si l'on se souvient des confidences faites autrefois par Gabrielle d'Estrées, il faut croire que l'attrait de la nouveauté et le plaisir du changement ont agi efficacement. Quoi qu'il en soit, on interroge le roi :

« Une telle vaillance a-t-elle eu un heureux succès ?

— Très bon... Allez demander à la reine si elle est satisfaite de moi. »

La reine rougit et approuve en riant. A l'ambassadeur Agucchi, Henri, avec plus de précision, l'avoue honnêtement, si la première impression n'a pas été bonne, la seconde est bien meilleure :

« Ma femme et moi avons été tous deux bien attrapés, moi de l'avoir trouvée plus belle et gracieuse que je l'étais persuadé, et elle, me semble-t-il, de m'avoir trouvé plus jeune qu'elle ne le pensait et qu'elle pouvait le croire d'après ma barbe blanche. »

Chacun sait que Marie, ulcérée en assistant aux nombreuses infidélités de son mari, deviendra franchement insupportable. Les scènes furent si nombreuses que Henri IV dut parfois aller se réfugier à l'Arsenal, chez Sully.

Il y eut des échecs célèbres. Lors du banquet des noces de Marie-Antoinette et du futur Louis XVI, si la mariée mange à

peine, le dauphin qui, pour la première fois depuis le matin, semble satisfait, dévore. Le roi Louis XV, inquiet, se penche vers lui et murmure :

« Ne vous chargez pas trop l'estomac pour cette nuit. »

Le mari rit, étonné et s'exclame :

« Pourquoi donc ? Je dors toujours mieux quand j'ai bien soupé. »

Le roi n'insiste pas et regarde Marie-Antoinette avec un peu de mélancolie...

Il ne reste plus que d'aller coucher les mariés et, ici encore, le *théâtre royal* se refuse à fermer ses portes... Toute la Cour s'écrase au rez-de-chaussée pour voir l'archevêque de Reims bénir le lit, le roi offrir sa chemise au dauphin qui semble de plus en plus ennuyé et somnolent, et la duchesse de Chartres aider Marie-Antoinette, toute rougissante, à passer son vêtement de nuit.

Les mariés se couchent derrière les courtines, puis brusquement — car c'est là l'étiquette — les rideaux du lit sont ouverts. Tous les assistants s'inclinent profondément et sortent derrière le roi.

Il y avait vingt-quatre ans, dans ce même lit, et au soir de semblables fêtes, la mère du futur Louis XVI, Marie-Josèphe de Saxe, passait sa nuit de noces à consoler son mari — Louis-dauphin — qui pleurait à chaudes larmes en pensant à sa première femme. Ce soir, Marie-Antoinette n'a personne à consoler. Dans le lit où il est né, le dauphin, l'estomac alourdi, se laisser aller à son bruyant sommeil...

Le lendemain, Louis-Auguste écrit son fameux « Rien » sur son carnet intime — un *rien* qui va devenir symbolique.

« Mariage et chasteté de Saint Louis » (manuscrit médiéval).



Mais, remontons quelques siècles pour évoquer le grand amour de Saint Louis.

Louis IX, âgé de vingt ans, est tombé éperdument amoureux de sa jolie femme de quatorze ans, Marguerite de Provence. Le confesseur de la petite reine, nous raconte que les nouveaux mariés passèrent leurs trois premières nuits en prière. La quatrième, « le roi sut démontrer à sa femme qu'elle n'avait pas épousé un moine, mais un garçon de vingt ans aussi passionné qu'on peut l'être à cet âge ». Cependant, de temps en temps, et d'un commun accord, paraît-il, les deux jeunes gens tempèrent leurs ardeurs afin que l'amour qu'ils se portent s'efface ainsi devant l'amour divin.

On devine avec quelle joie ils se retrouvent ensuite...

Blanche de Castille, qui a pourtant choisi elle-même sa bru, témoignera alors d'une étonnante jalousie. « Les duretés que la reine Blanche fit à la reine Marguerite furent telles, raconte Joinville, que la reine Blanche ne pouvait souffrir que son fils fût en la compagnie de sa femme, sinon le soir quand il allait coucher avec elle. » La reine mère, en effet, décrète qu'un roi ne peut trainer le jour dans la chambre de la reine. Aussi, Louis et Marguerite doivent-ils employer la ruse pour se rencontrer. A Pontoise, leurs appartements situés l'un au-dessous de l'autre communiquent par un petit escalier à vis. C'est là, en cet endroit bien peu confortable, que le roi et la reine se rencontrent durant la journée. Lorsque Blanche se dirige vers l'un ou l'autre des appartements, les huissiers, qui protègent à leur

manière les amours royales, « battaient les huis de leurs verges et le roi s'en venait courant en sa chambre afin que sa mère l'y trouvât ».

Joinville, de qui nous tenons ce récit, nous rapporte encore qu'un jour Louis se trouvait auprès de Marguerite qui venait d'accoucher « et était en trop grand péril de mort parce qu'elle était blessée d'un enfant qu'elle avait eu ». Blanche entra, prit son fils par la main en lui criant :

« Venez-vous en, vous n'avez rien à faire ici. »

Le roi obéit tandis que Marguerite s'écrie :

« Hélas ! vous ne me laisserez donc voir monseigneur ni morte ni vive ? »

Puis elle tombe évanouie. Cette fois, le roi se précipite et Blanche, la mère abusive, n'a plus qu'à quitter la pièce...

S'il arrive à plusieurs reprises que les premiers Capétiens usent du divorce — le plus retentissant, celui de Louis VII et d'Aliénor d'Aquitaine, aura des conséquences catastrophiques pour la France et débouchera sur la guerre de Cent Ans —, Henri IV sera le dernier roi de France à répudier son épouse. Par la suite, les mariages royaux auront trop d'influence sur les événements politiques pour qu'il soit possible de les dissoudre sans danger. Car les rois de France, aussi puissants qu'ils soient, n'auront jamais le droit de disposer librement de leur cœur. Et pourtant, il arrivera parfois que ces époux, considérés comme de simples pions sur l'échiquier des nations, finissent pas s'aimer sans demander l'avis de leurs ministres...



**Mariage — secret —
de Louis XIV
et de
Mme de Maintenon,
par Moreau le Jeune.**

Roi des Romains et deux fois cocu



« Assise sur un trône, la Raison accueille Louis XII et Anne de Bretagne qui berce sa fille Claude sur ses genoux. »

B IEN qu'elle n'eût pas encore atteint sa dixième année, Anne de Bretagne détenait, à la fin du XV^e siècle, le record d'Europe des soupirants. Treize prétendants, dont trois princes anglais et l'infant d'Espagne, s'étaient disputé le privilège d'obtenir sa main... et de s'approprier son duché. Sur la liste des candidats, il ne manquait qu'un roi de France. Il s'en présenta deux par la suite, Charles VIII et Louis XII, qu'elle épousa successivement (en 1491 et 1499). Le premier, si l'on en croit certains chroniqueurs, aurait tout bonnement violé Anne lors de leur première rencontre, pour la forcer à l'épouser. Le second se serait contenté d'un exercice assez méprisable de voyeurisme. Dissimulé derrière une tenture, il aurait assisté au déshabiller de sa fiancée afin de s'assurer du « bon état de son anatomie ». Avec Maximilien d'Autriche, enfin, Anne subit le pire des affronts en passant une nuit de noces aussi décevante qu'injurieuse qui mérite quelques explications.

Pressentant qu'il n'y avait plus d'autre moyen d'éviter l'annexion du duché de Bretagne à la couronne de France, Anne consentit, en 1490, à prendre Maximilien pour mari. Celui-ci avait été nommé, quatre ans auparavant, roi des Romains, ce qui signifiait qu'à la mort de son père, il recevrait le titre d'empereur d'Allemagne et deviendrait l'un des souverains les plus puissants d'Europe. Etant suffisamment éloigné du Saint-Empire romain germanique, le duché de Bretagne ne courait guère le risque d'être englobé par lui. Dès lors, les deux parties contractantes firent diligence pour procéder aux épousailles.

Par dessus la jambe

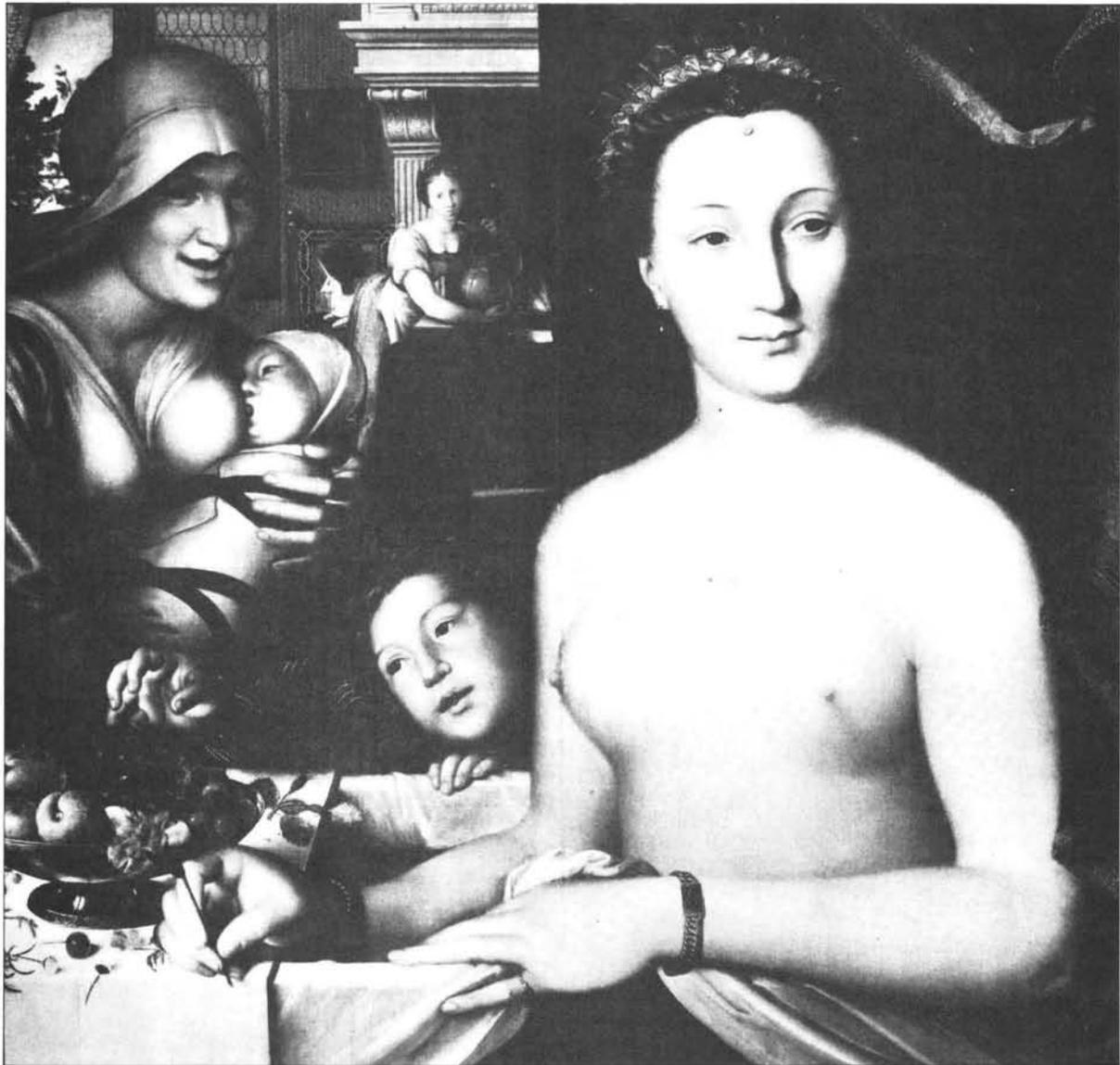
Le mariage fut célébré *par procuration*, le 19 décembre 1490, à la cathédrale de Rennes. Maximilien était représenté par le maréchal Polhaim. A l'issue d'un festin

réunissant les dignitaires de la cour ducale et les représentants de Maximilien, Anne se retira dans ses appartements pour prendre place dans un lit dressé au centre d'une chambre d'apparat. Les membres du Conseil et les officiers de sa cour s'assemblèrent au fond de la pièce. Polhaim fit alors son apparition, suivi du secrétaire et du maître d'hôtel de Maximilien. Il s'approcha de la couche ducale et retroussa sa robe de velours pour dénuder une jambe qu'il avait, dit-on, fort belle. Il la glissa sous les draps en se gardant bien de frôler le corps de la jeune épouse. Le secrétaire de Maximilien lui tendit la procuration du roi qui tenait lieu et place de mari. Debout sur un pied, Polhaim brandit le parchemin afin que chacun pût constater que le mariage avait été accompli selon les rites en vigueur. Après quoi il récupéra sa jambe engagée dans la couche nuptiale, salua l'assemblée et se retira sans prononcer une parole.

Cette désinvolture déconcerta quelque peu Anne qui s'inquiéta, quelques semaines, puis quelques mois plus tard, de ne voir arriver à Rennes ni son mari ni les renforts militaires qu'il lui avait promis. Pressée par son entourage, elle finit par accepter d'épouser Charles VIII quand des conseillers ecclésiastiques lui démontrèrent que son union avec Maximilien était entachée de nullité pour non-consommation et vice de forme dans le libellé de la procuration.

Pour Maximilien, cette aventure se terminait à la façon d'un vaudeville dont toute polisssonnerie était pourtant exclue. Charles VIII lui avait, non seulement ravi sa femme, mais avait aussi abandonné sa fille Marguerite d'Autriche à laquelle on l'avait fiancé alors qu'elle sortait à peine du berceau. Aucune de ces unions n'avait été consommée. Le roi des Romains se consolait peut-être mal d'être doublement cocufié... comme père et comme mari !

H.L.B.

*Maitresses et favorites (1)***LE BON PLAISIR****par Jean AUTIN**

**Diane
de Poitiers,
par Clouet.**

MALDEGARDE (un nom dont on devrait se méfier !), Guersinde, Règine, Adélaïde et la douce et pieuse Amalberge.

Vous connaissez ? Allons, un petit effort...

Souvenez-vous ! L'empereur à la barbe fleurie, cela vous rappelle bien des choses : celui qui, en l'an 800, a été couronné par le pape à Rome, celui qui s'est aventuré en Espagne et qui nous a valu la *Chanson de Roland*, de ce Roland jouant en vain du cor à Roncevaux, celui qui a envoyé dans tout l'Occident ses fameux *missi dominici*, celui qui vivait dans son vaste palais d'Aix-la-Chapelle où, après un long et fertile règne de quarante-six années, sa dépouille mortelle repose toujours...

Alors, vous y êtes ? Non, vous n'y êtes point. Car ce

Charlemagne, statufié près de Notre-Dame de Paris en compagnie de ses leudes, ce Charlemagne dont les écoliers font leur saint patron, ce Charles le Grand, ami des arts et des lettres, protecteur des églises, ce vénérable ancêtre... Eh bien, cet homme était un coquin, un gaillard, un vaillant coureur de jupons. Bref, c'était, au-delà de la majesté en ses signes extérieurs, un homme, un vrai, friand de gracieuses créatures et toujours prêt, malgré les soixante-dix printemps de ses dernières années, à sacrifier à Vénus.

En ces temps reculés où la sélection naturelle avait, si je puis dire, la main lourde, la longévité était rarissime ; la répudiation n'était pas moins coutumière. Charles avait expérimenté l'une et l'autre puisqu'il avait épousé successivement cinq compa-

gnes : Himiltrude, Désirée, Hildegarde, Fastrade et Luitgarde. A la disparition de cette dernière, alors qu'elle accompagnait son royal époux sur les routes qui mènent à Rouen, Charles, lassé sans doute des liens conjugaux, décida de ne plus avoir que des concubines. Et c'est ainsi que commencèrent ou plutôt se poursuivirent, presque au pied du trône pontifical, les frasques du plus grand prince du Moyen Age.

Un roi maudit et un roi fou

Il eut d'illustres imitateurs.

Qui ne se souvient de ce tableau de Jean-Paul Laurens reproduit dans tous nos livres d'histoire, évoquant l'excommunication de Robert II, curieusement surnommé « le Pieux » (1). Il est là, sur son trône, protégeant une jeune femme terrorisée ; lui-même semble effrayé de ce qui vient de se dérouler, tandis qu'un cortège de prêtres et de gentilshommes quitte d'un pas lent et solennel la salle où vient de se dérouler la sinistre cérémonie.

C'est que, bravant les terreurs de l'an mil, le roi de France n'a pas hésité à répudier la vieille Rosala, de trente-quatre ans son aînée, que des raisons dynastiques lui avaient imposée, pour épouser en 996 Berthe, la voluptueuse épouse d'Eudes, comte de Chartres. Le mari n'était pas encore mort : il y avait donc, au regard de l'Eglise, adultère des deux côtés. Circonstance aggravante, Robert et Berthe étaient parents éloignés, ce qui constituait en ce temps-là un motif tout à fait suffisant de nullité.

Glacés d'épouvante, Robert et Berthe résistèrent pourtant à cette véritable mort civile et spirituelle que représentait l'excommunication. L'amour leur tint lieu de tout ; ils se terrèrent dans leur palais ; ils feignirent d'ignorer, lorsqu'il leur fallait en sortir, les gens qui se signaient sur leur passage, et toutes les manifestations rappelant celles prises à l'encontre des pestiférés. Durant plusieurs années, le royaume fut délaissé. Mais les amants ne se soumettaient pas. L'hostilité des « corps constitués » aviva au contraire leur appétit mutuel. On ne les voyait qu'enlacés, proches l'un de l'autre, communiant dans une même ferveur et ne perdant rien de leur contemplation commune. Le peuple en fut ému et se rapprocha de ce monarque qui donnait à la fois si regrettable et si merveilleux exemple. En 1003, Robert dut pourtant convoler avec une autre. L'amour n'eut aucune part dans son union avec Constance de Provence, qui se révéla d'ailleurs une effroyable mégère, prête à tout pour assurer l'avenir des enfants que le roi eut la bonté de lui faire. En 1008, la reine en titre passa les bornes en faisant assassiner le favori de son époux. Robert crut le moment venu de solliciter auprès du nouveau souverain pontife, Gerbert, successeur de Grégoire V sous le nom de Sylvestre II, l'annulation d'un mariage calamiteux et la reconnaissance de Berthe, l'élue de son cœur, pour sa seule épouse légitime. En compagnie de Berthe, il fit le voyage de Rome. Las, il n'y fléchit point le chef de l'Eglise. « *Eh bien, s'exclama Berthe, puisque le Saint-Père en a ainsi décidé, nous vivrons dans le péché !* » Et c'est ce qu'ils firent, jusqu'à ce jour de 1025 où la mort, emportant Berthe, mit fin à ce beau et triste roman d'amour. Robert II survécut sept ans à la femme aimée. Il ne cessa jamais, dit-on, de prier pour elle, et c'est en oraison qu'un soir il s'affaissa pour toujours...

Toutes ces aventures et malencontres n'étaient rien pour le royaume de France à côté des drames qui se préparaient.

Car si par chance et pendant des siècles, la succession des souverains ne présenta point de difficultés, en revanche la situation des reines, ou de celles qui occupaient leur place légitime fut source de bien des soucis.

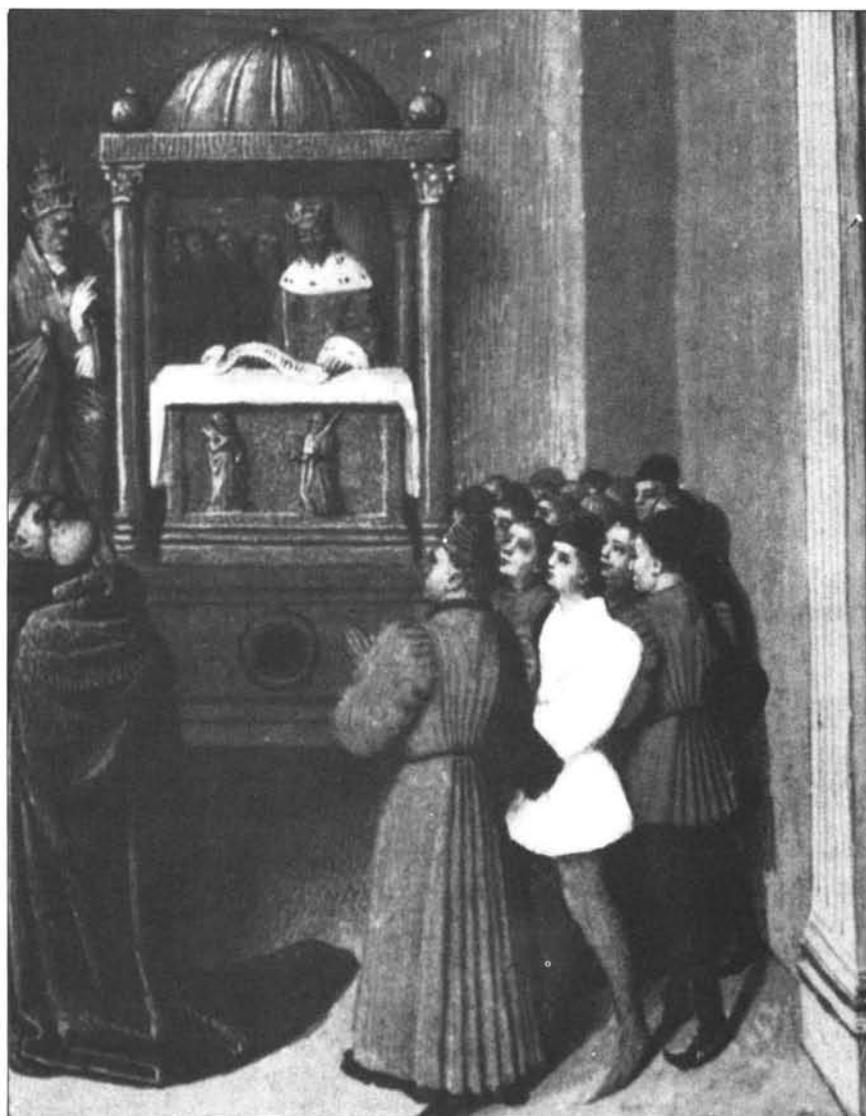
* *

Le pire vint avec le règne de Charles VI et la folie que l'on sait, depuis ce jour, où, dans la forêt du Mans, un homme

hirsute en haillons se porta tout soudain au devant du cheval royal et cria à la trahison.

Charles VI était, en effet, trompé par sa femme, Isabeau de Bavière, de si honteuse réputation, et par son frère, Louis d'Orléans, amant de cette dernière, qui ne songeait qu'à le remplacer. Mais comment se débarrasser de l'encombrant et débile souverain ? Les deux larrons essayèrent tout : incendies, réclusion, empoisonnements... Rien n'y faisait. Charles oscillait entre des phases de rémission et des moments de ténèbres.

Alors, Isabeau utilisa le remède suprême, à ses yeux du



Robert le Pieux reçoit la notification de son excommunication (miniature du XV^e siècle attribuée à Jean Fouquet).

moins : l'épuisement par les joutes amoureuses. Et pour cela mena en l'hôtel Saint-Pol (2) dans le Marais, où résidait le piètre monarque, une vigoureuse adolescente d'origine bourguignonne qui entreprit le pauvre de si brillante façon qu'il en devint franchement épris. Odinet de Champdivers, puisqu'ainsi elle se nommait, devait se révéler bonne fille. Elle tenta d'apaiser les hallucinations de Charles VI, lui apprit à jouer aux cartes, le distrayait de toutes les manières, avouables ou non, et

(1) Actuellement visible au musée d'Orsay.

(2) On appelait cet ensemble, assez vaste, de bâtiments : « *Les grands Esbattemens du Roy* ».

se conduisit si gentiment qu'elle fut bientôt et partout dénommée « la petite reine ».

Le bon peuple, lucide, avait montré de la sorte le mépris dans lequel il tenait Isabeau qui ne cessait d'ourdir les intrigues les plus funestes et de faire du royaume des Lys une contrée dans laquelle l'assassinat le disputait à la luxure. Le duc d'Orléans tombait ainsi sous des coups de hache et de maillet dans une sombre rue de la capitale ; à Troyes, le roi d'Angleterre devenait aussi roi de France et Jean sans Peur, duc de Bourgogne, s'effondrait à son tour sur le pont de Montereau en dépit de sa bravoure.

Pendant ce temps, OdINETTE continuait de s'occuper de son royal amour. Elle avait notamment entrepris une tâche redoutable : le rendre propre. Car Charles VI était d'une saleté repoussante, grouillant de poux et de vermine, portant des lambeaux de vêtements et refusant de se rendre aux « estuves » ainsi que cela était régulièrement pratiqué.

Elle y parvint un peu et ne fut pas pour autant comblée par la reine qui avait espéré une activité moins honnête et plus expéditive.

Ah, la méchante créature que cette Isabeau, toute à la fois reine et favorite, aimant plus le pouvoir que le plaisir !

Pendant près de soixante-dix ans, puisqu'elle ne mourut qu'en 1435, elle devait bouleverser la France.

Une autre femme, Agnès Sorel, répara partiellement les malheurs accumulés. Si bien que Charles VII fut appelé le Victorieux, mais aussi le Bien Servi. Agnès l'avait comblé au-delà de toute expression. Elle joignait, il est vrai, à la grâce du visage, un corps simple et une gorge superbe qui faisaient chavirer les plus endurcis. Elle avait su lui donner confiance et l'entourer de toutes les façons. Charles ne pouvait la quitter d'un instant, passant de longs jours à Loches, qu'ils chérissaient l'un et l'autre, et vivant parmi les artistes et les poètes qu'elle attirait à la Cour encore nomade. Multipliant les audaces vestimentaires, elle suscita bien des remontrances. Le clergé tonna en chaire ; le roi n'en eut cure et toujours maintint sa favorite en situation privilégiée jusqu'à ce jour de 1450 où, ayant à nouveau rejoint le roi à Jumièges, sur la basse-Seine, elle fut prise d'un « flux de ventre » et trépassa en quelques jours.

La dame de Beauté (1), ainsi nommée par un méchant jeu de mots, montre aujourd'hui encore tout son charme dans le magnifique gisant de marbre qui orne l'une des pièces du château de Loches.

Les ribaudes de Louis

« Sire, s'écria une voix éplorée, vos brigands ont tué mon mari. »

Louis XI, qui guerroyait alors en Picardie contre le duc de Bourgogne, n'avait souci de semblables propos. Mais déjà la veuve enlaçait ses jambes et se trainait à ses pieds. Le roi aux amulettes n'était pourtant pas d'un abord facile. Il se pencha cependant vers la plaignante et, la trouvant plaisante, lui proposa de le suivre afin qu'il pût discuter de cette affaire ailleurs qu'en un champ de bataille.

Mme de Gigon obéit, se laissa conter fleurette, donna une fille au roi et fut comblée de tant de présents qu'elle en oublia ses malheurs. La Cour la surnomma Gigone. Elle y demeura peu car elle fut supplantée par la Passefilon, qui sut flatter le goût du monarque pour des plaisirs où la salacité l'emportait sur la lubricité.

Ah, le coquin ! Que de frasques, que de bonnes fortunes !

(1) Du château de ce nom, bâti par Charles V, sur la Marne, à proximité de Paris, que lui donna Charles VII.

Mais la plupart si courtes, si passagères, qu'elles n'ont pas été mentionnées dans les récits du temps.

Mêlant la dévotion à la gaillardise, Louis XI multiplia en effet les conquêtes d'un instant. L'une cependant demeura deux ans auprès de lui, le temps de lui fabriquer deux bâtards : Marguerite de Sassenage était si belle, si gracieuse, qu'il en était réellement tombé amoureux. Mais il était écrit qu'il n'aurait pas de favorite en titre. Aussi bien Marguerite mourut-elle, curieusement, mais ce n'était point rare, d'un mal inconnu.

*
* *

François I^{er} aimait les dames et leur avait prouvé, tout au long d'une existence bien remplie, que la nature n'avait pas été ingrate à son égard. Le plus bel homme du royaume — « *mon César* » disait de lui sa mère, Louise de Savoie — était, en effet, un colosse alliant la force et la grâce, le goût et la hardiesse, la vaillance et la vigueur.

Il trouva bien vite des exutoires à ses ardeurs juvéniles. Et l'on ne sait point compter le nombre de ses bonnes fortunes. Autour du jeune Roi-Chevalier, auréolé du prestige de Margnan, se pressa bientôt en effet une petite bande d'accortes personnes qui se faisaient « bricoler » ou « arranger » comme on disait alors, et suscitérent à un chroniqueur qu'au lieu de la salamandre, François I^{er} aurait dû choisir le phénix, tant il pouvait renaître de ses cendres en présence d'aimables jeunes filles.

L'une d'entre elles, toutefois, devait se montrer moins docile et même quelque peu rebelle. Françoise de Châteaubriant était amoureuse de son époux, messire Jean de Laval, et vivait éloignée de la Cour, dans une parfaite félicité. Pourquoi d'ailleurs aller partager des plaisirs frelatés, en quelque noble demeure, quand on dispose, en Bretagne, d'une vie harmonieuse et douce ?

Mais ces louables intentions pesaient d'un tout petit poids au regard du désir royal, avivé par le refus.

Car le beau François avait ouï dire des vertus et grâces de la trop fidèle madame de Châteaubriant. Il avait donc tenté d'éloigner le mari importun en lui confiant plusieurs missions, et il avait enfin obtenu qu'elle vint à la Cour, laquelle, comme on sait, se tenait pour lors plus souvent sur les bords de la Loire que sur les rives de la Seine.

Enfin, après trois années d'espoirs et d'incertitudes, Françoise tomba dans les bras de François en son château d'Amboise. Bientôt, elle le suivit à Fontainebleau et dans les diverses résidences entre lesquelles le monarque se déplaçait pour l'administration de son royaume.

Un an plus tard, Françoise, dame de plaisir, crut pouvoir devenir ordonnatrice des pompes royales. Oubliant sa réserve et sa discrétion de petite noblesse provinciale, elle rêva d'éblouir le puissant roi d'Angleterre, Henri VIII, dont l'écho des bonnes et cruelles fortunes avait traversé la Manche.

Et c'est ainsi que fut dressé, non loin de Saint-Omer, le célèbre camp du Drap d'or, destiné à fasciner nos voisins et à se concilier leurs bonnes grâces face à Charles Quint et à son empire où le soleil jamais ne se couchait.

Le commerce amoureux du roi de France dura plusieurs années, entrecoupé de passades propres à apaiser un tempérament ardent.

Françoise gronda. « *Toi seule en mon endroit élue* », lui répondit François qui n'en continua pas moins à papillonner. Françoise menaça de lui rendre la pareille ; il n'y crut point, poursuivit son manège et suscita pour lors l'amiral de Bonnivet à s'enhardir et se laisser fléchir.

Brantôme qui rapporte ceci dans ses *Dames galantes* prétend même que François I^{er} devait un jour surprendre les amoureux. Bonnivet, l'entendant venir, s'était, faute de mieux, réfugié dans la cheminée, emplie de branches et de feuilles puisque c'était

l'été. Le roi ayant comblé ses désirs voulut satisfaire quelque besoin. « *Faute d'autres commodités*, écrit le seigneur de Brantôme, *le roi vint faire dans ladite cheminée dont il était si pressé qu'il en arrosa le pauvre amoureux en forme de chantepleure de jardin de tous côtés.* »

François, malicieux autant que polisson, s'amusait donc allègrement : la vie était belle ; et Françoise, brune aux beaux yeux en amande, restait aussi piquante qu'au premier rendez-vous. Cela eût pu durer sans les rêves italiens.

Qu'il fut triste ce jour de 1525 où, à Pavie, il ne lui demeura que « *l'honneur et la vie sauve* » ainsi qu'il l'écrivit à sa mère au soir d'une rude journée.

parmi lesquelles la jeune Anne de Pisseleu sera bientôt connue comme la plus savante des belles et la plus belle des savantes, car elle avait de l'esprit, et du meilleur, des charmes certains et une ambition à la hauteur de ses mérites. Elle allait détrôner, et promptement, la déjà vieille maîtresse.

Seize ans durant, Anne devait régenter la Cour, devenir duchesse d'Etampes et se rendre insupportable à tous, sauf à François qui marqua à son endroit une faiblesse coupable et sans cesse renaissante.

« Je charme tout »

Mais que dites-vous, ami lecteur, de cette chanson gaillarde dont Henri II fut le héros et madame de Valentinois (alias Diane de Poitiers) la victime ?

*« Il s'est fait écosser le jonc
Par une fillette d'Ecosse,
Diane les vit sur le gazon,
Et leur joie la rendit féroce,
Ô le joli jonc
Bon, bon, bon, mon compère...
Et chacun vit que le croissant
Dont tous les artistes vous ornent,
Ô déesse, depuis vingt ans
N'était qu'une paire de cornes... »*

Car Henri II, si soumis qu'il fût à sa dame, était tombé sous le joug d'une jolie rousse aux yeux verts, Lady Fleming, venue de son Ecosse natale pour accompagner à la cour de France la toute jeune Marie Stuart fiancée à celui qui sera, un court temps, François II.

Mais Diane veillait. Et si le bel Henri eut encore quelques fantaisies galantes, il demeura « entortillé » par celle qui l'avait subjugué dès l'enfance...

Hélas, la lance de Montgomery, en un tournoi rue Saint-Antoine, brisa la visière du heaume royal et pénétra si fort avant dans l'œil du souverain que les efforts d'Ambroise Paré, le plus célèbre chirurgien du siècle, se révélèrent vains.

Les trois fils de Henri II vont lui succéder en des jours troublés qui n'exclueront pas les joutes gaillardes et quelquefois même les exacerberont.

Transportons nous en 1565, à Orléans, Charles IX chasse. Il a quinze ans et se révèle plein d'une ardeur prometteuse. Or voici qu'il rencontre une jeune fille de son âge, vive, gaie, amusante, plutôt grassouillette, avec une gorge aguichante. Il en tombe sur le champ amoureux et souhaite lui faire part, sans tarder, de son sentiment.

La belle, Marie Touchet, n'est pas farouche. Son nom était en soi tout un programme ! Elle a déjà fricoté avec le seigneur de Montluc et ses origines flamandes lui confèrent des dispositions certaines.

Le roi est bien vite épris, amoureux fou, délirant. Il lui adresse des billets enflammés, redouble les prouesses, se range sous ses armes. « *Je charme tout* », lui écrit-il. Elle reste songeuse et malgré son esprit — car elle en a et du meilleur — ne comprend pas que les trois mots sont l'anagramme de son nom, l'i de l'époque étant souvent confondu avec le j. N'est-ce pas délicieux ?

Marie a tantôt grande influence sur son amant. Huguenote, elle rapproche le roi de l'amiral Gaspard de Coligny, chef de la faction protestante. Catherine de Médicis s'alarme, se retourne vers les Guise, héros des catholiques, et songe à marier son grand nigaud de fils. Car celui-ci, stimulé par la bouillante adolescente, commence à prendre confiance en lui au détriment de sa mère.

Allons, pense-t-elle, il faut le ranger. Et elle concocte son mariage avec Elisabeth d'Autriche qui n'était ni sotte ni vilaine. Et de fait, tandis que Marie regagne tristement son Orléanais,



Henri II en famille
(dessin d'Alfred Johannot).

Voilà François en captivité à Madrid et Françoise, éplorée, s'en retournant en Bretagne.

Pour le consoler, elle lui envoya de bien jolis vers tels ceux-ci :

*« Las ! Si le cœur de ceux qui ont puissance
De vous donner très brève délivrance
Pouvaient savoir quelle est votre amitié,
Je crois, pour vrai, qu'ils en auraient pitié... »*

Au bout d'une grande année, la Cour vint accueillir à Bayonne l'illustre prisonnier. La reine mère, toujours prévenante, s'était fait accompagner d'un essaim de jeunes filles

Charles s'attache un moment à cette bonne Allemande. Mais c'est pour retomber très vite sous l'influence de sa maîtresse qui fait tant et si bien qu'elle aboutit une nuit d'avril 1572 à l'affreux massacre de la Saint-Barthélémy...

Allez dire après cela que les femmes ne sont pas perverses !

Les frasques du Gascon

« *Serviteur...* » répondait Henri IV à ceux qui le saluaient. Et, vêtu d'un pourpoint râpé, il s'asseyait parmi eux comme un simple citoyen, s'intéressait à leurs activités et mêlait des propos égrillards aux réflexions sérieuses. Avec lui, le sombre et inquiétant Louvre des Valois s'ouvrait à la vie. On y menait « le diable à quatre » ; on y dévorait à belles dents ; on y multipliait les paillardises.

Tous ces méridionaux étonnèrent d'abord, enchantèrent ensuite, conquirent enfin.

« *Ah, sire, devait s'exclamer une aimable personne, au comble de la répulsion ou de l'enchantement, il vous sied bien d'être roi car vous puez comme charogne !* »

De son côté, le monarque aimait les mets faisandés. Ne rapporte-t-on pas qu'il envoya à quelque belle un billet ainsi rédigé : « *Chère âme, de grâce ne vous lavez plus, je serai là dans quinze jours.* » Était-ce Gabrielle d'Estrées ? On ne prête qu'aux riches !

On peut admirer au Louvre un bien joli tableau de l'École de Fontainebleau. Gabrielle d'Estrées et sa sœur, la duchesse de Villars, sont dans leur baignoire. L'une et l'autre sont ravissantes : fines, délicates, soignées. Le teint est d'ivoire, la bouche est vermeille et le sein est altier. Pour en exprimer d'ailleurs toute la valeur, l'une d'elles tient élégamment en ses doigts le bouton d'un téton. C'est délicieux ; c'est raffiné.

On comprend dès lors l'effroi, et presque le dégoût, de la belle Gabrielle lorsqu'il lui fallut approcher le gaillard Gascon qui sentait le bouc, puait l'ail et l'oignon et avait la main aussi leste que baladeuse. Le Béarnais tenait plus, en effet, du soudard que du salonnard.

Quant à lui, Henri de Navarre, non seulement il n'avait pas été effrayé par la blonde et jolie jeune femme mais encore il avait été comme frappé d'un coup de foudre et avait décidé, sur le champ, de la conquérir plutôt que son royaume. Et tandis que Gabrielle faisait la moue, Henri languissait, multipliant les approches et comblant de bienfaits la famille d'Estrées.

Deux mois durant, tout en faisant le siège de Chartres en ce printemps 1591, il investit celle qu'il espérait. Enfin, ne voulant point être trop longtemps cruelle, elle accorda ses faveurs au descendant des Bourbons. Celui-ci exulta. Mais ce fut pour constater peu après qu'il devait partager la place avec quelque gaillard de son entourage. Henri IV gronda mais sut aussi mettre l'humour nécessaire. Il avait l'esprit large et le cœur grand. Il possédait même une constance sans pareille pour obtenir ce qu'il désirait. Sa patience, sa vaillance aussi, le rendirent bientôt et définitivement maître de la place. Et dès lors, il n'eut plus qu'une idée : répudier sa femme, la reine Margot, dont les frasques défrayaient la chronique, afin de pouvoir épouser celle qui allait lui donner un fils auquel ils n'hésiterent pas à donner le prénom de César. Tout un programme ! Et point de superstition !

Alors Gabrielle, trop sûre de son fait, se montra insatiable. Après avoir casé sa famille, la voilà châtelaine de Montceaux, beau domaine près de Meaux. Ce ne fut pas tout, il lui fallait sa guerre et celle-ci avec les Espagnols. Hélas, le vaillant capitaine d'Ivry et d'Arques, celui dont le panache blanc avait tant de fois montré le chemin de la gloire et de la victoire, celui-ci donc, dut s'attarder quelques jours auprès de la favorite si bien qu'il perdit Calais, tombé entre les mains d'une armée placée sous les ordres du cardinal d'Autriche.

Le bon peuple de France, toujours facétieux, traduit à sa façon cette pitoyable situation en chantonnant ce leste quatrain :

« *Ce grand Henri qui voulait estre
L'effroi de l'Espagnol hautain
Maintenant fuit devant un prêtre
et suit le cul d'une putain.* »

Mais les mêmes braves gens ne surent pas, quelques années plus tard, louer la sagesse de Gabrielle, heureuse inspiratrice de l'édit de Nantes. C'était là pourtant un des plus grands actes politiques...

Gabrielle n'était plus seulement auprès du roi pour la gaudriole. Elle prenait part aux affaires de l'Etat et devenait importune. Elle allait mourir peu après, de bien curieuse façon, sans doute empoisonnée...

Marie de Médicis, avec laquelle des pourparlers avaient été entrepris, était toute prête à la remplacer : elle craignait tant le mariage d'Estrées. Elle ceintura la place et s'en rendit maîtresse. Mais cette grasse, fade et acariâtre Florentine parut bien vite si peu convaincante, qu'après les politesses d'usage, le Vert Galant se consola avec une nouvelle et redoutable conquête, Henriette d'Entragues, fille de Marie Touchet. Une curieuse boucle, dite de l'escalier de service, était bouclée !

« *Ventre saint-gris* », devait-il s'exclamer en sortant des bras de cette ravissante personne dont il allait faire une marquise de Verneuil. Bientôt cependant, il se montra plus circonspect tant devenaient inquiétantes les intrigues et excentricités de la trop belle Henriette. Il devait en mourir, semble-t-il... puisqu'on prétendit longtemps qu'elle avait armé le bras de ce fou de Ravaillac.

Amour, amour, quand tu nous tiens, on peut bien dire adieu prudence !

Belle à damner les saints

A l'automne 1668, le château de Saint-Germain-en-Laye fut le siège d'une curieuse mascarade. Y parvint un somptueux carrosse drapé de crêpe sombre, tiré par quatre chevaux du plus bel ébène. Tout de noir vêtu, un gentilhomme en sortit.

Etonnement du guet devant lequel il passa, fier comme le Gascon qu'il était ; ahurissement des serviteurs reconnaissant le marquis de Montespan, honorable capitaine du royaume, qui, à la tête d'une compagnie de cheval-légers, guerroyait jusqu'alors dans les régions nouvellement acquises de la Cerdagne et du Roussillon.

Il exigeait de rencontrer le roi. Celui-ci ne se fit guère prier, mais ne put s'empêcher de s'écrier au moment où surgissait dans la salle royale cette vision funèbre :

« *Mais de qui donc, Monsieur le marquis, portez-vous le deuil ?* »

— *De ma femme, Sire, de ma femme. Je ne la verrai plus.* »

Puis, faisant une courte révérence, il pirouetta, prit la porte et s'en retourna à Paris dans le même noir équipage, répétant à qui voulait l'entendre que sa femme était morte.

La bien vivante « défunte » était née Françoise-Athénaïs de Rochechouart de Mortemart, partageant de ce fait un des plus prestigieux et des plus anciens noms de l'armorial.

Elle était belle,

« *Belle à damner les saints,*

A troubler sous l'aumusse un vieux juge... »

Blonde avec de grands yeux bleus, le nez aquilin, et la bouche vermeille, Françoise-Athénaïs avait en effet tout pour plaire. Bien faite, admirablement proportionnée, elle disposait d'un avantage sur ses concurrents : elle avait des dents, et des dents fort blanches, alors que la plupart de ses contemporains, Louis XIV le premier hélas, n'exhibaient plus que de misérables chicots noircis.

Et puis, elle avait de la grâce, voluptueuse, un tantinet lascive, mise au service d'un esprit des plus fins et d'une imagination folâtre. Que pouvait-on espérer de mieux ? La princesse Palatine, belle-sœur du roi nous donne la réponse : « Elle était extrêmement amusante et on ne s'ennuyait jamais avec elle. »

C'est cette plante rare, poussée là pour le délasserment du guerrier, qui va partager pendant treize années, les plus brillantes du Grand siècle, la couche du Roi-Soleil.

Ce faisant, elle avait réussi une brillante opération. Pensez donc : évincer la douce Louise de La Vallière, qui venait encore de donner un bâtard au plus puissant prince de la chrétienté, ce n'était pas mince besogne. Car, bien qu'elle boitât légèrement, Louise était délicieuse. C'était le charme personnifié, la tendresse incarnée, l'humilité elle-même. Et puis, elle aimait le roi, calmement, simplement, sachant n'être là que pour le plaisir et le délasserment. Triomphante au réduit, elle ne paraissait pas au salon ; bref, elle était pure, vraie, belle. Elle allait maintenant sécher ses larmes dans un couvent, laissant quatre enfants comme témoins de ses égarements et de sa passion.

La Montespan l'emportait donc. Mais c'était sans compter avec les intrigues de la Cour et l'humeur fantasque du monarque dès qu'il s'agissait de la gent féminine. Sitôt en place, il lui fallut lutter. Que d'intrigantes, que de rivales erraient du Louvre à Saint-Germain et de Fontainebleau à Versailles !

Car tandis que mademoiselle de La Vallière devenait sœur Louise de la Miséricorde, le roi ne restait pas inactif. Anne de Rohan, baronne de Soubise, puis madame de Grancey, la princesse Anne-Marie de Wurtemberg enfin, se succédaient dans l'alcôve royale, cependant que madame de Montespan demeurait la favorite en titre. Cela lui suffisait.

Un jour, toutefois, elle s' alarma. Tant qu'il s'agissait de passades, elle savait et voulait fermer les yeux, même s'il lui était peu agréable de savoir son amant en compagnie de sa femme

de chambre, mademoiselle des Cèllets. Mais lorsque Louis jeta les yeux sur Marie-Angélique de Fontanges, fille d'honneur de Madame, qu'il allait discrètement rencontrer au Palais-Royal, elle se jugea en péril. Fontanges n'était pourtant pas dangereuse. On disait qu'elle était belle comme un ange et sottée comme un panier. Et ce n'est pas parce qu'elle ornait ses cheveux d'un ruban qui devint bientôt un bonnet compliqué fait de tuyaux de dentelles qu'elle était plus attirante. Au contraire...

Que de tourments dut alors subir l'opulente Athénaïs. Pour les apaiser, pour demeurer aussi maîtresse du cœur et de l'esprit de Louis XIV, elle multiplia les démarches auprès des entremetteuses et autres empoisonneuses avec lesquelles elle avait partie liée depuis belle lurette. Dès lors, le secours de la magie, des messes noires, des sacrifices d'enfants parurent insuffisants. Le potage royal fut rehaussé de poudres destinées à renforcer les liens avec la favorite dont la faveur déclinait. Celles-ci maintinrent peut-être l'attachement de Louis à l'altière Montespan ; elles eurent aussi un effet aphrodisiaque qui décupla les ardeurs et... les alarmes. Que faire ?

La Brinvilliers et la Voisin entrèrent en scène. L'affaire des Poisons commençait ; ou plutôt continuait ; elle éclaboussait une partie de la Cour. Et Fontanges mourait à vingt-deux ans après une année de souffrances inexplicables.

La Chambre ardente devait condamner trente-six personnes au bûcher. Seule l'instigatrice de toutes ces noirceurs y

échappait : elle allait, honteuse et craintive, chercher dans la religion, qu'elle avait tant bafouée, et dans les cures thermales, un apaisement à ses maux et à son désœuvrement.

La trop habile Maintenon s'emparait de la place. Elle ne la lâchera plus, pour la tranquillité du roi, pour la satisfaction de l'Eglise et pour le malheur du royaume.

Louis XV, si long à déniaiser, n'avait eu d'égards pendant sept années que pour son épouse ; jamais roi de France ne s'était si sagement conduit. Cela inquiétait...



Henri IV et Gabrielle d'Estrées, par Souchon.

Mademoiselle de Charolais avait pourtant tout essayé, ou presque ; son effronterie n'avait pu triompher.

Or voilà que le jeune Louis s'amourache de Louise-Julie de Mailly, aimable personne, qui entreprit de distraire celui que l'on prétendait inamusable. Elle y parvint partiellement avec le concours de ses sœurs et finit par être détrônée par la plus jeune qui devint madame de Châteauroux et défraya la chronique. On prétendit même qu'elle éprouva si fort Sa Majesté que le roi, au sortir d'une nuit fort libertine, en Lorraine, alors qu'il courait sus à la maison d'Autriche, se mit à cracher le sang et à subir une fièvre maligne qui allait le conduire aux portes du tombeau. Où était le prude jeune homme que les mœurs dissolues du Régent épouvantaient et qui redoutait la trop célèbre madame de Prie ?

Le roi se débattit plusieurs semaines à Metz, où l'étrange mal l'avait saisi. Il chassa madame de Châteauroux, reçut l'extrême-onction et devint... le Bien-Aimé.

Il guérit et s'en revint en sa bonne ville de Paris où les fêtes battirent leur plein, jusqu'à ce jour de février 1745 où fut annoncé un grand bal masqué à Versailles pour le mariage du dauphin avec l'infante d'Espagne.

Et c'est ainsi que, déguisé en « if », Louis XV tomba dans les rets d'une merveilleuse créature, madame Le Normant d'Étiolles, née Jeanne-Antoinette Poisson, qui sera bientôt marquise de Pompadour et aura tant d'influence sur le roi et sa politique.

*
* *

Non qu'elle régnât sans partage ; le Bien-Aimé avait pris goût aux jeux de l'amour, à l'instar de son bisaïeul, et il ne voyait nulle raison de s'en dispenser. Mais la Pompadour avait petit tempérament. On dit au reste qu'elle souffrait d'une méchante salpingite que la pauvre Faculté d'alors ne savait guérir.

Ce que constatant, elle décida d'être elle-même surintendante des menus plaisirs de son auguste amant. Elle choisit des tendrons, veilla à ce qu'elles n'aient aucune influence... intellectuelle sur le monarque et les logea dans un nouveau quartier de Versailles, fait de petites et discrètes maisons, édifié sur l'emplacement de l'ancienne ménagerie datant de Louis XIII. Ainsi naquit la légende du Parc aux Cerfs.

La mort de la marquise devait dépeupler ces modestes logis. Quelques fantaisies plus ou moins sérieuses, dont Mme d'Esparbès et Mme de Gramont, maintinrent en éveil les sens du roi. Mais la flamme n'y était plus. Le Bien-Aimé ne l'était plus guère ; au reste, il devenait blasé, ne se retournant même plus sur les beautés qui, pressées sur son passage, s'efforçaient d'arrêter son regard.

Il fallait aviser. Le premier valet de chambre, Lebel, était inquiet. Comment dérider son maître ; comment lui faire reprendre goût à la vie ? Le hasard fit bien les choses en la personne du comte du Barry qui se préoccupait de caser sa maîtresse dans d'honorables conditions. Et quel meilleur parti que le roi... très chrétien ! Au demeurant sa protégée disposait d'un prénom délicieux, Manon, que l'abbé Prévost avait récemment rendu célèbre, et d'un nom qui était en soi une

garantie à toute épreuve, mademoiselle Lange. En fait, et comme chacun sait, elle s'appelait Jeanne Bécu et avait plutôt rôti le balai. Experte en caresses et autres fantaisies, elle possédait un frais minois et une gorge pigeonnante, montrait une espièglerie coquine et pratiquait un style d'une savoureuse grossièreté qui contrastait singulièrement avec les allures gourmées des courtisanes précédentes.

Très vite, elle plut, fut officiellement présentée à la Cour et reçut une dotation princière...

Elle n'en demeura pas moins elle-même et ses bévues comme ses bons mots, partout rapportés, donnèrent un peu de gaieté aux dernières années du règne de Louis XV. Mais que d'émois ! Ne lâcha-t-elle pas un jour, alors qu'elle perdait au pharaon : « Ah, je suis frite ! » On imagine les gloses et sous-entendus provoqués par cette exclamation roturière. Décidément, elle n'était pas de ce monde et elle ne cherchait pas à en être. Elle demeurait elle-même, ce qui restera sans doute sa plus grande qualité.

Moyennant quoi, elle fut accusée de tout. D'avoir chassé Choiseul, exilé à Chanteloup ; d'avoir tenté de faire répudier Marie-Antoinette, qu'elle traitait méchamment de petite rousse ; de faire ingurgiter au roi quelque remontrant afin qu'il soit toujours, et en dépit des ans, dans d'heureuses dispositions ; d'avoir enfin, par son comportement trop libre et son langage parfois ordurier, préparé la Révolution, ce qui n'est pas sans doute tout à fait inexact.

Ne lui prêtons pas trop toutefois. S'il est vraisemblable qu'elle prononça la phrase devenue fameuse : « *La France, ton café fout le camp !* », ce n'est pas à Louis XV qu'elle s'adressait mais à un domestique ainsi nommé. Et, s'il est vrai qu'elle ne portait pas l'Autrichienne dans son cœur, il est au moins établi que celle-ci était d'une légèreté incroyable, suscitant les médisances qui ont terni sa gracieuse image.

La du Barry avait une vertu, oui, une vertu, rare dans ce monde : elle était bonne. Les événements passaient devant ses yeux comme les acteurs de la lanterne magique ; elle n'a jamais fait de mal bien qu'elle eût, pendant quatre grandes années, tout pouvoir de nuire.

Si bien qu'après l'avoir observée avec circonspection et sans indulgence, bien des courtisans vantèrent ses mérites et louèrent son art de plaire. Il n'est pas jusqu'à Voltaire qui en oublia son acidité coutumière pour ne retrouver que son alacrité et lui adresser de Ferney un gracieux quatrain. Elle lui avait expédié, témoignant ainsi de son habileté, deux coussins brodés de sa main et... deux baisers :

*« Quoi, deux baisers sur la fin de ma vie !
Quel passeport vous daignez m'envoyer !
Deux ? C'est un de trop, adorable égérie !
Je serai mort de plaisir au premier ! »*

Avec la pseudo-comtesse du Barry — car elle avait épousé pour la forme, par un mariage blanc, le frère de son protecteur — disparut la dernière des grandes favorites royales. Cette hétaïre, haute en couleur, avait eu au moins le mérite de raviver les soirées d'une Cour languissante, et, pour tout dire, finissante.



La
belle
Corisande

Pour les beaux yeux de Charlotte

LE VERT GALANT PERD LA TÊTE

par **Claude DUFRESNE**



Charlotte
de Montmorency,
princesse
de Condé,
par Decreuze.

HENRI IV n'a pas pu fermer l'œil de la nuit. Durant des heures, il n'a cessé de voir passer devant ses yeux le charmant visage et la fine silhouette de Charlotte de Montmorency. Depuis la veille, depuis que dans la galerie du Bord de l'Eau, au Louvre, il a aperçu la jeune fille qui, au milieu de ses compagnes, répétait un ballet, son cœur et ses sens sont la proie d'un de ces coups de foudre ravageurs que le Vert Galant connaît bien. Cette fois, il semble même que la foudre ait frappé plus fort que jamais, car au petit matin, le roi n'a plus

qu'une pensée : voir Charlotte au plus tôt couronner son désir. Par le duc de Bellegarde, l'un de ses fidèles, il a appris que la fille du connétable de Montmorency était fiancée avec un autre de ses amis, François de Bassompierre. Aussi, sans perdre un instant, encore couché, envoie-t-il chercher le vieux compagnon de sa jeunesse et lui tient-il un langage sans équivoque :

« Bassompierre, je veux te parler en ami. Je suis devenu amoureux furieux de mademoiselle de Montmorency. Si tu l'épouses et qu'elle t'aime, je te haïrai ; si elle m'aime, tu me

haïras... Je suis donc résolu de la marier à mon neveu, le prince de Condé. Elle sera la consolation et l'entretien de la vieillesse où je vais désormais entrer. »

Si Henri IV désire substituer son neveu au rude gaillard qu'est Bassompierre, ce n'est pas sans raison : le prince de Condé, en effet, a la réputation de préférer les jeunes gens aux dames. Ainsi, ne sera-t-il pas un époux trop encombrant et Charlotte, une fois mariée, pourra-t-elle devenir l'une des dames d'honneur de la reine Marie de Médicis et résider au Louvre, ce qui satisfera à la fois les exigences de l'étiquette et le bon plaisir du roi.

Mis au courant des intentions de son maître, Bassompierre s'est incliné avec bonne grâce et a formé le vœu que cette nouvelle passion apporte à celui qui en est la proie « *autant de joie que cette perte lui cause de tristesse* ». Très ému, le Béarnais se jette dans les bras de Bassompierre en lui promettant de faire sa fortune et cette scène touchante se termine par une embrassade générale. Henri est très satisfait à la pensée des délices que lui offrira la jeune Charlotte. Il ne se doute pas des mécomptes qui l'attendent ni qu'il sera prêt, un jour, à mettre le feu à l'Europe pour retrouver le cher objet de sa flamme.

Le mari renâcle

En amour, comme à la guerre, Henri IV est accoutumé de marcher au canon. Il entreprend donc sans tarder l'assaut de la « forteresse » ; celle-ci n'est pas imprenable, loin s'en faut. Bien que le roi ne soit pas très beau, qu'il dégage une odeur peu engageante et qu'il ait cinquante-six ans, Charlotte, qui n'en a pas encore quinze, ne fait pas trop de difficultés pour rendre « la place ». Chez les Montmorency, c'est une tradition pour les femmes de veiller au repos du guerrier... De plus, Charlotte est flattée des attentions royales. Sans même attendre d'être mariée, ce qui est pourtant l'usage, elle est devenue la maîtresse du Vert Galant, ce qui lui a permis de faire un jeu de mot qui, à défaut d'être de bon goût, ne manque pas de franchise ; quittant un soir l'appartement royal, elle a déclaré à l'une de ses sœurs : « *Je sors vert-moulue de ses bras.* »

Henri IV, on s'en doute, est aux anges. Bien qu'il ne compte plus ses aventures, jamais peut-être il n'a été emporté dans un tel tourbillon passionnel. Il le manifeste en se comportant, malgré son âge, comme un collégien. Tallemant des Réaux nous raconte : « *Le jour du Mardi gras, on courait une bague que donnait mademoiselle de Montmorency. Le roi fit toutes les folies que pouvaient faire les jeunes gens. Il courait la bague avec un collet de couleur et des manches de satin de Chine.* »

Le seul que l'aventure n'enchant pas, c'est le prince de Condé. La perspective de devoir vivre avec une femme le réjouit d'autant moins qu'il sait déjà que cette femme va lui planter des cornes. Mais il est bien obligé de s'incliner devant la volonté de son oncle. Le mariage est donc célébré le dimanche 17 mai à Chantilly, domaine des Condé. Le roi a offert à sa nouvelle « nièce » un magnifique collier de pierreries de dix-huit mille livres et il s'apprête à poursuivre une idylle qui, chaque jour, l'enflamme d'avantage. Mais il faut croire que le jeune Condé est animé par un sérieux esprit de contradiction, à moins que les « talents » de sa jeune épouse l'aient soudain éclairé sur les charmes féminins, car le voici qui se refuse soudain à jouer les

maris trompés et entraîne sa femme loin de la Cour. Charlotte est désespérée ; elle adresse à Henri des billets brûlants où elle le nomme « *astre que j'adore* » et où elle proteste de son amour. De son côté, le roi ne peut plus concevoir l'existence sans Charlotte et il intime au mari récalcitrant l'ordre de regagner Fontainebleau où il séjourne ; Condé, de mauvaise grâce, doit s'exécuter. Alors le Béarnais retrouve sa joie de vivre et son comportement de jouvenceau : il teint sa barbe blanche, porte un collier de senteurs — ce qui n'est pas un luxe — et va donner la sérénade sous les fenêtres de la belle. Ce manège exaspère Condé qui, décidément, ne sait pas vivre ; il va trouver le roi et lui manifeste son intention d'éloigner Charlotte. Henri entre dans une colère épouvantable et jette à la tête du jeune homme ce que toute la Cour murmure, à savoir qu'il serait un bâtard.



François de Bassompierre renonça à épouser Charlotte...

Certaines méchantes langues affirment même que la princesse de Condé, la mère du prince, aurait eu des bontés pour Henri et que celui-ci serait le vrai père du garçon dont il s'efforce de chiper la femme ! Situation pour le moins vaudevillesque. En tout cas, Condé ne goûte guère la plaisanterie et se demande avec angoisse de quelle manière il peut encore sauver son honneur et sa liberté. Pour mettre fin à cette tragi-comédie, Sully a en effet conseillé au roi d'envoyer le prince faire un petit séjour à la Bastille. Condé ne perd donc pas de temps : une nuit, prenant sa femme en croupe, malgré ses vives protestations, il galope jusqu'au château qu'il possède dans les environs de Soissons. Cette fuite plonge Henri dans le désarroi le plus complet et le conduit à prendre une initiative fort peu compatible avec sa dignité. Déguisé en postillon, le visage dissimulé

sous une fausse barbe, il se rend au château où est enfermée celle qu'il appelle son « bel ange » et parvient à la rencontrer. Condé prend alors la décision de fuir la France avec Charlotte. Par un temps abominable, après des péripéties sans nombre, il arrive à Bruxelles où il est accueilli à bras ouverts. Bruxelles est en effet sous la domination des Habsbourg, les pires ennemis d'Henri IV. La pauvre Charlotte est désespérée d'être ainsi séparée de son « astre », le Béarnais ne l'est pas moins. Quand il apprend que sa bien-aimée est prisonnière dans un pays hostile, Henri convoque Sully en pleine nuit pour lui demander conseil : sagement, le ministre recommande d'attendre que les choses se tassent. Mais le roi ne l'entend pas de cette oreille ; il clame son désespoir à tous les échos, il semble prêt à toutes les folies, y compris à répudier la reine pour épouser Charlotte. En attendant, les deux amoureux échangent des billets brûlants. Aidé par Malherbe, Henri s'écrie :

*« O beauté non pareille,
Ô ma chère merveille,
Que le rigoureux sort
Dont vous m'êtes ravie
Animerait ma vie
S'il m'envoyait la mort ! »*

Les semaines passent ; le désespoir du roi est à son comble. Jamais il n'a aimé avec autant de violence. L'absence du « bel ange » lui dicte un stratagème digne d'un roman-feuilleton : il va faire enlever Charlotte. C'est le marquis de Cœuvres qu'il charge de cette délicate mission ; choix étrange, si l'on se souvient que Cœuvres est le propre frère de Gabrielle d'Estrées, l'ancien grand amour d'Henri. Cœuvres se met donc en route, ayant dressé un plan qu'on dirait imaginé par Ponson du Terrail : il s'agit de faire évader Charlotte au moyen d'une échelle de corde, après quoi un cavalier masqué la prendra en croupe et la conduira à bride abattue vers Paris, c'est-à-dire vers l'amour. Henri est convaincu de la réussite de ce plan machiavélique. Comme d'habitude lorsqu'il est satisfait, il ne peut tenir sa langue et va jusqu'à mettre sa propre femme au courant de son projet. Marie, qui entretient des relations secrètes avec l'Espagne, fait avertir les geôliers de Charlotte et le marquis de Cœuvres regagne Paris... sans la jeune femme.

Le désespoir d'Henri est à son comble. Il ne voit plus qu'un seul moyen pour récupérer son « bel ange » : la force. Le voilà prêt à faire la guerre. Oui, comme jadis ceux d'Hélène de Troie, les beaux yeux de Charlotte vont provoquer une guerre ! En fait, il y a longtemps que la politique française s'efforce d'abaisser la maison d'Autriche. Henri IV et ministre Sully ont déjà réussi à dresser les princes protestants allemands contre l'autorité de l'empereur d'Allemagne. Henri décide de brusquer l'intervention de la France. Il met sur pied une immense armée de trois cent mille hommes et fixe au 16 mai 1610 le déclenchement des hostilités. Bien entendu, son premier objectif sera les Pays-Bas, ce qui lui permettra de retrouver enfin Charlotte.

La décision du roi de faire la guerre provoque un émoi considérable dans les cours européennes. Le pape menace même d'excommunier le souverain ; mais rien ne saurait arrêter le Béarnais, tant la pensée de sa bien-aimée le hante, comme en témoigne cette lettre que l'ambassadeur d'Espagne adresse à son roi : *« Je crains tant la passion de l'amour et je vois ce roi si enflammé par la princesse de Condé que je ne sais qu'en dire. Je ne trouve guère de raisons de tenir la paix pour assurée en voyant les choses selon la raison d'Etat ; j'en trouve beaucoup plus de tenir la guerre pour certaine en les voyant au point de vue de l'amour »...*

Ainsi, parce qu'en lui la passion l'emporte, le bon roi Henri, pour une jeune femme qui n'a pas seize ans, est sur le point d'affronter le tout puissant Saint-Empire romain germanique ! Mais le 14 mai 1610, le poignard de Ravillac met une fin tragique au dessein du roi : la guerre de Trente Ans n'aura pas lieu, ou du moins, pas tout de suite. Le sort voudra que ce soit le propre fils de Charlotte et de son mari, celui qu'on appellera le Grand Condé, qui remportera les victoires qui amèneront l'Empereur à reconnaître, par le traité de Westphalie, l'hégémonie de la France en Europe. Finalement, s'il n'avait pas retrouvé son « bel ange », le rêve d'Henri IV de voir la France dominer sa rivale hispano-autrichienne s'était quant même réalisé...

Charlotte ne pleura pas trop longtemps son « astre », mais



... mais le prince de Condé refusa, lui, de jouer les maris complaisants.

n'abandonna pas pour autant les sentiers fleuris de l'adultère. Elle conserva l'habitude de ridiculiser son mari, du moins si l'on en croit les commérages de madame de Motteville : *« J'ai ouï dire à la princesse de Condé, nous rapporte-t-elle dans ses mémoires, qu'elle regrettait que le cardinal Bentivoglio n'eût pas été élu pape, afin de pouvoir se vanter d'avoir eu des amants de toutes les conditions : des papes, des rois, des cardinaux, des princes, des ducs, des maréchaux de France et, même des gentilshommes. »* On comprend que cette dame ait fait perdre la tête au bon roi Henri !

Mâitresses et favorites (2)

LES REINES DE LA MAIN GAUCHE

par **Michel de DECKER**



**Agnès Sorel,
la « Dame de Beauté »,
qui régna
sur
Charles VIII.**

LA personnalisation du pouvoir entre les mains d'un homme — et seulement d'un homme, grâce à l'astucieuse résurrection de la loi salique (1) — conduisit paradoxalement à faire jouer aux femmes de l'entourage royal un rôle politique occulte, insignifiant ou capital selon leur tempérament et leurs ambitions.

Les égéries des rois de France ne se contentèrent pas toujours, comme nous l'avons vu aux chapitres précédents, d'embellir leurs nuits.

N'est-ce pas le regard fiévreux d'une marquise blonde qui met parfois le feu aux poudres des canons ou renverse tel ministère ? C'est pour vivre de belles amours qu'un monarque

rattache une province à la couronne ou interdit la pratique d'une religion. N'est-ce pas pour le corps souple d'une jolie maîtresse qu'un roi entreprend des dépenses excessives, construit des châteaux, fait voter des lois ? En tout temps de l'histoire de France il convient donc de trouver « la reine de la main gauche » et de mesurer son influence.

Agnès fait chasser l'Anglois

Si Charles VII, que l'on surnommait « l'indolent », s'est subitement métamorphosé en « victorieux », c'est bien du fait d'une Picarde qui était un peu magicienne. En réalité, il n'était pas vraiment aussi indolent qu'on l'a dit puisque, entre 1423 et 1446, il avait tout de même fait treize enfants à Marie d'Anjou qu'il avait épousée quand il avait dix ans !

Fils d'Isabeau de Bavière et de Charles VI l'insensé, il était appelé à conclure cette cruelle guerre qui dura cent seize ans.

C'est en 1444, à Toulouse, soit neuf ans avant la fin de ce conflit, que le regard du roi Charles croisa pour la première fois celui d'Agnès, fille de Jean Sorel le Picard. Agée de vingt-deux ans, elle faisait partie de l'escadron des demoiselles d'honneur d'Isabelle d'Anjou, la femme du célèbre roi René. Ah ! le regard d'Agnès, souligné par un sourcil délicatement épilé ! Et ce sein jaillissant de la robe, ce visage aux lignes si douces ! Il n'est qu'à contempler aujourd'hui le portrait que brossa Jean Fouquet (et qui figure au musée d'Anvers) pour comprendre pourquoi elle illumina soudain la vie triste et tourmentée de Charles VII.

« Elle était une des plus belles femmes que je vis jamais », se souvient son contemporain, Olivier de la Marche.

« C'était la grâce naïve et la sagesse aimable » ajoute un autre témoin... alors que dans le même temps le Bourgeois de Paris notait : « On dit que c'est une belle garce sans foi ni loi ! »

Toujours est-il qu'il ne se passa que peu de temps avant qu'elle ne tombât dans les bras du roi qui s'empressa de lui verser une pension de trois cents livres et de lui offrir les seigneuries de Roquecezière en Rouergue, d'Issoudun en Berry, d'Anneville et de Vernon-sur-Seine. Mais le plus beau des cadeaux que Charles VII fit jamais à son amante fut le château de Beauté-sur-Marne.

Ainsi, lui dit-il, « désormais je ne vous appellerai plus que ma dame de Beauté ».

Et tous ceux qui ont pu observer un jour la démarche provocante de la belle, distinguer sa cuisse moulée dans la soie de ses robes outrageusement ajustées, savent que ce titre n'était nullement usurpé.

Evidemment, le roi ne tardera pas à lui faire un, puis deux, puis trois enfants. Trois filles. En chaire, les prédicateurs tonneront :

« Prenez garde, sire, à la vengeance céleste ! » grondera par exemple Jouvénal des Ursins.

De son côté, heureusement, la reine Marie d'Anjou avait opté pour la philosophie, la résignation :

« C'est mon roy et mon seigneur. Il peut tout sur moi et je n'ai aucun droit d'examiner ses actions... »

Charles VII a maintenant organisé sa vie pour être seul le plus souvent possible avec celle qu'il aime jusqu'à la démesure, celle dont le visage, lorsque les paupières sont mi-closes, apparaît tel celui d'une madone peinte par un Florentin. Mais, si tôt qu'elle les relève, la flamme qui brille dans ses prunelles, si elle ne manque pas d'être ensorceleuse, dénote aussi la volonté et la fierté.

Brantôme ne manquera pas, d'ailleurs, dans sa *Vie des dames galantes* de mettre en évidence cet aspect orgueilleux de la châtelaine de Beauté. « Voyant le roi enamouré d'elle et ne soucier que de lui faire l'amour et, mal et lâche, ne tenir compte

de son royaume, Agnès lui dit : "Lorsque j'étais encore jeune fille, un astrologue m'a promis que je serai aimée et servie par l'un des plus vaillants et courageux rois de la chrétienté. Quand vous m'avez fait l'honneur de m'aimer, je pensais que ce fut ce roi valeureux qui m'avait été prédit... mais je vous vois si mal, avec si peu de soins de vos affaires, que je vois bien que je me suis trompée. Ce roi courageux n'est pas vous, mais le roi d'Angleterre, qui fait de si belles armes et vous prend tant de belles villes à votre barbe. Adieu ! Je m'en vais le trouver, car c'est celui dont parlait l'astrologue."

» Ces paroles piquèrent si fort le cœur du roi, ajoute le chroniqueur qu'il se mit à pleurer. Prenant courage et quittant sa chasse et ses jardins, il prit le frein aux dents, si bien que, avec bonheur et vaillance, il chassa les Anglais de son royaume. »

Evidemment, la version de Brantôme est un peu simpliste. Mais il n'en demeure pas moins que le résultat est là et qu'Agnès n'y fut pas étrangère ! Et s'il n'y eut sans doute pas plus d'astrologue que de chantage, il y eut pourtant deux hommes, deux personnages dont elle sut vanter les mérites à son royal amant et qui surent apporter leur contribution à la lutte finale : le sénéchal Pierre de Brézé et le banquier Jacques Cœur. Deux hommes en qui Agnès avait toute confiance. Un banquier pour financer la guerre, un soldat pour la faire... et pour l'achever par une triomphale campagne de Normandie.

Car les Anglais sont, en effet, bientôt boutés hors de Rouen, hors de Caen, et enfin, le 15 avril 1450, anéantis à Formigny. Ce jour-là, Pierre de Brézé, le protégé d'Agnès, ne fit pas moins de mille cinq cents prisonniers et laissa cinq mille ennemis, sans vie, sur le terrain.

« Dieu a fêru ces enragés
Et la dernière des batailles.
Par leur trépas nous a vengés... »

écrivit alors un poète des Vaudevires.

Mais ce jour-là, les yeux brûlants d'Agnès s'étaient déjà éteints. Elle était morte deux mois plus tôt dans un manoir du Mesnil-sous-Jumièges, à deux pas de la célèbre abbaye des bords de Seine, presque au terme de cette campagne de Normandie qu'elle avait tant encouragée. Au terme, aussi, d'une nouvelle grossesse. Elle venait de donner le jour à une quatrième bâtarde royale lorsqu'elle fut prise d'un « flux de ventre ». « On sut vite qu'elle était perdue » se lamente un chroniqueur. Elle n'avait connu que vingt-huit printemps mais elle avait su transformer le roi Charles aux frêles épaules en libérateur du territoire.

Diane écrit au pape

Soixante-quinze ans plus tard, le petit-fils d'Agnès Sorel épousait Mlle de Saint-Vallier.

Elle a seize ans, Louis de Brézé, grand sénéchal de Normandie — petit-fils de Charles VII — en compte cinquante-six. Elle est d'une rare beauté — une beauté de statue. Il est laid, bossu, il a perdu ses dents. Des morceaux d'ivoire reliés par un fil d'or les remplacent. Tordu par la goutte, il chemine de guingois. Quel tableau ! Alors que sa jeune femme est la séduction même : « Une nature plantureuse et appétissante dont les charmes sont propres à réveiller les sens les plus engourdis. » Si l'on ajoute, enfin, que cette jeune mariée restera dans l'histoire sous le nom de Diane de Poitiers, on a tout dit !

Sa beauté tenait du prodige. Brantôme, ébloui, était même convaincu que pour l'entretenir elle usait, chaque matin, de « quelques bouillons composés d'or potable et d'autres drogues. » « Je crois bien, ajoute-t-il, béat d'admiration, que si cette dame eût encore vécu cent ans, elle n'eût jamais vieilli, fût du même visage, tant il était bien composé, fût du corps tant il était de bonne trempe. » A dire vrai, n'en déplaît à l'auteur des *Dames galantes*, Diane n'usait d'aucune recette magique et, si à soixante-sept ans « elle était aussi fraîche comme en l'âge de

trente », c'est tout simplement parce qu'elle avait découvert les vertus de la diététique, du sport et des douches froides quotidiennes !

Le 23 juillet 1531, Diane est veuve d'un mari qui comptait quarante ans de plus qu'elle. Elle va maintenant devenir la maîtresse du futur Henri II qui était, lui, son cadet de vingt ans. Et elle régnera sur ses sens et sur son esprit jusqu'au fatal coup de lance de Montgomery ! Car elle ne fut pas qu'une simple courtisane. Les mèches de ses cheveux qui s'échappaient de son « escoffion » en un désordre calculé tombaient sur un visage impressionnant de grâce, certes, mais aussi de volonté. Adroite, c'est elle qui poussera toujours Henri à aller dormir auprès de la reine Catherine afin qu'il procréé légitimement. Ambitieuse, son action s'étendra et s'exercera sur toutes les affaires de l'Etat. C'est elle qui correspond avec les maréchaux, les princes et les ambassadeurs. Et avec le pape, même ! Car c'est à Diane, personnellement, que s'adressa en effet le souverain pontife — Paul IV — lorsqu'il voulut apaiser le conflit qui opposait Henri à Philippe II, successeur de Charles Quint. En ces termes : « *C'est un devoir pour nous, qui sommes à la tête du troupeau des fidèles, que d'exhorter les princes à la paix. Et ce devoir est particulièrement impérieux pour ceux qui peuvent se prévaloir d'autorité sur les princes ou de faveur de leur part. C'est votre rôle aussi, chère fille, que d'appuyer de toutes vos forces, auprès du roi très chrétien, l'action que nous menons, œuvre pie et nécessaire, de joindre à nos prières, à nos exhortations, vos prières et vos exhortations, afin que l'esprit du roi soit d'autant plus enclin à recevoir les conseils de la paix qu'il y aura été mieux engagé par les supplications et les efforts combinés des siens.* » Jugez de la stupefaction de la « chère fille » ! De sa satisfaction, aussi, car ce beau billet du pape pesait lourd dans la balance face aux épigrammes féroces que ses ennemis se plaisaient à rédiger — en latin ! — et dans lesquelles ils l'accablaient en décrivant — contre toute réalité — ses rides hideuses, sa toison blanche, ses dents déchaussées, sa poitrine tombante et ses souillures intimes !

Car évidemment, son influence (le roi demeurait après dîner une heure et demie à raisonner avec elle et lui faire part de tout ce qui arrivait) ne lui attirait pas que des amitiés, ne fut-elle pas une admiratrice inconditionnelle des Guise dont la maison, grâce à elle, parvint au sommet de sa puissance ? Amie des Guise, elle haïssait naturellement les protestants qui eurent fort à souffrir de son règne. Si l'on en croit l'historien de Thou — contemporain de Diane — on apprend par exemple, au gré d'un des cent trente-huit livres composant « l'histoire de son temps » que, revenant un jour d'une procession solennelle, elle s'était installée, avec Henri II, à une fenêtre de l'hôtel des Tournelles pour assister au supplice d'une poignée de huguenots et, — De Thou *dixit* — alors que les malheureux hurlaient de douleur, « *Elle riait et folâtrait auprès du roi* » ! Dans Paris, bien sûr, on commença de chanter quelques couplets méchamment troussés du genre :

*« C'est Diane qui vous fait brûler,
Les yeux crevés, tondus, pendus,
car on allume les bûchers
avec le feu qu'elle a au c... »*

Et puis arrive le 30 juin 1559. Ce jour-là, la lance de Gabriel de Montgomery entre dans l'œil droit du roi et lui défonce le crâne. Dix jours d'agonie. Ambroise Paré est impuissant.

« *Le roi est-il mort ?* demande Diane.

— *Non, Madame. Mais on croit que Sa Majesté ne passera pas la nuit.*

— *Eh bien alors, allez ! Car tant qu'il lui reste un doigt de vie je veux que mes ennemis sachent que je ne les crains point.* »

Une ultime bravade. L'heure de la revanche a sonné pour Catherine de Médicis.

Diane devra bientôt prendre la route de l'exil. Un exil doré, il est vrai, puisqu'elle vieillira paisiblement dans son délicieux



Diane de Poitiers en chasserresse. Le roi Henri II fut sa plus belle prise (Ecole de Fontainebleau).

château d'Anet. On raconte encore que l'année de sa mort — en 1566 — elle était toujours très belle et désirable au point, même, d'inspirer une passion délirante à l'un de ses pages qui se perdit de désespoir. Elle avait soixante-sept ans.

Son influence n'allait pas s'éteindre avec elle puisque, ayant marié sa fille Louise avec Charles de Lorraine, duc d'Aumale, Diane se trouve être l'aïeule des maisons royales de Bourbon et de Savoie !

Une ame forte

Quittons une Médicis, Catherine, l'épouse délaissée d'Henri II, pour en rejoindre une autre, Marie, la mère de Louis XIII, et retrouvons-la alors qu'elle est totalement fascinée par son maréchal d'Ancre, Concino Concini, et par son intriguante épouse, Eleonora Dori dite la Galigai, laquelle, en prenant un pouvoir incroyable sur la veuve de Henri IV, fut aussi, à sa manière, une « reine de la main gauche ». Concini, lui, qui est devenu maréchal de France alors qu'il n'a jamais commandé un soldat, ne pense qu'à se couvrir d'honneurs en roulant dans les bras de Marie de Médicis. Les Parisiens ne l'aiment pas :

*« Si la reine allait avoir
un enfant dans le ventre
Il serait bien noir ^
Car il serait d'Ancre... »*

fredonnent-ils en passant devant le Louvre. Mais ils détestent la Galigai — la noiraude ! — qui est aussi laide que notre Diane était belle, aussi vive et impétueuse que Marie de Médicis, sa sœur de lait, est molle et paresseuse. Résultat, la reine qui passe toutes ses soirées avec elle ne prendra guère de décisions sans l'avoir consultée. Et pourtant, elle est folle... ou presque ! Elle est hystérique mais elle se croit ensorcelée. Elle ne supporte que des médecins juifs et lave sa vaisselle à l'eau bénite. Pour apaiser ses maux de tête, elle fait bénir des coqs ou des pigeonneaux et se les applique violemment sur le front. Certaines nuits, elle déambule toute nue dans sa chambre en portant des petites chandelles allumées et en lançant des imprécations. Elle n'oublie pas, cependant, de s'enrichir outrageusement.

Son influence sur Marie de Médicis ? N'est-ce pas elle qui inventa Richelieu en le faisant secrétaire d'Etat à la Guerre et aux Affaires extérieures ? Concini assassiné, on l'arrêtera. Elle sera accusée de lèse-majesté et de sorcellerie. On la jettera à la Bastille pour la traduire devant une commission extraordinaire. Quand on lui demandera par quel art elle avait si bien maîtrisé la reine mère, elle répondra :

« Par l'ascendant d'une âme forte sur un esprit faible ! »

Mais cette répartie pleine de bon sens ne la sauvera pas. Condamnée à mort, elle sera décapitée et brûlée, le 8 juillet 1617. Ses cendres furent dispersées au vent mauvais.

Le siècle d'Athénaïs

« Toute cette cendre au vent, nous la respirerons, et par la communication des petits esprits, il nous prendra bien quelques humeurs empoisonnantes dont nous serons tous étonnés », note Mme de Sévigné au soir du 16 juillet 1676. Ce jour-là, la Galigai n'est plus depuis cinquante-neuf ans et il s'agit cette fois des cendres de la Brinvilliers et du véritable « coup d'envoi » de la fameuse affaire des Poisons dans laquelle on a tenté, maintes fois, de compromettre une autre égérie, la plus royale peut-être, Mme de Montespan. Il n'est pas question, ici, d'entreprendre la réhabilitation de « la grande sultane » (2), il suffit de savoir, si on veut la blanchir dans l'histoire des messes noires, que si les accusés ont souvent parlé DE Mme de Montespan, aucun d'entre eux n'a jamais reconnu avoir parlé A Mme de Montespan, cette favorite qui, pendant plus de dix ans, sut bien faire la pluie et le beau temps dans le cœur du Roi-Soleil.

« N'oubliez pas, lui disait-elle, que je descends des ducs d'Aquitaine et que par conséquent ma famille est plus ancienne

que celle des Bourbons ! » C'est à peine si Athénaïs de Rochecouart de Mortemart ne traitait pas de parvenu le petit-fils du Béarnais ! Mais il aimait cela. Il aimait ce côté hautain, éblouissant d'esprit, il aimait aussi la triomphante beauté de cette maîtresse qu'il laissait admirer à tous les ambassadeurs. Toutes choses qui faisaient défaut à la pauvre Marie-Thérèse, son épouse.

Il était sous le charme. A tel point que, tout le temps que dura l'empire d'Athénaïs à la race orgueilleuse, il ne pensa plus et n'agit plus qu'après s'être posé la question :

« Que dira-t-elle ? Cela lui plaira-t-il ? »

Et il est vrai que l'économiste devint prodigue, que le brave devint aventureux et le calculateur, fougueux. Aurait-il écrit, sans elle, les plus grandes pages de son règne ? Qui peut le dire ? En tout cas, c'est durant la décennie d'Athénaïs (1670-1680) que se déclarent les grandes guerres, que commencent les folles dépenses du siècle et que s'instaure la politique de magnificence. Mme de Montespan était toute-puissante. C'est elle qui portera Lully aux plus hauts emplois, qui encouragera Racine et Boileau. C'est elle qui pensionnera le vieux Corneille devenu impécunieux. C'est elle qui conseillera souvent Molière : les astrologues de la Cour lui semblent ridicules ? Elle demande à Jean-Baptiste Poquelin de les caricaturer, Molière compose *Les amants magnifiques*. Tartuffe daube les faux dévots de la vieille Cour : l'Eglise se fâche, Athénaïs sourit, Molière l'emporte. Don Juan se moque du Diable et de Dieu, Molière est menacé, Athénaïs s'amuse, Molière l'emporte. Elle considère que le doyen de la Faculté de médecine est un fat, Molière crée le personnage de Diafoirus. Elle est toute-puissante.

Un jour, elle dit à son amant qu'elle veut armer un vaisseau pour courir sus à ces insolents de Hollandais et d'Espagnols qui désolent le commerce français :

— *Soit*, répond le roi, qui lui offre "Le Comte", un navire corsaire du port de Brest, avec deux cents hommes d'équipage.
— *J'aimerais tant avoir un château à moi*, minaude-t-elle.
— *Soit*, répond le roi, qui s'empresse de faire construire Clagny.

— *J'aimerais tant que nos enfants soient légitimés !*
— *Soit*, obtempère Louis XIV, qui, de sa plus belle plume, signe les lettres patentes faisant de ses bâtards des enfants « *pouvant tenir en notre royaume toutes charges, états, dignités, bénéfices, ainsi que s'ils étaient nés en vrai et loyal mariage* ».

Et pour veiller à l'éducation de l'aîné de ces légitimés — le duc du Maine — Athénaïs avait elle-même choisi une gouvernante... mais elle ignorait, ce faisant, que cette femme la supplanterait bientôt... et qu'elle allait aussi faire le malheur de bien des protestants...

Cette fois encore, la perspicacité de Mme de Sévigné tient du prodige ! Voici en effet ce qu'elle écrit à sa fille lorsque Athénaïs décide de confier l'éducation de ses enfants à Mme de Maintenon : *« Je veux, ma bonne, vous faire voir un petit dessin de cartes qui vous surprendra. C'est que cette belle amitié de Mme de Montespan et de son amie est une véritable aversion... c'est une aigreur, c'est une antipathie, c'est du blanc, c'est du noir. Vous me demandez d'où vient cela ? C'est que l'amie est d'un orgueil qui la rend révoltée contre les ordres de l'autre. Elle veut bien être au père, mais pas à la mère ! »*

Etonnant, non ? Car on sait que Françoise d'Aubigné — l'amie — ne tardera pas, en effet à être au père... et à l'épouser, à l'automne de 1683 — quelques mois après la mort de la reine Marie-Thérèse.

Le Roi-Soleil était ravi de trouver « *une femme qui ne lui parlait que de vertu* », sourit l'abbé de Choisy... pour qui la vertu avait beaucoup de secrets ! Une femme qui, quoique « *hors d'état d'avoir des enfants du fait de son âge* », avait conservé quelques restes de beauté. Et Louis XIV n'était pas homme à en faire fi. Il paraît, en effet, que malgré ses quarante-huit ans,

« le très beau corsage » qui naguère avait tant plu à Scarron, n'était pas encore tombé dans le domaine des souvenirs et qu'il plaisait beaucoup à Sa Majesté, lorsqu'elle aimait, avec Mme de Maintenon, à franchir les bornes de l'amitié. Il paraît encore qu'il ne fallait pas lui faire violence pour qu'elle prit plaisir à les franchir ! Car malgré des apparences pudibondes et bigotes, elle savait bien « battre le velours » ! Saint-Simon nous a confié qu'étant jeune elle avait « fort rôti le balai » avec son vieux mari quasi paralytique mais qui n'était pas infirme quand il s'agissait de fournir le balai et d'attiser la braise ! Maintenant, s'amuse Bussy-Rabutin dans son *Histoire amoureuse des Gaules*, « elle ne manque pas de caresser le roi autant qu'il est possible et elle est du nombre de celles qui sont très sensibles aux caresses que les femmes aiment à se prodiguer entre elles en témoignages de leur mutuelle tendresse. » On n'ignore pas, en effet, qu'elle avait fait quelques voyages à Lesbos avec un guide nommé Ninon de Lenclos.

Madame « Solidité »

En réalité, la saison des fredaines ne dura guère. Quand elle eut atteint le cap du demi-siècle, Mme de Maintenon ne régna plus souverainement sur les sens du Roi-Soleil. Elle fit mieux : elle régna sur l'esprit. Et si Louis XIV la remettait parfois à sa place de morganatique en lui lançant brutalement : « De quoi vous mêlez-vous ? » Il l'écoutait pourtant, il estimait son bon sens, il appréciait son tact, sa subtilité, son esprit politique. Il aimait la fermeté de son caractère. Il ne lui demandait jamais : « Qu'en pensez-vous, Madame ? », non, il disait : « Qu'en pensez-vous, votre solidité ? »

Finis les abus, certes, mais le Roi-Soleil, jusqu'à un âge relativement avancé, ne se privera pas de « passer sa fantaisie » dans les bras de « Madame Quatorze ». Elle-même l'avouera, d'ailleurs :

« Je songeais à l'amuser pour le retirer des femmes, ce que je n'aurais pu faire s'il ne m'avait trouvée complaisante et toujours égale. Il aurait été chercher son plaisir ailleurs, s'il ne l'avait trouvé avec moi. »

Toujours au service du roi, peut-être, mais pas toujours de gaieté de cœur ! On la rencontrera, par exemple, un jour, dans un confessionnal, se plaignant des « occasions pénibles » que faisait naître trop souvent à son goût son royal époux ! Or, au jour de cette confession... Mme de Maintenon était âgée de soixante-dix ans !

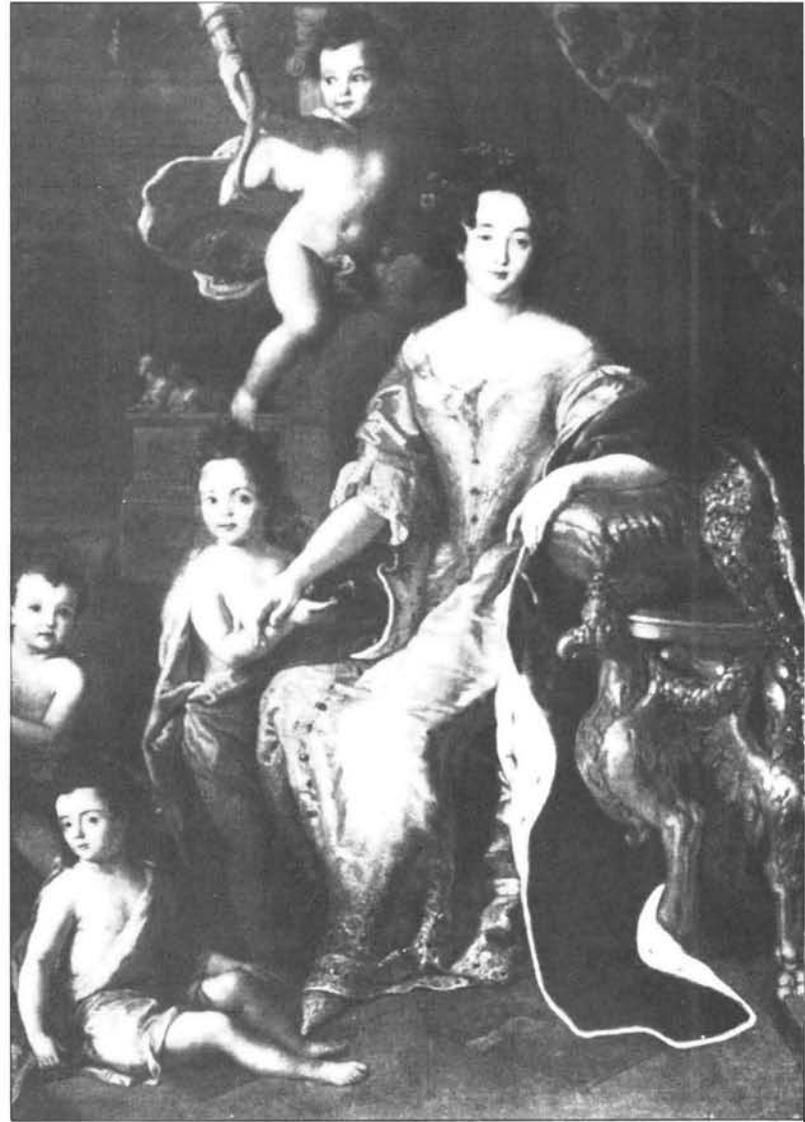
C'est précisément dans l'obscurité du confessionnal et dans la fréquentation assidue des soutanes que Mme de Maintenon va se révéler pleinement et se décider à orienter la pensée royale.

« Il faut que vous incitez les protestants à se convertir, il y va de votre salut », conseilla-t-elle au roi.

On connaît la suite : les horribles dragonnades et la stupide révocation de l'édit de Nantes. Catastrophique, même, car, si politiquement cette décision ne sut que regrouper contre la France toutes les puissances protestantes, économiquement et démographiquement, elle eut d'incalculables conséquences : plus de trois cent mille protestants qui vont quitter le royaume et si l'on sait que la plupart d'entre eux sont des banquiers, des marchands ou des maîtres de manufactures possédant quelques bons secrets de fabrication, on mesure l'ampleur du désastre ! Alors, la question qui se pose ici est la suivante : la Maintenon est-elle essentiellement responsable de cette intolérante prise de position du roi ?

Cela ne fait aucun doute aux yeux de Saint-Simon qui affirme que le projet de destruction du protestantisme fut mûrement réfléchi entre le confesseur, le ministre et l'épouse chérie soit le père La Chaise, Louvois et la veuve Scarron.

« Oui ! » surenchérit Michelet qui ira même jusqu'à écrire que ce sont les jésuites qui ont bordé la Maintenon dans le lit du roi



Mme de Montespan et ses enfants (ci-dessus). Louis XIV fut subjugué

en échange de l'anéantissement des huguenots !

« L'ambition de cette vieille guenipe a jeté toute la France dans le malheur », grogna la princesse Palatine.

Avec le recul nécessaire à l'analyse, les historiens du XX^e siècle tiennent des propos plus modérés. Ils admettent que Mme de Maintenon a œuvré pour la conversion mais ils estiment qu'elle n'est pas directement responsable de la révocation.

Il n'en demeure pas moins qu'elle n'a rien fait pour éviter le pire ! Elle haïssait tant ses anciens coreligionnaires !

Un Premier ministre en jupon

Autant la Maintenon appréciait les jésuites, autant la Pompadour les détestait ! Décidément, hormis avec Clovis dont l'amour pour Clotilde fit de la France la fille aînée de l'Eglise, on ne peut pas dire que les coups de cœur de nos rois furent favorables aux affaires de la religion ! Mais il n'y a pas que le clergé qui fut victime — en vingt et un ans de règne — des antipathies de la première grande favorite de Louis XV. Elle aussi fut à l'origine de bien des faveurs et des défaveurs. Elle aussi gouverna vraiment.

Evidemment, si elle avait été borgne, bégue et bossue, Louis XV se serait empressé de la fuir au soir du bal masqué donné dans la Grande Galerie, le 26 février 1745. Mais voilà !



par Athénaïs un soir de bal (ci-contre) ; mais Mme de Maintenon parvint, elle, à conduire le roi jusqu'à l'autel.

Elle est grande, svelte et souple, son visage est d'un ovale parfait et ses yeux possèdent un charme particulier qu'ils doivent à « l'incertitude de leur couleur ». Elle n'a qu'un défaut, c'est une bourgeoise. Entendez par là que, née Poisson, elle n'est que la fille d'un fournisseur de vivres aux armées et que malgré son mariage avec un fermier général — Le Normant d'Étioles — elle conserve un lourd handicap aux yeux de la faune de Versailles. Mais, puisque quand on aime on ne compte pas, Louis XV ne s'attarda pas sur la pénurie des quartiers de noblesse. Il préféra poser longuement son regard sur son nez délicat, sa bouche parfaite, son sourire exquis et sa poitrine merveilleuse.

Mais il ne tardera pas, hélas, à s'apercevoir que la belle était affligée d'un tempérament très froid que ni le chocolat à triple vanille, ni les truffes, ni le céleri dont elle abusait ne parvinrent vraiment à échauffer ! Aussi le côté charnel de la liaison ne dura-t-il que peu de temps. Mais l'amour ardent se transforma alors en tendresse fervente. Mme de Pompadour réussira en effet — ce qui n'est pas le plus petit tour de force — à remplacer le prestige sensuel évanoui par celui — plus rare — d'être la conseillère et amie... et bientôt le Premier ministre en jupon !

Elle se fait habilement initier aux affaires, s'entoure de conseillers, consulte les plans, les projets, les secrets d'Etat et Louis XV qui, on le sait, n'en finit pas de peser le pour et le contre, compte souvent sur elle pour prendre une décision. Insensiblement, elle oriente ainsi le cheminement de sa pensée.

C'est elle, par exemple, qui l'amène à abandonner la politique de Richelieu et à inaugurer un nouveau système d'amitiés et d'alliances. Notamment contre Frédéric II, « le soudard mysogyne ». Femme, elle trouvera un concours sur tous les trônes où domine une femme : la Russie, la Pologne, la Suède ou l'Espagne. Mais c'est surtout avec l'impératrice d'Autriche qu'elle saura sympathiser. Le traité de Versailles, signé grâce à elle en 1756 et résigné en 1757 (alliance franco-autrichienne contre la Prusse) est bien la preuve de ce que fut sa toute-puissance dans le monde de la diplomatie. En revanche, sept ans plus tard... ce sera le triste traité de Paris !

Tout le domaine colonial français évanoui et l'Angleterre qui lance les bases de son empire ! A son ami le cardinal de Bernis, qui se lamentait de cet état de choses, la marquise de Pompadour répondit simplement :

« Cette paix n'est ni heureuse ni bonne, mais il fallait la faire. Et nous sommes bien convaincue que le roi d'Angleterre ne gardera pas longtemps ses possessions en Amérique. Ce sera notre revanche, et nos mesures sont prises pour avoir, à ce moment, la puissante marine qui nous a manqué. »

C'est plus que de la lucidité, c'est de la perspicacité ! Dès 1763, la favorite prévoyait la guerre de l'indépendance américaine et comprenait la part glorieuse que la France pourrait y prendre.

Ennemie de l'Eglise, elle prendra aussi partie pour la

magistrature contre le clergé, pour les philosophes et les jansénistes contre les jésuites... Voltaire lui doit sa charge d'historiographe du roi, elle fait jouer Rousseau à Fontainebleau... etc. Et, enfin, avant de disparaître — épuisée — le 14 avril 1764, elle aura encore le temps d'assister à l'apogée politique de son protégé, le duc de Choiseul.

Hissé jusqu'aux sommets par une maîtresse du roi, Etienne-François de Choiseul sera bientôt poussé dans les gouffres de la disgrâce... par une autre maîtresse du même roi, celle qui a nom Jeanne Bécu et qui est plus connue en qualité de comtesse du Barry. « *Taille de cinq pieds, yeux bleus, nez petit, menton rond, front haut, visage plein, sourcils et cheveux blonds* » indique un passeport daté du 10 octobre 1792 (collection privée), jour de la Révolution où elle partit pour Londres... où elle aurait été bien inspirée de rester !

Ses cheveux sont donc blonds, du plus beau des blonds, même, et « *elle en avait une profusion à ne savoir qu'en faire* » ! Louis XV, lui, savait si bien les faire rouler et moutonner entre ses doigts. Et tant pis si on murmurait — avec le policier Marais — qu'elle était « *la vache à lait de Jean du Barry qui la louait à tout venant pourvu que ce fût à gens de qualité ou à argent* ».

Cette fois, pourtant, il faut bien admettre que « le roué » du Barry a su placer sa dame ! Il ne s'agit plus d'une location, c'est un viager de roi !

Le duel du Barry-Choiseul

« *Vous connaissez le saut de l'anguille ?*, s'amusait Mme de Perquigny. *Moi, je ne l'ai jamais fait. Il demande, dit-on beaucoup de souplesse dans les reins ; mais quel qu'il soit, le plus beau que j'aie jamais vu, le plus grand, le plus merveilleux, est celui de la du Barry qui, des bras d'un laquais est sautée dans ceux d'un roi !*... pour y rester pendant près de sept ans !

C'est la nouvelle idole, le dernier jouet d'un roi vieillissant et de plus en plus désabusé. Si les filles de Louis XV et la dauphine Marie-Antoinette ne la portent pas dans leur cœur, les courtisans sont à ses pieds et sa baguette magique fait le bonheur de bien des artistes et des philosophes. Elle ne souhaite pas — sincèrement et contrairement à la Pompadour — jouer un rôle politique (elle n'avait d'autre ambition que de vivre luxueusement !) mais les événements vont pourtant l'amener à intervenir.

Dans l'affaire du Parlement, notamment, qui prit le risque de désobéir à son roi, une histoire qui va amener la disgrâce de Choiseul... l'ennemi déclaré de Jeanne aux yeux d'un bleu d'émail.

« *On a insinué, tenta de se justifier le ministre aux abois, que je me suis servi des fonds de mon département pour m'acquérir des créatures et former un parti, dans la propre cour du Roi, contre le Roi lui-même, puisque publiquement j'affectais de ne point être l'esclave de sa maîtresse !* »

Vains arguments. A la veille de Noël de l'an 1770, il apprit qu'il n'avait que deux heures pour quitter Versailles, deux jours pour quitter Paris et qu'il ne lui restait plus qu'à s'exiler à Chanteloup — en Touraine — et à y ruminer son amertume.

Une nouvelle fois la femme l'emporte !

Et Jeanne régnera quatre ans encore. Jusqu'au tragique soir

du 3 mai 1774. Peu avant minuit, le roi la fit appeler.

« *Madame, maintenant que je suis au fait de mon état, je me dois à Dieu et à mon peuple... il faut que vous vous retiriez.* »

Le 8 décembre 1793, Jeanne du Barry montait à l'échafaud. Elle tremblait, pleurait, elle supplia :

« *Encore un petit instant, monsieur le bourreau !* »

On a parfois écrit que la jolie comtesse, qui avait su vivre si intensément, n'avait point su mourir. Mais enfin... mettons-nous à sa place !

Comme on le voit, la Pompadour comme la du Barry, bien que pour des raisons différentes, avaient su régner à la fois sur le bon plaisir du roi et sur sa politique.

A l'instar de la Galigai, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'une reine, la duchesse de Polignac et la princesse de Lamballe — la Polignac surtout ! — ont pu, elles aussi, être à l'origine de certaines décisions royales. Par un processus affectif d'une logique évidente, ce que Yolande de Polignac ou Marie-Thérèse de Lamballe souhaitaient, Marie-Antoinette l'exigeait et Louis XVI obtempérait. Il ne savait rien refuser à une épouse qu'il chérissait tant.

En réalité, si la Polignac eut une influence néfaste sur « l'Autrichienne », ce fut essentiellement en raison des sommes gaspillées. Politiquement, contrairement aux précédentes « reines de la main gauche », elle était quasiment inexistante. Il n'empêche que l'heure était fort malvenue de piocher avidement dans les caisses de Versailles !

Mais aussi : quelle insouciance chez Marie-Antoinette ! Quel aveuglement ! Ne dépense-t-elle pas, par exemple, deux cent cinquante mille livres pour offrir des bracelets à madame Jules ? Après le coup de tonnerre du 14 Juillet, Mirabeau hurlera, à juste titre :

« *Mille écus à la famille d'Assas pour avoir sauvé l'Etat, un million à la famille de Polignac pour l'avoir perdu !* »

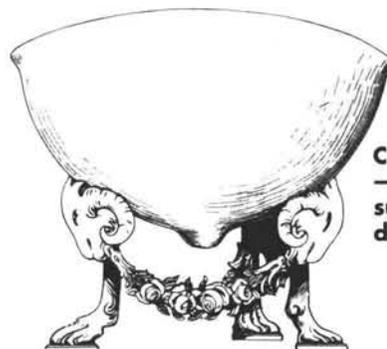
Quelle gabegie ! Mais aussi, quelle complaisance chez Louis XVI !

La princesse de Lamballe fut moins exigeante. Plus fidèle, aussi. Alors que sa collègue Polignac émigre sans tambour ni trompette dès le premier coup de feu, elle, elle reste auprès de son amie la reine. Elle en mourra. Horriblement massacrée — en septembre 1792 — à la prison de la Force. On connaît la scène : sa tête, fichée sur une pique sera hissée sous les fenêtres de l'appartement que Marie-Antoinette occupait dans sa prison du Temple. En 1804, Mme Tussaud, dont le nom demeure attaché au célèbre musée de cire de Londres, fit un masque mortuaire de la princesse martyre. En légende, elle écrivit : « *cette tête, au bout d'une pique, était le point sur le i du mot REVOLUTION.* »

Quant au point sur le i du mot CAPETIEN, les femmes de l'histoire n'ont pas manqué de le graver.

(1) La loi salique est, à l'origine, le recueil des coutumes des Francs saliens, et fut sans doute rédigée sous le règne de Clovis. Recensant les amendes pénales, elle contient aussi des dispositions de droit privé, l'une d'entre elles excluant les femmes de la succession à la terre. La loi salique ne fut jamais invoquée en matière dynastique avant 1593, quand le Parlement en excipia afin d'écarter du trône l'infante Isabelle, fille de Philippe II d'Espagne, et descendant d'Henri II par sa mère.

(2) Dans un ouvrage paru à la Librairie académique Perrin, « Mme de Montespan, la grande sultane », Michel de Decker a fait la démonstration de son innocence.



**Coupe moulée
— dit-on —
sur le sein
de Marie-Antoinette.**

*Fils de France et maris trompés***LES INFORTUNES
DE LA COURONNE****par Françoise KERMINA****La colère d'un mari trompé (gravure de Le Blond XVII^e siècle).**

MAL mariés, les premiers Capétiens le furent souvent, leurs unions n'étant pas contractées selon leurs goûts, mais afin d'accroître leurs domaines. Cependant, le plus mal marié d'entre eux fut, à coup sûr, Robert le Pieux, fils d'Hugues Capet, puisque c'est précisément en s'exerçant à la patience dans un enfer conjugal qu'il acquit sa réputation de sainteté.

« Jamais couple ne fut plus mal appareillé pour les humeurs, nous dit un vieux chroniqueur, elle était violente, altière, avare, légère et cruelle, lui, au contraire, posé, modeste, libéral, constant et débonnaire. »

Elle, c'était donc Constance d'Arles, surnommée *Blanche*, comme sa mère, à cause de la perfection de son teint. Son opulente chevelure noire retombait en longues tresses sur la

croupe de sa haquenée, tout aussi immaculée, qu'elle montait vêtue d'une tunique courte découvrant ses jambes nues. Lorsqu'elle parut ainsi à la cour du pieux roi, suivie d'une bruyante troupe de jongleurs et de troubadours provençaux, il y eut, paraît-il, un long murmure parmi les Francs inquiets :

« Quelle est cette folle femme, et que veulent ces baladins ? »

Robert en était à son troisième mariage. Il avait d'abord épousé une vieille princesse inféconde qui avait dû s'effacer devant une autre, à peine plus jeune. Celle-ci, Berthe de Bourgogne, veuve et mère de cinq enfants, avait su pourtant inspirer au roi une passion si forte que, peut-être, elle n'était pas tout à fait étrangère à la mort de son mari. Mais l'histoire de cette passion tragique est contée ici au chapitre du « Bon plaisir ».

Son petit-fils, Philippe I^{er}, rien moins que pieux, se signale, lui, par un double adultère. Il vint à récipiscence, après quelque temps d'interdit, sanction autrement efficace que l'anathème, car elle s'étendait au royaume tout entier, considéré comme solidaire de son souverain. On ne pouvait célébrer aucun office ni administrer aucun sacrement, excepté le baptême des enfants. Les cloches restaient muettes et les morts sans sépulture. Les statues étaient couvertes de cendres et les tableaux de draps noirs. C'était une véritable mort religieuse.

Une beauté saisissante

Les rois finissaient par céder car ils tenaient à leur image d'élus de Dieu qui les rattachait aux empereurs romains, eux aussi divinisés. Le fondateur de leur dynastie avait été sacré à Reims et ils avaient eu tout de suite un thaumaturge dans leur lignée. Robert le Pieux guérissait, en effet, les ulcères par attouchement, comme ses successeurs le feront pour les écrouelles. Cette osmose de la vertu et du pouvoir exigeait, évidemment, dans une société encore barbare, le respect d'une certaine morale. Le souverain pouvait commettre l'adultère, à condition de passer ensuite par le repentir et la pénitence.

C'est ce qui advint encore à Philippe Auguste. Il avait commencé très bien marié, par ses propres soins. A quinze ans, il choisissait une charmante adolescente, Isabelle de Hainaut, qui lui apportait, outre l'Artois, quelques gouttes de sang carolingien, toujours le bienvenu chez les Capétiens usurpateurs. Après sa mort prématurée, Philippe se remariait avec la sœur du roi de Danemark, dont il convoitait la flotte, projetant déjà un débarquement en Angleterre. Ingeburge était d'une beauté saisissante, *stricto sensu* puisque le roi, frappé dit-on d'un maléfice, ne parvint pas à consommer son mariage. Pris d'une aversion inexplicable, il la renvoya aussitôt avec l'escorte qui l'avait amenée. Mais elle, victime d'un sort inverse et passionnément éprise dès le premier regard, refusa obstinément de rentrer chez elle. « *Mala Francia ! Roma ! Roma !* » gémissait-elle au milieu de ses larmes.

Le roi la fit enfermer pour qu'elle se tût et réunit une assemblée d'évêques complaisants qui prononcèrent l'annulation pour parenté. Comme la parenté, selon le droit canonique, s'étendait jusqu'au septième degré et qu'on y incluait les parrainages, c'était, en fait, un moyen commode de tourner l'indissolubilité du mariage. L'originalité des juges d'Ingeburge fut de lui trouver une parenté non pas avec le roi lui-même mais avec sa première femme, Isabelle de Hainaut.

Philippe conclut un troisième mariage avec une princesse du Tyrol, Agnès de Méranie. Le vieux pape Célestin III avait bien fulminé, réuni un concile et envoyé des légats, mais assez mollement, et il fallut l'avènement d'Innocent III, un robuste pontife de trente-sept ans, pour qu'on écoutât enfin les appels au secours de l'infortunée Danoise. Philippe refusant de renvoyer son *intruse*, le châtiement ne se fit pas attendre, excommunication pour les concubins et les prêtres qui les avaient unis, interdit pour tout le monde.

Là encore, la réalité fut plus accommodante. L'interdit ne s'appliquait que si les prélats français le voulaient bien. Beaucoup s'y refusèrent, soit par pitié pour les fidèles, soit plutôt par crainte du roi. Le pape lui-même, alors en butte aux ambitions de l'empereur, devait ménager un roi de France bien plus puissant que ses aïeux. Cette partie de bras de fer dura donc vingt ans, Philippe feignant le repentir lorsqu'il était faible, intraitable s'il redevenait fort. Les conciles se succédaient, jamais décisifs. A celui de Soissons, en 1201, un jeune homme inconnu, d'une rare beauté, exposa avec tant de clarté la défense de la plaignante qu'on le prit pour un ange. On crut le roi convaincu. Avant même l'énoncé de la sentence, il s'était, en effet, précipité au couvent où la reine Ingeburge était détenue, l'avait prise en croupe, et l'avait emportée au galop. En fait, tout



Louis XII fait son entrée dans Gênes, son épée nue à la main.

occupé de la conquête de la Normandie, il cherchait seulement à gagner du temps et la pauvre Ingeburge retrouva sa prison.

En 1213, lorsque le roi d'Angleterre se fut allié avec l'empereur contre lui, Philippe céda enfin et reprit définitivement son épouse, d'autant plus qu'entretemps la malheureuse Agnès de Méranie était morte de douleur. Les victoires de La Roche-aux-Moines en Anjou et de Bouvines dans le Nord, en juillet 1214, apparurent comme la récompense du ciel, et Ingeburge y trouva le surnom de *reine de Bouvines*. L'histoire ne nous dit pas si elle vainquit le maléfice de sa jeunesse bien que, dans son testament, le roi la mentionnât comme sa « très chère épouse ».

Philippe Auguste est le dernier Capétien qui eut à payer si durement ses fautes privées. Après lui, les papes se contentèrent d'admonestations. Et Saint Louis devait donner à ses successeurs un crédit de vertu dont ils sauraient user largement puisque nous verrons un Louis XIV tromper ouvertement sa femme, tout en allant à la messe tous les jours.

Cette crainte de la bâtardise, qui rompait la chaîne des élus divins, marqua profondément l'adolescence de Charles VII, d'autant plus que le soupçon lui en avait été insinué par sa mère elle-même, Isabeau de Bavière.

C'est qu'elle aurait fait les délices du propre frère de son mari, le séduisant duc d'Orléans. Ils dilapidèrent ensemble le trésor royal et, lorsque ce prince fut assassiné par son rival le duc de Bourgogne, elle se consola avec l'appétit du pouvoir, et l'appétit tout court. Comme tant de beautés de ce temps, elle devint énorme, embonpoint d'autant plus fâcheux qu'elle était de petite taille et portait de hauts patins de bois pour se grandir. Pourtant, elle charmait toujours. Une liaison scandaleuse avec l'un de ses gentilshommes lui valut d'être reléguée en province, tandis que son complice finissait dans un sac jeté dans la Seine, avec cette épitaphe : « *Laissez passer la justice du roi.* »

Peut-être son fils Charles, un garçon rancunier et dissimulé, avait-il trempé dans ce châtement expéditif, peut-être n'était-il pas étranger non plus à l'assassinat du duc de Bourgogne, son nouvel allié, en tout cas elle le crut et il fut dès lors l'objet de son exécration. Elle dominait encore son pauvre fou, bien qu'elle se fit remplacer dans son lit par une roturière appointée. Il lui fut donc facile de l'amener à signer, en 1420, le déplorable traité de Troyes, qui donnait la couronne de France à leur fille Catherine et au mari de celle-ci, Henri V d'Angleterre, en excluant l'héritier légitime, « *considéré les horribles et énormes crimes et délits perpétrés au dit royaume par Charles, soit-disant dauphin du Viennois* ».

Une héritière de cauchemar

« Je ne savais pas qu'elle était aussi affreuse ! », s'écriait-il lorsque, par hasard, il la rencontra.

En 1498, c'est le petit-fils du bel amant de la Bavaroise, Louis d'Orléans, qui devenait roi à son tour. Son premier soin fut de se débarrasser de sa femme, Jeanne de Valois. Il ne manquait pas de bons motifs, puisqu'elle était sa cousine et que Louis XI, le père de Jeanne, avait été son parrain. Il pouvait surtout invoquer à juste titre la violence du consentement. Louis XI était, en effet, un marieur forcené, qui n'épargnait aucun célibataire, veuf ou veuve de son entourage, toutes ses manœuvres matrimoniales étant ourdies dans l'intérêt exclusif du royaume. Le duc d'Orléans, premier prince de sang, n'allait donc pas lui échapper. Il le maria de force à sa seconde fille, pieuse et bonne, mais si laide, si noire, si bossue, si caricaturale reproduction de lui-même que, pour ne pas l'avoir sous les yeux, il l'avait expédiée loin de la Cour.

Comme de plus elle était inapte à la procréation, Louis XI trouvait commode d'éteindre de cette manière une branche cadette à ambitions. Marie de Clèves, la mère du malheureux Louis d'Orléans, qui avait failli s'évanouir à la vue de sa future belle-fille, résista vainement. Le roi la menaça d'enfermer au couvent son fils préalablement tondu et de faire couper la tête de ses conseillers, et elle l'en savait parfaitement capable. Il fallut donc accepter cet horrible mariage et en plus le consommer, l'implacable beau-père ayant envoyé un médecin et deux notaires pour s'en assurer. Louis, d'un naturel pourtant chevaleresque, se vengea sur sa pauvre femme en lui infligeant un maximum de rebuffades. Ils vivaient à une grande distance l'un de l'autre, mais il y eut tout de même des témoins pour affirmer, en latin, qu'ils les avaient vus ensemble, le soir de leur noce, dans le même lit et tout nus. Devenu roi, en 1498, Louis XII affirma que cette position n'avait été qu'une feinte, destinée à tromper les espions que Louis XI avait envoyés.

Jeanne se défendit avec énergie et dignité :

« *Je sais bien que je ne suis ni aussi belle ni aussi bien faite que bien d'autres, mais je ne m'en crois pas moins propre aux fins du mariage et capable d'avoir des enfants.* »

Et cette femme réservée ne craignait pas de citer une phrase de son mari, pourtant peu flatteuse pour elle :

« *J'ai bien gagné à boire, parce que cette nuit j'ai chevauché ma femme trois ou quatre fois.* »

Mais, s'interrogeaient les juges perplexes, disgraciée comme elle était, savait-elle seulement ce que c'était que l'amour ? Ils lui demandèrent donc de se soumettre à l'examen d'une sage-femme. Elle refusa et s'en remit alors à la conscience du roi qui jura qu'elle était vierge.

La sentence fut très mal ressentie par l'opinion, car la reine était populaire, mais Louis XII, qui commençait une nouvelle lignée, avait besoin d'un fils. Hélas, ceux que lui donna sa



Mercier
colportant la nouvelle de
la mort du duc de Guise.

seconde épouse, Anne de Bretagne, moururent à leur naissance. Quant à Jeanne, elle se retira à Bourges et y fonda l'ordre de l'Annonciade, à la tête duquel elle devint sainte Jeanne de France.

Plutôt cocu qu'impuissant

L'indissolubilité du mariage des Capétiens s'était donc renforcée en même temps que leur prestige. Il n'était plus question pour eux d'invoquer une vague parenté afin de se défaire d'épouse mûres et stériles. Le cas se représente pour Henri IV, peut-être plus épineux puisque, converti de fraîche date, il devait se montrer plus respectueux encore des lois de l'Eglise.

Cependant, il ne pouvait guère, comme Louis XII, prétexter la non-consommation, car sa femme, Marguerite de Valois, fille de Henri II et de Catherine de Médicis, était une véritable nymphomane. Son inconduite scandalisait la Cour au point qu'on l'avait expédiée au fin fond de l'Auvergne. De plus, elle était fort jolie. Brantôme, qui l'adore, nous décrit par le menu ses perfections, après quoi il ajoute :

« *Pour celles secrètes et cachées sous un linge blanc et riches parures et accoutrements, on ne peut les dépendre ni juger, sinon qu'elles étaient très belles et singulières aussi, mais c'est par foi, créance et présomption, car la vue en est interdite.* »

Marguerite, qui n'avait jamais aimé son mari, aurait volontiers déclaré leur union platonique, mais c'était trop en demander au Vert Galant. Il consentait, à la rigueur, à passer pour cocu, mais en aucun cas pour impuissant. Il revendiqua donc hautement la consommation :

« *Jeunes tous deux, et du tempérament gaillard que nous étions, la reine et moi, pouvait-il en être autrement ?* »



Marie Stuart, reine d'Écosse, éphémère reine de France, crut trouver le bonheur auprès de Lord Darnley.

Restait donc la violence du consentement, celle-ci bien réelle. Catherine de Médicis s'était battue avec sa fille pour l'amener à rompre avec son amant, l'élégant duc de Guise, afin d'épouser le roi de Navarre, beaucoup plus rustique. Devant l'autel, la jeune fille hésitait encore à prononcer le oui fatidique, et son frère, Charles IX, avait dû lui donner un coup sur la tête pour l'incliner de force. On s'était contenté de ce simulacre, comme on s'était passé des dispenses requises pour une union avec un protestant, tant on se montrait pressé de conclure cette illusoire réconciliation entre les partis. Le mariage, véritable farce, puisque la mariée pénétra seule dans Notre-Dame tandis que le marié et sa suite calviniste restaient à ricaner sous le porche, n'avait précédé que de quelques jours le sanglant massacre de la Saint-Barthélémy.

Tout de suite après sa conversion, Henri avait entamé des négociations avec Marguerite. Elle ne demandait pas mieux que de lui rendre sa liberté en recouvrant la sienne, mais refusait de s'effacer devant la « *tant descritee bagasse* », c'est-à-dire Gabrielle d'Estrées. Le roi semblait, en effet, décidé à épouser sa maîtresse dont la réputation était douteuse et qui lui avait donné deux bâtards. Le pape Clément VIII en était outré :

« *Ce serait chose extravagante, le peuple de France n'ayant pas l'habitude de supporter des taches sur ses rois* », disait-il confirmant ainsi que le droit dynastique des Capétiens allait de pair avec leur vertu.

Lorsque, en avril 1599, il apprit la mort subite de la favorite, il y vit l'effet de ses prières et de ses jeûnes et s'écria :

« *Dieu y a pourvu !* »

Le divorce fut donc prononcé en décembre suivant. Marguerite, que sa complaisance avait rendue riche, devint à son tour d'une grosseur monstrueuse. Elle était dans les meilleurs termes avec celle qui lui avait succédé, Marie de Médicis, dont elle gâtait les enfants, en particulier le futur Louis XIII, qui l'appelaient bizarrement *Maman-fille*.

Le Roi-Soleil : un « replâtrage »

Celui-ci eut à son tour à souffrir les désagréments d'une union purement politique. Marié à quatorze ans avec la fille du roi d'Espagne, Anne d'Autriche, sa contemporaine, il était déjà

sous l'emprise d'un favori, de quinze ans son aîné, Charles d'Albert de Luynes. Il ne montrait aucun goût pour les femmes, avec toutefois une certaine bonne volonté à s'instruire.

Il lui fallut trois ans pour s'y décider et que Luynes, le prenant dans ses bras, le mène de force chez sa femme. Celle-ci, blonde, blanche, et remarquablement faite, finit tout de même par lui plaire, mais, comme l'a noté Tallemant des Réaux, il n'avait de l'amour que la jalousie et s'aperçut bientôt qu'Anne, coquette et légère autant qu'il était sombre et taciturne, plaisait à d'autres.

L'adorateur historique de la reine, le duc de Buckingham, servit de révélateur à leur mésentente. Ce gentilhomme venu à Paris en 1625 pour y chercher Henriette de France, la nouvelle reine d'Angleterre, eut à peine aperçu Anne qu'il se comporta « en amant égaré », multipliant les effusions voyantes jusqu'à ce jour où, s'étant isolé avec elle dans une allée écartée, « *le galant culbute la reine et lui écorche les cuisses avec ses chausses en broderie* ». C'est du moins ce qu'affirma un chroniqueur de l'époque, sans étayer ses allégations par des preuves sérieuses. En tout cas, leur entourage les retrouva un peu haletants et les vêtements en désordre. Le roi et le cardinal de Richelieu, jaloux lui aussi, veillèrent à ce que le bel Anglais ne remit jamais les pieds en France. Il en ressentit un profond dépit qui ne fut pas étranger, dit-on, à l'assistance apportée par le roi Charles I^{er} d'Angleterre aux protestants de La Rochelle, en 1627.

Anne en voulait à son mari de ses soupçons et de son indifférence et, animée par sa propre favorite, la duchesse de Chevreuse, ennemie acharnée du cardinal, elle ne cessa de comploter. Le comble de son irresponsabilité fut atteint en 1637 lorsque, en pleine guerre avec l'Espagne, elle entretint une correspondance clandestine adressée à ses frères, Philippe IV et le cardinal-infant, gouverneur des Pays-Bas. Les lettres furent interceptées et le roi envisagea le divorce. Cependant, on n'était plus aux temps de la parenté au huitième degré. Les mariages royaux étaient de vrais mariages, qui ne se rompaient pas à volonté. Pour assurer leur descendance, il fallait bien que les époux s'« accommodent », selon l'expression de l'époque.

Une complaisance fatale

Ce replâtrage fut l'œuvre d'une femme aimée. Le roi, en effet, en aima quelques-unes, pourvu que, de mœurs chastes, elles ne le mettent pas dans l'obligation de coucher avec elles ! Naguère, c'est avec des pincettes qu'il était allé chercher un billet doux, dans le corsage d'une première élue, Marie de Hautefort, mais la seconde, Louise-Angélique de La Fayette, remplissait mieux encore les conditions requises, elle finit d'ailleurs pas entrer au Carmel. Louis, qui lui avait fait de déchirants adieux, ne pouvait se passer de visites fréquentes au couvent de la Visitation, où elle s'était retirée.

Et c'est à travers la grille du parloir que, le 5 décembre 1637, elle sut persuader son ami de faire son devoir comme elle-même avait fait le sien. Un orage y aida. Au lieu de se rendre à Saint-Maur, comme il en avait l'intention, le roi alla s'abriter au Louvre, et là un capitaine des gardes, lui aussi bien inspiré, lui suggéra de « mettre le chevet », ce qui, dans le langage de la Cour, signifiait « honorer » la reine. Neuf mois plus tard naissait Louis-Dieudonné, le futur Louis XIV, bientôt suivi de Philippe, duc d'Anjou. Les souverains avaient triomphé de leur mutuelle répugnance.

Louis XVI hésita trois fois plus longtemps que son aïeul à consommer son mariage avec Marie-Antoinette. Il ne s'agissait chez lui ni d'homosexualité, ni d'impuissance, ni même d'aver-sion pour une jeune femme qui était la séduction même, mais d'une anomalie congénitale aggravée par tous les complexes d'une éducation puritaine.

Il finit par se soumettre à une intervention chirurgicale,

anodine mais douloureuse, puisqu'on ignorait alors l'anesthésie. Son beau-frère Joseph II, de passage à Versailles, le lui avait fortement conseillé. On dit même qu'il fut plus persuasif encore en immobilisant le patient tandis qu'opérait Lassonne, le médecin de la Cour. C'est en tout cas à la suite de cette visite que Louis, après tant d'essais aussi maladroits qu'infructueux et dont toute l'Europe riait, finit par se comporter en mari. Il y prit goût, s'étonnant de ne pas y avoir pensé plus tôt. En fait il s'éprit totalement de la reine, et ce ne fut pas la conséquence la moins désastreuse de cette rencontre tardive.

Par son indifférence, il l'avait exposée aux tentations et aux calomnies d'une société dissolue, et il ne se racheta pas en l'aimant, car cette dépendance qu'il manifestait à son égard fut sévèrement reprochée à la reine. On la crédita exagérément de toutes les fautes qu'il commettait. Et surtout, cette tendresse excessive conduisit Louis XVI à permettre qu'elle affichât des amitiés trop tendres. Il voulait se faire pardonner de n'être pas l'amant qu'il fallait à une femme si longtemps frustrée.

Il toléra en particulier l'assiduité du comte suédois Axel de Fersen avec une singulière complaisance. Dès son arrivée à la Cour, ce superbe officier suédois avait attiré l'attention de la reine. Il s'y était prudemment dérobé, en s'engageant dans le corps expéditionnaire envoyé en Amérique sous les ordres de Rochambeau. Marie-Antoinette avait pleuré en le quittant et, à son retour, elle ne songea plus à dissimuler la passion qu'il lui inspirait. Mère de quatre enfants, dont deux fils vivants, elle avait rempli son devoir dynastique et se sentait plus libre de suivre ses inclinations personnelles. Le roi n'en ignorait rien,

elle le lui avait avoué. Loin d'exiger l'éloignement du Suédois, il lui accorda la plus entière confiance. Lorsque, en juin 1791, il se décida à quitter une capitale dont il était devenu l'otage, il s'en remit à lui pour organiser son départ. Après l'arrestation des souverains à Varennes, Fersen, installé en Belgique, resta en correspondance avec la reine et lui servit d'agent de liaison auprès des alliés. Il lui dictait pratiquement sa conduite, et c'est lui qui lui conseilla, en même temps qu'au roi, la désastreuse politique de double jeu qui devait les mener à l'échafaud.

Rien ne prouve qu'il ait été l'amant de Marie-Antoinette, tous deux s'étant toujours comportés avec discrétion et noblesse. Des témoins l'ont affirmé, d'autres l'ont nié, et la famille de Fersen a soigneusement détruit, ou censuré, dans leurs lettres tout ce qui pouvait le laisser supposer. D'ailleurs, à l'appui de la thèse selon laquelle leur passion demeura platonique, il convient d'observer que jamais, la reine et Fersen ne se trouvèrent complètement seuls, ce qui évidemment ne facilitait guère les effusions.

Mais de toute façon, le roi, par son attitude, a permis qu'on le crut, ce en quoi il s'est montré peut-être plus coupable qu'au temps où il négligeait sa femme.

Et cependant, ces deux êtres, si mal mariés dans leur adolescence, se sont peu à peu, au travers d'épreuves terribles, rapprochés, au-delà de leur état, comme des époux aimants. L'image de leur séparation, dans la tour du Temple, la veille du 21 janvier 1793, en est le témoignage le plus émouvant.



**Louis XVI,
dans toute
sa splendeur,
par Callet.
Son règne
s'annonçait
heureux,
la reine
était
charmante...**

Des lis et des violettes...

LE CŒUR A SES RAISONS

par Jacques LEVRON



**Louis VII prend la croix à Vézelay.
Il partira vers Jérusalem en compagnie d'Aliénor d'Aquitaine.**

ON connaît la vieille maxime. Elle s'applique à tous, aux princes comme aux plus modestes de leurs sujets. Des mariages heureux tournent mal ; des mariages politiques se transforment en mariages d'amour. Clio s'en moque et continue à tourner inlassablement la roue de l'histoire...

Grâce à l'habile sagesse de l'abbé de Saint-Denis, Suger, le

royaume capétien, sortait de la torpeur où il s'enlisait depuis près d'un siècle. Louis VI avait maté les seigneurs de l'Ile-de-France, favorisé la création des communes et, pour couronner tant de succès, l'abbé avait conçu le projet d'unir l'héritier du trône à l'héritière du duché d'Aquitaine. Du coup, le domaine royal s'étendrait jusqu'aux Pyrénées. Quel beau rêve !

Née en 1122, Aliénor est très jolie. Intelligente, cultivée, elle montre un goût très vif pour la poésie et protège les troubadours dont elle est la reine. Dans l'agréable palais de l'Ombrière, à Bordeaux, elle rêve à une destinée glorieuse. Guillaume X, son père, qui n'a pour lui succéder que cette fille, est très malade. Il veut assurer le sort de celle-ci avant de mourir. Un mariage avec le fils du roi de France ne présente que des avantages. L'accord est bientôt conclu et Aliénor, en fille soumise, y souscrit volontiers. Elle sera reine de France et duchesse d'Aquitaine.

Louis VI et son fils se mettent en route. Le roi n'ira pas loin ; il meurt le 1^{er} août 1137. Louis, septième du nom, poursuit son voyage. Il apprend bientôt que Guillaume X, lui aussi, a rendu l'âme. Cette double disparition ne change rien aux accords conclus. Le mariage d'Aliénor et de Louis est célébré à Bordeaux en août. Le jeune roi — il a dix-sept ans — est un homme au physique agréable. Sous la direction de Suger, sa jeunesse a été austère ; il est très pieux. En épousant Aliénor il découvre le bonheur de l'amour physique.

Les premières semaines de leur union font naître entre eux (et... surtout en Louis) un amour partagé. Le couple quitte l'Aquitaine. L'arrivée à Paris cause à Aliénor une véritable déception. Le cortège gagne le palais de la Cité. La reine considère sans joie ces sombres murailles, ces grandes salles qu'éclairaient chichement de maigres ouvertures. Par celles-ci pénètrent des odeurs nauséabondes provenant des voies qui entourent le palais. Aliénor aura grand-peine à s'y habituer.

L'amour de Louis la console-t-elle ? Le roi a repris ses pieuses habitudes. Il jeûne plusieurs fois par semaine, s'abstient de rejoindre son épouse les veilles de fêtes (et des fêtes, il n'en manque pas...). Tout en accomplissant scrupuleusement son métier de roi, il ne néglige aucun de ses devoirs religieux. « *J'ai épousé un moine...* », soupire Aliénor un jour.

Un autre souci l'inquiétera plus tard. Après plusieurs années de mariage, aucun signe de grossesse n'apparaît. La reine s'interroge. En juin 1144 est consacré le chœur de l'abbatiale de Saint-Denis. L'épouse du roi profite de la situation pour entretenir de sa situation Bernard de Clairvaux. Celui-ci lui conseille la prière et la patience. De fait, quelques mois plus tard Aliénor est enceinte. Hélas, en 1146 elle accouche d'une fille. L'avenir de la dynastie n'est toujours pas assuré.

Tête-à-tête nocturnes

Mais voici que, pour les époux, un grand événement se prépare. Répondant à l'appel lancé du haut de la colline de Vézelay par saint Bernard, de nombreux seigneurs, des bourgeois, des paysans même prennent la croix. La seconde croisade s'organise. Louis VII décide d'en prendre la tête. Mais il est trop amoureux pour se séparer d'Aliénor pendant de longs mois, plusieurs années peut-être. Il l'emmène avec lui. Funeste décision.

Le roi et la reine quittent Paris en mai 1147. Ils rejoignent les croisés allemands que commande l'empereur germanique. Après un voyage éprouvant, Louis et Aliénor arrivent à Byzance. Manuel Comnène leur réserve un fastueux accueil. La souveraine est éblouie par la magnificence de cette cour. Quelle différence avec la simplicité qui règne dans le palais capétien !

Enfin, le 19 mars 1148 le couple royal débarque à Saint-Siméon-d'Antioche. Là, le jeune oncle d'Aliénor, Raymond de Poitiers, prince d'Antioche les attend. La reine ne peut s'empêcher de comparer l'allure de ce seigneur audacieux et séduisant à la modeste prestance de son époux. Entre l'oncle et la nièce ce sont bientôt de longues conversations qui se prolongent tard dans la nuit. Ces tête-à-tête nocturnes agacent Louis VII ; il est jaloux. Un jour, il n'y tient plus et reproche à sa femme de

négliger ses devoirs conjugaux : « *Vous feriez mieux de vérifier vos droits d'époux, riposte-t-elle aigrement. Aux yeux de l'Eglise notre mariage est nul. Nous sommes parents à un degré que l'Eglise prohibe !* »

Louis reste abasourdi, étourdi de stupeur. Aliénor a-t-elle dit vrai ? Il consulte aussitôt ses généalogistes ; ceux-ci confirment l'exactitude de la révélation. Le roi et la reine sont cousins à un degré qui rend, au regard du droit canon, leur union impossible, sauf autorisation formelle du pape. Or aucune dispense n'a été sollicitée. Alors Louis, le monarque trop scrupuleux, est saisi d'inquiétude : c'est pour le punir d'avoir transgressé la loi divine que le Ciel ne lui a pas jusqu'ici donné d'héritier mâle.

Après avoir conféré avec ses barons, il décide de partir sur-le-champ pour Jérusalem. La nuit venue, il quitte la ville, entraînant Aliénor maussade et rétive. La croisade se transforme en pèlerinage, un pèlerinage qui durera un an au cours duquel le fossé s'élargira entre les époux.

La croisade achevée, ils gagnent l'Italie. Le roi veut consulter le pape. Les deux époux voyagent sur des bâtiments différents. A Tuscania, Eugène III accueille paternellement le roi et la reine de France. Le Saint-Père est déjà au courant des préoccupations qui agitent l'esprit de Louis VII. Il a avec lui de longues conversations et le rassure. Il est vrai que le mariage est nul mais le pape accorde les dispenses nécessaires. Il suffira ensuite de faire célébrer un nouveau mariage par le chapelain de la cour. Et Eugène III, soucieux de rétablir l'harmonie entre les époux, veille à ce qu'ils couchent dans le même lit.

Ce rapprochement — un peu forcé — a des conséquences. Aliénor est de nouveau enceinte. Elle accouche encore d'une fille. Décidément, le Ciel ne veut pas donner d'héritier mâle au roi. Cette fois, Louis VII est résolu. Le mariage ne sera pas célébré une seconde fois. Aliénor, pour sa part, envisage volontiers l'annulation. Encore faut-il trouver un prince digne de sa personne... et de son héritage. Le destin va le lui envoyer. Parmi les grands vassaux de Louis VII, Geoffroy le Bel est un des plus puissants, un des plus menaçants aussi. Il est comte d'Anjou, du Maine et de Touraine. Epoux de l'« empressée Mathilde », veuve de l'empereur d'Allemagne et petite-fille de Guillaume le Conquérant, il peut prétendre à la couronne d'Angleterre.

Geoffroy, après une âpre lutte, devient duc de Normandie et nourrit l'espoir que son fils montera sur le trône britannique, ce qui le rend plus arrogant que jamais. Mandé à la cour de France pour avoir jeté en prison un vassal de Louis VII, il se présente accompagné de son fils Henri. Celui-ci est un jeune homme de dix-sept ans, vigoureux et hardi. A trente ans, Aliénor est toujours aussi belle.

Elle est subjuguée par ce séduisant chevalier. Désormais, elle sait à qui donner son cœur.

Grâce à l'arbitrage de Bernard de Clairvaux, la paix est rétablie entre le suzerain et son vassal. Geoffroy et son fils repartent pour l'Anjou. Mais le Plantagenêt n'arrivera pas au terme du voyage. Pour avoir imprudemment pris un bain glacé dans le Loir, il meurt le 7 avril 1151. Voici Henri, duc de Normandie et héritier de la couronne d'Angleterre.

A Paris, Louis et Aliénor sont décidés à se séparer. Le 21 mars 1152 un concile d'évêques et de grands seigneurs laïcs se réunit à Beaugency. Ils sollicitent l'annulation de leur mariage. Le concile leur donne satisfaction.

Tandis que Louis repart pour Paris, Aliénor fuit vers l'Aquitaine « *comme une biche aux abois* », car plus d'un seigneur voudrait s'emparer d'une si belle proie. Elle n'ira pas jusqu'à Bordeaux. A Poitiers, Henri l'attend. Le 15 mai, dans la cathédrale de la ville, leur mariage est célébré. A la Normandie, au Maine, à l'Anjou, à la Touraine Henri joint désormais l'Aquitaine qui s'étend du Poitou aux Pyrénées.

Trois ans plus tard le Plantagenêt devient roi d'Angleterre.

**Louis XII,
Anne de Bretagne
et leur fille Claude
(gravure de 1503).**



Louis XII, Anne de Bretagne et leur fille Claude (gravure de 1503).

Il est couronné avec son épouse dans la cathédrale de Westminster. L'empire anglo-angevin est né. Il en résultera une guerre féodale qui durera plus de cent ans (1154-1259).

De la raison à la passion

Ainsi un mariage politique, conclu sous les meilleurs auspices, s'achève de façon lamentable. Il ne suffit pas d'être amoureux pour conquérir le cœur d'une femme. Louis VII, trop dévot, en a fait l'amère expérience. Mais, en revanche, un mariage de raison peut se transformer en mariage d'amour.

La lutte se poursuit d'abord entre Louis VII et Henri II, avec plus d'échecs que de succès pour le premier. Aliénor a donné huit enfants à son second époux, garçons et filles. L'une d'elles épousera le roi de Castille. Quant à Louis VII il a fini par avoir, de son troisième mariage, un héritier mâle, Philippe. Vieilli, malade, le roi laisse peu à peu le gouvernement à celui-ci, un adolescent trapu et hardi. Il n'a que quinze ans, quand, à la mort de son père, il monte sur le trône.

Avec lui, la situation change du tout au tout. Le roi parvient à opposer les fils d'Henri II à leur père. Abandonné de tous, celui-ci meurt à Chinon en 1189. C'est Richard, dit le Cœur de Lion, qui monte sur le trône. La partie, pour Philippe, va devenir plus rude.

Les deux rois partent ensemble pour la croisade ; mais Philippe l'abandonne bientôt et retourne en France. Il profite de l'absence de son rival pour prendre l'avantage. Succès éphémère. Après maintes tribulations, Richard revient à son

tour et la lutte recommence. Cette fois, le Cœur de Lion triomphe.

Désolé de cette guerre entre deux rois chrétiens, le pape intervient en envoyant un légat chargé de ramener la paix. Presque aux abois, Philippe est trop heureux de négocier. Les conditions imposées par Richard sont rigoureuses. Parmi celles-ci figure le mariage de l'héritier du trône de Louis avec une nièce de Richard, Blanche, fille de sa sœur et du roi de Castille Alfonso. Aliénor d'Aquitaine, qui s'est retirée dans l'abbaye de Fontevrault après la mort d'Henri II, se réjouit d'une telle union : sa petite-fille sera reine de France. Le triomphe de Cœur de Lion paraît complet.

Rien n'est jamais joué. En assiégeant une obscure place forte du Limousin, tenue par un vassal révolté, Richard est blessé mortellement. Il meurt devant Chalus le 6 avril 1199. Son successeur, Jean sans Terre est un malade. Atteint de cyclothymie, il passe d'un état de fébrile agitation à une apathie dont rien ne peut le tirer. Aussitôt Philippe reprend l'avantage. Un nouveau traité est négocié et signé un an exactement après le premier ; toutes les exigences de Richard sont abolies. Une seule clause est maintenue : Blanche, la petite-fille d'Aliénor, épousera bien le futur Louis VIII.

Et le miracle se produit : ce mariage politique, ce mariage dicté par les circonstances va se transformer en un merveilleux mariage d'amour. Jamais deux êtres ne semblèrent mieux faits l'un pour l'autre et le Ciel bénit cette union : de 1205 à 1217 Blanche mettra au monde douze enfants. Beaucoup mourront jeunes mais le cinquième, Louis, montera sur le trône. C'est le futur Saint Louis.

Les époux ont les mêmes goûts : tous deux aiment la poésie courtoise, tous deux accueillent volontiers les trouvères au palais de la Cité. Philippe Auguste a confiance en son fils, il le sait énergique et courageux. Grâce à Blanche, le palais subit d'heureuses transformations ; des tapisseries adoucissent la nudité des murs.

Ils forment donc le plus heureux des couples. Louis sait s'arracher des bras de sa femme. Quand, en 1214, Jean sans Terre tente de reconquérir ses domaines perdus, c'est le futur roi qui lui inflige la sévère défaite de La Roche-aux-Moines, près d'Angers.

Philippe Auguste meurt le 14 juillet 1223. Voici Louis roi de France. Aidé de sa femme qui s'intéresse fort aux affaires politiques, il gouverne avec prudence et habileté. Un grave problème préoccupe le roi : la question albigeoise. Simon de Montfort a bien pu conquérir une bonne partie du Languedoc, l'hérésie persiste. Raymond VII reste maître à Toulouse. Officiellement, le comte demeure fidèle à Rome ; discrètement, il soutient les hérétiques. Louis estime qu'il doit intervenir.

Le roi décide, en mai 1226, de partir avec une forte armée pour le Languedoc. Le fils de Simon de Montfort, Amauri, un homme faible et médiocre, n'est-il pas venu tout exprès à Paris pour remettre entre les mains de son suzerain toutes les terres conquises par son père : Carcassonne, Béziers, Mirepoix et bien d'autres ? Il faut en prendre possession et en finir avec le comte de Toulouse. L'expédition se met en route en mai 1226. Louis embrasse tendrement Blanche. Il ne la reverra plus.

La ville d'Avignon ferme ses portes devant les croisés. Le roi entreprend le siège de la ville. Celle-ci va tenir trois mois. La marche à travers le Languedoc n'est plus qu'une promenade militaire. La saison est trop avancée pour entreprendre un nouveau siège. Louis VIII décide de retourner à Paris. On reviendra plus tard. Le roi est las, fiévreux. A Montpensier, en Auvergne, le mal s'aggrave. Bientôt Louis comprend qu'il est perdu. Son fils et successeur n'a que douze ans. Le roi confie la régence à Blanche de Castille. Il meurt le 3 novembre 1226 après trois ans de règne.

La douleur de Blanche est immense. Consciente de la charge

que le souverain lui a confiée, elle va se montrer sage et autoritaire. Elle réduit à l'obéissance les barons révoltés, termine par un traité victorieux la guerre albigeoise, contraint le Plantagenêt à une longue trêve.

Quand Louis IX, accompagné de son épouse Marguerite de Provence part pour la croisade d'Égypte, elle reprend d'une main ferme les rênes du gouvernement et meurt en l'absence du roi. Le souvenir de son époux ne l'a jamais abandonnée.

La duchesse deux fois reine

Voici maintenant l'exemple le plus singulier d'une princesse devenue, par deux fois, reine de France. Dans les deux cas elle y a été contrainte par la politique. Il n'est pas certain qu'elle ait vraiment aimé son premier époux ; on sait en revanche qu'un tendre sentiment l'a toujours liée au second. Il s'agit d'Anne de Bretagne.

Au lendemain de la mort de Louis XI, seule la Bretagne garde son indépendance. Son duc François II a le grand tort de s'allier aux Anglais. Battu à Saint-Aubin-du-Cormier, il s'engage par traité à ne marier sa fille qu'avec le consentement du roi de France. Il meurt en septembre 1488. A l'âge de onze ans, Anne devient duchesse de Bretagne.

Il lui faut un protecteur. En 1490 elle épouse par procuration Maximilien d'Autriche. Grande colère de Charles VIII, le jeune roi de France et de sa sœur et tutrice, Anne de Beaujeu. Le souverain prépare une expédition ; il appelle à son aide son cousin Louis d'Orléans, alors exilé à Tours.

Singulière et navrante jeunesse que celle de cet arrière-petit-fils de Charles V. Le terrible Louis XI l'a contraint à épouser sa seconde fille, Jeanne. La malheureuse est disgraciée : « ... *Les enfants qu'ils auront ensemble ne coûteront guère à nourrir...* » a écrit féroce le roi à Jacques de Chabannes. Plein de rancune, Louis d'Orléans, après la disparition de Louis XI, s'est jeté dans une « guerre folle » contre Anne de Beaujeu. Vaincu, il est resté prisonnier de sa cousine à Bourges, puis à Tours.

Estimant qu'il peut lui être utile, Charles VIII le mande. Devant la formidable armée du roi, Anne s'est réfugiée à Rennes. Elle sait que toute résistance est vaine. Louis d'Orléans est envoyé à la duchesse comme médiateur. Et la petite Bretonne et le fils de la duchesse d'Orléans s'entendent fort bien. Il semble que l'amour soit né entre eux dès ce moment. Serviteur fidèle du roi, Louis mène à bien sa mission. Grâce à lui Anne rencontre Charles VIII et — résignée ou forcée, on ne sait au juste — ayant obtenu l'assurance que son mariage par procuration était nul, elle accepte d'épouser le roi de France. Dès 1492, la reine de France donnera à son époux un fils. Celui-ci mourra à trois ans.

Quelques années plus tard, Charles se lance dans une expédition italienne qui sera longue. Il y entraîne Louis. A leur retour Anne mettra au monde trois enfants, tous morts en bas âge. Et, pour s'être fracassé le crâne en heurtant violemment la porte de la galerie basse du château d'Amboise, Charles VIII disparaît prématurément, le 7 avril 1498.

Anne retrouve sa liberté mais Louis d'Orléans, devenu Louis XII peut maintenant lui témoigner son amour. Ils échangent de tendres billets. Le roi engage un procès en annulation de son mariage avec Jeanne de France. Toutes les règles canoniques sont strictement observées. La sentence pontificale tombe en décembre 1498 : Louis est libre.

Dès le 8 janvier 1499, il épouse Anne ; c'est le triomphe de l'amour sur la politique. Malheureusement, les trois fils nés de leur union mourront, eux aussi, en bas âge et c'est le cousin François, premier du nom, qui deviendra roi en 1515.

D'autres mariages royaux ne furent pas heureux, mais certaines reines gardèrent tout leur amour à un époux infidèle.

Il n'y eut jamais de véritable affection entre Louis XIII et Anne d'Autriche. Louis XIV trompa ouvertement Marie-Thérèse. Louis XV aimait sincèrement Marie Leszczyńska... pendant sept ans, et la reine lui pardonna toujours ses infidélités.

Le cœur triomphe parfois de la raison... même de la raison d'Etat.



**Charles VIII,
second époux
d'Anne de Bretagne.**

Quand les reines sont rois

LE SCEPTRE ET LA QUENOUILLE

par **Claude DUFRESNE**

BIEN que la loi salique eut, entre autres objets, celui d'écarter les femmes de l'accession au trône de France, bien que des coutumes, qui remontent aux temps les plus lointains, tendent à les écarter de toute forme de pouvoir, l'intelligence, l'obstination et la ruse de nos compagnes leur ont permis souvent de compenser les effets de cette ségrégation. Déjà, à l'époque mérovingienne aussi bien qu'à l'époque carolingienne, des reines comme Frédégonde ou Emma « portaient la culotte » au sens figuré de l'expression, alors que leurs époux royaux Chilpéric ou Lothaire, eux, n'en avaient pas encore découvert les avantages, au sens propre. Mais c'est surtout lorsque les événements les ont placées en face de leurs responsabilités en leur offrant la régence du royaume que les reines de France ont démontré leur capacité ou, au contraire, leur incapacité à gouverner, tout en laissant parfois parler leur cœur aussi haut que leur raison.

Le bonheur, puis le pouvoir

C'est en général la mort du roi, leur époux, qui donnait à ces dames l'occasion d'exercer le pouvoir au nom d'un fils, trop jeune pour le faire lui-même. Tel fut le cas de Blanche de Castille, petite-fille par sa mère de la fameuse Aliénor d'Aquitaine — elle a de qui tenir dans le domaine de la volonté —, qui n'a que douze ans, lorsque, en 1200, elle épouse le fils aîné de Philippe Auguste, le futur Louis VIII le Lion. Contrairement à une coutume royale bien établie et en dépit de leur jeune âge, les deux époux éprouvent l'un pour l'autre une vive passion et témoignent d'une remarquable précocité amoureuse. Il faut dire que Blanche est d'une beauté remarquable ce qui explique la fidélité de son mari, conduite qui, à l'époque, bouscule la tradition conjugale. Hélas, ce bonheur ne durera pas. Après trois ans de règne, Louis VIII meurt, laissant à Blanche le soin de gouverner au nom de leur fils, le futur Saint Louis, âgé seulement de douze ans. A peine a-t-elle pris les affaires en main, que les grands féodaux du royaume se déchainent contre « l'étrangère » — l'étrangère — comme ils la nomment. Mais Blanche se révèle alors d'une trempe exceptionnelle. Ayant maté une première révolte dès 1227, elle doit faire face aussitôt à une seconde coalition, menée par le comte de Toulouse Raymond VII. Avec l'appui du légat du pape, qui répond au doux nom de Frangipane, elle parvient, là encore, à l'emporter. Par le traité de Meaux, en 1229, la voilà débarrassée de l'hérésie albigeoise. Elle n'est pas pour autant au bout de ses peines : les étudiants de l'université de Paris envahissent le palais royal. Mais il en faudrait davantage pour faire trembler Blanche et, à leur tour, les étudiants sont soumis. Après tous ces bouleversements, la reine aurait bien droit à quelque repos ; ce serait compter sans les appétits du roi d'Angleterre, Henri VIII, et surtout du duc de Bretagne, Pierre Mauclerc. Mais la vaillante régente aura également raison d'eux.

Tandis qu'elle mène un combat résolu contre des vassaux



révoltés, Blanche a trouvé un allié précieux en la personne du comte Thibaut de Champagne. La fidélité du comte repose sur le plus puissant des motifs : il est passionnément épris de la reine. Ces amours demeurent-elles platoniques ? Il est fort probable que non et qu'aux épîtres en vers que Thibaut lui

adresse, Blanche a donné une réponse infiniment plus concrète.

En 1234, pour des raisons politiques, elle marie son fils – le futur Saint Louis – à Marguerite de Provence, dans le but d'étendre l'autorité royale sur la vallée du Rhône. Bien qu'à présent il soit majeur, le roi n'en demeure pas moins soumis à l'autorité maternelle, celle-ci s'exerçant de manière tyrannique sur la vie conjugale de Louis, Blanche ne peut en effet supporter que son fils entretienne des rapports intimes avec sa femme ; elle interdit aux jeunes mariés de faire chambre commune, interrompt leurs tête-à-tête dès qu'ils sont seuls... Finalement, les malheureux jeunes mariés en sont réduits, lorsqu'ils veulent se rencontrer, à se donner rendez-vous... dans l'escalier du palais royal ! Il faut à Louis IX toute la patience du saint qu'il fut pour supporter le manège de Blanche. C'est pourtant à elle qu'il confie la régence lorsque, en 1249, il part pour la septième croisade. Une fois de plus, Blanche tient d'une main ferme les rênes du pouvoir et le démontre, notamment en brisant la révolte des Pastoureaux.

Trois ans plus tard, elle mourra à l'abbaye de Monbuisson, en odeur de sainteté, comme il se doit...

descendance, François devient l'héritier royal, à la condition, bien entendu, que le roi Louis XII n'ait pas d'enfant. Or, Anne de Bretagne, l'épouse du souverain, déteste Louise et s'efforce de l'éloigner de la Cour. Mais usant de diplomatie et aussi de ses charmes auprès du roi, Louise se maintient contre vents et marées. Elle a même la chance de voir mourir au berceau les deux fils qu'Anne a donnés au roi. Quand Anne meurt à son tour, Louise de Savoie respire... Pas pour longtemps, car Louis XII, négligeant ses appas qu'elle lui a pourtant offerts, sans s'embarrasser de pudeurs inutiles, épouse une princesse de dix-sept ans, sœur de roi d'Angleterre Henri VIII, Marie Tudor. Or, François est devenu un superbe jeune homme auquel aucune femme ne résiste, et voici qu'il entame avec la nouvelle reine de France un « flirt » qui pourrait avoir des conséquences paradoxales. En effet, si Marie se retrouvait enceinte d'un fils, celui-ci serait, officiellement, le fils de Louis XII et « chiperait » donc le trône à son vrai père, François. Pour éviter ce regrettable évènement, Louise va jusqu'à monter la garde, la nuit, devant la chambre de son fils. Heureusement, Louis XII a le bon goût de mourir, épuisé par les plaisirs cueillis auprès de sa jeune épouse. Celle-ci, après avoir prétendu pendant quelque

Blanche de Castille surveille l'éducation de son fils, Saint Louis. Quand il le faudra, elle prendra solidement en main les destinées du royaume.



Autre mère abusive et vouée tout entière à la cause de son fils, le futur François I^{er}, Louise de Savoie. Devenue veuve à dix-neuf ans, elle caresse le rêve de voir monter sur le trône de France celui qu'elle a surnommé « mon César pacifique ». Ce rêve semble se concrétiser quand, Charles VIII étant mort sans

temps qu'elle attendait un enfant, est obligée d'avouer sa supercherie, la mascarade royale prend fin et François conquiert cette couronne dont rêvait Louise. Si elle a ainsi veillé sur la vertu de son fils, elle a été, durant ces années, beaucoup moins exigeante quant à la sienne. Depuis la mort de son mari, après

Louise de Savoie, mère de François I^{er}. Elle va assurer l'intérim durant les mésaventures guerrières de son « César ».



s'être beaucoup « répandue », voilà qu'elle tombe éperdument amoureuse du futur connétable de Bourbon, qui a treize ans de moins qu'elle ! Bourbon repousse ses avances et refuse de l'épouser, comme elle l'en adjure. Alors, l'amour de Louise se transforme en haine farouche et c'est en grande partie à cause d'elle que le connétable passe au service de Charles Quint. De même, elle dilapide allègrement les fonds destinés à la campagne du Milanais et elle rejette la responsabilité de ses détournements sur le ministre des Finances Semblançay, qui paiera de sa tête l'accusation de la reine mère.

Mais par ailleurs, régente du royaume lors de la seconde expédition de François I^{er} en Italie et pendant sa captivité à Madrid, elle gouverne d'une poigne de fer, imposant silence au Parlement, matant une insurrection des Parisiens et parvenant à détacher Henri VIII de son alliance avec Charles Quint. C'est elle, également, qui obtient la libération de son fils chéri et ramène la paix dans le royaume, en négociant en 1529 avec son amie Marguerite d'Autriche — la sœur de Charles Quint — la paix de Cambrai dite « paix des Dames ». Comme on le voit, le Roi-Chevalier devra une partie de sa gloire à cette mère tant dévouée. Et pourtant, lorsque deux ans plus tard, Louise, atteinte de la peste, se meurt à Grez-sur-Loing, son fils ne prend même pas la peine de se déranger. La reconnaissance n'était pas la vertu principale du roi François...

Catherine la voyeuse

Tout aussi ingrats à l'égard de leur mère se montrent souvent les trois fils de Catherine de Médicis, dont elle maintient pourtant le trône à bout de bras. En revanche, si de fréquentes disputes éclatent entre François II, Charles IX, Henri III et leur mère, celle-ci finit toujours par leur imposer ses vues...

Lorsqu'elle arrive en France en 1533, à quatorze ans, à l'occasion de son mariage avec le futur Henri II, la Cour manifeste son hostilité à cette jeune Italienne qui descend d'une



La mise à mort de Concini. Jamais sans doute assassinat ne fut aussi joyeusement accueilli par le peuple de France.

famille de marchands. Face à toutes les humiliations, Catherine affiche une humilité parfaite, en attendant son heure. Elle n'a pas un mot de reproche quand, devenu roi, Henri II affiche ouvertement sa liaison avec Diane de Poitiers et l'installe dans les appartements royaux. Elle n'arrive toutefois pas à comprendre l'ascendant qu'exerce sur son mari, une femme qui a vingt ans de plus que lui. Pour tenter de percer ce mystère, elle va jusqu'à creuser un trou dans le plafond de la chambre qu'Henri partage avec Diane, afin d'observer leurs ébats. Très superstitieuse, en relation avec plusieurs astrologues, elle demande à la magie de lui rendre l'amour du roi. A défaut d'amour, Henri lui fait dix enfants ce qui est pour le moins une preuve de bonne volonté. Lorsque le roi meurt, elle prend en main les destinées du royaume dont elle exerce la régence pendant le court règne de François II, puis pendant celui de Charles IX. Dans un pays déchiré, en proie aux luttes intestines, où catholiques et protestants entretiennent une agitation permanente, tandis que le duc de Guise affiche ouvertement ses prétentions au trône, elle parvient à maintenir l'autorité royale et à sauver la couronne. Au service de ce dessein, elle use d'une habileté politique incontestable, mais aussi de duplicité et fait preuve d'une absence complète de scrupules. Elle n'hésite pas à se servir de ses filles d'honneur pour séduire et espionner ses ennemis, ni à empoisonner certains d'entre eux au moyen de potions que concocte pour elle son sorcier favori Cosmo Ruggieri. Soutenant tour à tour les catholiques contre les protestants, puis ceux-ci contre les catholiques, elle change de camp au gré de ses intérêts, trahissant les uns et les autres et parvenant, grâce à ce jeu de bascule, à maintenir un trône qui vacille. C'est ainsi qu'après avoir poussé Charles IX à accorder la liberté de culte aux protestants par la paix de Saint-Germain en 1570, c'est elle qui arrache à son fils l'ordre fatal qui entraînera le massacre de la Saint-Barthélemy. Hanté par les remords et la tuberculose, Charles ne surviva que deux années à l'horrible tragédie. C'est alors qu'il succède son frère, Henri III, le préféré de Catherine. Curieusement, c'est sous son règne que l'influence de la reine mère décline, le roi repoussant la plupart du temps ses conseils, notamment en ce qui concerne l'assassinat du duc de Guise qu'il décide sans l'en avertir. Ce qui arrache à Catherine ce commentaire cynique, bien dans son caractère : « *Bien taillé, mon fils ; il faut recoudre.* » Mais la reine ne surviva que quelques jours au meurtre du Balafre et quittera ce monde en proie aux plus vives inquiétudes pour l'avenir de son fils. Elle était si unanimement détestée qu'on n'osa pas faire transporter son corps à Saint-Denis ; elle n'y fut inhumée que vingt-deux ans plus tard... Marie de Médicis n'a avec Catherine qu'un lointain rapport de cousinage et comme elle, si l'on ose dire, une certaine absence de scrupules, mais à part cela, elle ne possède ni son habileté ni son sens politique. Acariâtre, criarde, rancunière, dépensière, têtue sans résolution,



**Marie de Médicis,
la « grosse
banquière »,
par Rubens.**

soite enfin, cette fille du grand duc de Toscane n'a dû qu'à son énorme dot d'être épousée en 1600 par Henri IV qui avait un pressant besoin d'argent. De surcroît, affligée d'un appétit boulimique, elle est bientôt surnommée à la Cour « la grosse banquière », ce qui la met en fureur. D'ailleurs, le Vert Galant ne tarde pas à retourner à ses maîtresses et n'honore sa femme que pour assurer sa succession. Marie a emmené dans ses bagages deux aventuriers italiens, Concini et son épouse Leonora Galigai, dont elle subit l'emprise et qui la poussent à se mêler de politique. Ainsi, Marie de Médicis prend-elle ouvertement le parti de l'Espagne, contre les intérêts de la France. A force de le harceler, la reine finit par obtenir d'Henri IV un couronnement solennel qui se déroule en grande pompe, le 13 mai 1610. Deux jours plus tard, le roi tombe sous le

poignard de Ravallac. Si la complicité de la reine dans cet assassinat n'a jamais été établie, il n'en demeure pas moins qu'elle en est la principale bénéficiaire. Dès le 16 mai en effet, Marie se fait proclamer régente et inaugure une politique catastrophique pour le pays.

Poussée par Concini, qui est vraisemblablement devenu son amant, elle dilapide le trésor royal et se rapproche de la maison d'Autriche. Sa gestion déplorable provoque la rébellion des grands seigneurs du royaume et la révolte de son fils, le jeune Louis XIII, qui fait exécuter Concini le 25 avril 1617. Exilée à Blois, Marie de Médicis ne peut se résoudre à la perte de son pouvoir et se lance dans une suite de complots qui finiront par l'obliger à fuir à l'étranger. Elle mourra finalement à Cologne en 1642, en laissant derrière elle un des plus mauvais souvenirs de l'histoire de France. Anne d'Autriche est la dernière reine à avoir été « roi » pendant la minorité de son fils Louis XIV. Pourtant, elle avait bien mal commencé son apprentissage de souveraine.

Mariée très jeune à Louis XIII, elle ne cesse, en effet, de témoigner sa préférence à l'Espagne, son pays natal, et va jusqu'à lui communiquer des renseignements d'ordre militaire, alors que la France est en guerre avec elle. De même, elle se laisse entraîner dans tous les complots que

foment son amie la duchesse de Chevreuse, se montre d'une coquetterie imprudente envers le duc de Buckingham et s'efforce en vain de chasser Richelieu du pouvoir. La naissance du futur Louis XIV, en 1638, la met à l'abri d'une répudiation qui la menaçait. Devenue veuve et régente, au nom du jeune roi, elle va pourtant faire preuve d'une sagesse et d'une fermeté inattendues, d'abord en soutenant Mazarin dans sa politique et aussi en s'opposant aux grands qui se sont révoltés contre l'autorité royale. Pendant les dures années de la Fronde, elle maintiendra le pouvoir et la monarchie contre vents et marées.

Bien qu'elle ait été fort coquette dans sa jeunesse et peu comblée par un mari que les femmes n'intéressaient guère, Anne d'Autriche, aidée sans doute par la fameuse morgue espagnole, sut résister aux tentations du plaisir. Même Mazarin, malgré son charme, en aurait été finalement pour ses frais.

Des pervers sur le trône

DE QUELQUES SINGULARITÉS DANS LES MŒURS ROYALES

par **Michel de DECKER**



**Marie de Médicis
vient d'accoucher
du futur
Louis XIII.
« Cet enfant est à tout
le monde »
s'écrie gaiement
le père,
Henri IV.**

PUISQUE, même à la Cour, tout commence par le commencement, penchons-nous d'abord sur le lit des reines en gésine. Surtout, n'ayons pas peur de jouer des coudes car nous ne sommes pas seuls à assister aux accouchements ! Loin s'en faut ! Parfois même, c'est la cohue ! Celle de

Fontainebleau, par exemple, le jeudi 27 septembre 1601. Ce jour-là, Marie de Médicis met au monde le futur Louis XIII. « Sage-femme, avait dit Henri IV à Louise Boursier, veille à bien faire ! C'est une chose de grande importance que tu as à manier ! »

Quant à la future mère, elle ne disait rien. Elle gémissait. Elle avait bien dû se résoudre à exposer son travail de parturiente et à accoucher quasiment devant tous les princes du sang, les secrétaires d'Etat, les ducs et pairs et les maréchaux réunis ! C'était la tradition.

Il ne fallait pas, en effet, s'agissant de l'héritier d'une dynastie royale, qu'il existât le plus petit doute ! Aussi, tout ce beau monde devait-il pouvoir s'approcher d'assez près pour être apte à certifier qu'aucune fraude ni substitution ne fût possible.

Mais imaginons un instant la gêne de Marie de Médicis ainsi exposée à cette légion de voyeurs officiels ! D'autant plus que, selon Henri IV, elle était « *d'un naturel timide et honteux* ». Enfin, quand après « *moult coliques* » elle fut délivrée, chacun fut invité par Sa Majesté « *à se baisser pour voir l'enfant tenant à l'arrière-faix (1) avant que la sage-femme ne sectionnât le cordon* ». Selon un témoin, plus de deux cents personnes s'entassaient alors dans la chambre de la reine. Et, comme la sage-femme se plaignait de ce défilé, le roi éleva la voix :

— « *Tais-toi, tais-toi ! Ne te fâche point. Cet enfant est à tout le monde, il faut que chacun s'en réjouisse.* »

S'agissant d'un bâtard, il fallait, au contraire, faire preuve d'un maximum de discrétion. Le 31 mars 1670, par exemple, Louis XIV exigea du célèbre accoucheur Clément qu'il travaillât dans l'obscurité.

— « *Ah ! Ah !, s'esbaudit Clément, il faut donc que j'aie prendre l'enfant au lieu où il est, à tâtons, comme on l'y a mis !* »

Et cet enfant, né dans la pénombre, n'était autre que le duc du Maine. Quant à sa mère, Françoise-Athénaïs de Rochechouart de Mortemart, elle était marquise de Montespan.

Cette répartie de Clément — dans le plus pur style des salles de gardes — n'est pas sans nous rappeler la scène suivante qui se déroula un jour à Rambouillet chez la comtesse de Toulouse où une des invitées, enceinte, se mit subitement à geindre : « *Je crois bien que l'enfant a déjà la tête engagée !* »

Mme de Toulouse envoya d'urgence quérir un accoucheur. « *Mais si l'opération presse trop, dit-elle, qui s'en chargera ?* »

La Peyronie, premier chirurgien du roi, était là.

« *Moi, peut-être. J'ai accouché, autrefois.* »

— *Oui, dit Mme de Toulouse, mais cet exercice demande de la pratique et vous n'êtes peut-être plus au fait...*

— *N'ayez aucune crainte, trancha le chirurgien, vexé, on n'oublie pas plus à les ôter qu'à les mettre !* »

Louis XIII expose sa «guillery»

Après les vagissements, l'enfance. Et puisque nous venons d'assister à la naissance de Louis XIII, prenons encore le temps de le suivre dans ses premières années car il est l'exemple type du roi qui aurait sans doute été plus fécond sur le divan du docteur Freud qu'il ne le fut dans le lit d'Anne d'Autriche, son épouse. On ne s'étonnera pas de constater qu'à l'origine de ses troubles et complexes on trouve une éducation pour le moins saugrenue et on notera, en parcourant le journal tenu pas son médecin — le sieur Héroard de Vaugrigneuse —, que les fruits ne tiendront pas la promesse des fleurs.

Mais quelle fleurs, pourtant ! A trois ans, par exemple, le dauphin faisait preuve d'une exhibitionnisme rare. Il exposait sa « *guillery* » à qui voulait, prétextant qu'il y avait « *un os dedans* » ! Un an plus tard, il colérait jusqu'à ce que sa nourrice acceptât de l'apaiser en le prenant dans son lit. Le fait, en soi, ne serait pas étonnant s'il n'appelait cette nourrice « *ma garce* » et s'il ne lui demandait de « *baiser sa guillery* » !

Autre perversion, Louis XIII enfant aimait à être fustigé.

« *Si vous n'êtes pas peigné et coiffé quand je reviendrai, vous aurez le fouet* », lui disait Mme de Montglat qu'il surnommait « *Mamanga* ».

Et, naturellement, il ne se coiffait pas.

Mais que se passa-t-il ensuite dans la tête de l'enfant dont la « *guillery* », pour reprendre une verte métaphore de Jean Héroard, « *faisait si bien le pont d'une arche* » ? Car on ne tardera pas à le retrouver étrangement prude, dans le lit de la reine. C'est une sorte de terreur, même, qui s'empara de lui. Il faudra aller jusqu'à l'y pousser de vive force ! L'enfant ardent et vicieux a donc laissé place à un grand adolescent tremblant devant les femmes.

Problème d'éducation aussi, pour le bel Henri III ? Cela est probable car s'il préféra toujours la compagnie des mignons à celle des mignonnes (il connut cependant quelques extases incestueuses dans les bras de sa sœur Margot !), c'est sans doute parce que l'on en fit trop longtemps un enfant androgyne. Les filles d'honneur de la reine mère — qui l'aimaient beaucoup — s'amusaient en effet à le maquiller, à le parfumer, à le décorer



Louis XIII à l'âge de deux ans. Exhibitionniste, puis homosexuel refoulé : un bon client pour le docteur Freud.

de bagues, de colliers et de pendants d'oreilles. Sans oublier ses lèvres qu'elles aimaient à souligner d'un peu de rouge. Même enfance, même résultat pour Monsieur, frère de Louis XIV. Alors qu'il aurait dû « *passer chez les hommes* » dès l'âge de sept ans, comme le voulait la tradition, on le laissa aux mains

(1) *Le placenta.*

**Henri II
et ses mignons.
Son homosexualité
se révéla sur le tard
après un gros
chagrin d'amour.**



des gouvernantes. Selon Mme de Motteville, il s'en réjouit car « il aimait à être avec des femmes et des filles, à les habiller et à les coiffer ; il savait ce qui seyait à l'ajustement mieux que les femmes les plus curieuses et sa plus grande joie était de les parer ».

Marié ou pendu

Rosalie Duthé, une danseuse de l'Opéra, sera la « déniaiseuse officielle » de la cour de Louis XV. On dit que non seulement elle eut les prémices du duc de Chartres — futur Philippe Egalité — mais qu'elle éprouva aussi le jeune duc de Bourbon, les comtes de Provence et d'Artois.

« Un jour, le docteur Bordeu me rendit visite, confie-t-elle.

— Mlle, je suis venu vous demander la permission de vous présenter un très jeune homme passablement bien né qui débuttera dans le monde et qui profitera s'il y entre sous vos auspices.

— Mais Monsieur, vous le faites débiter bien jeune !

— Oui, sans doute, si on l'abandonnait à lui même mais avec vos bons procédés... et, voyez-vous, on le marie demain avec Mlle d'Orléans et, bien que les jeunes époux ne soient pas destinés à entrer soudain en ménage, il est bon qu'il ne soit étranger à rien de ce qu'un chef de maison doit connaître : administration, finances, politique et... le reste... »

Et la jolie gourgandine ne faillira pas. Elle parviendra même à donner au jeune duc de Bourbon un tel goût des choses de l'amour... qu'il en mourra ! Car c'est lui, ce dernier des Condé, que l'on retrouvera un jour, soixante ans après sa première leçon érotique, pendu à l'espagnolette du volet de la chambre qu'il





La famille royale de France. En haut, Louis XVIII. A droite, son frère, le futur Charles X. Jeunes gens turbulents, ils se contentèrent sur leurs vieux jours d'innocentes privautés.

occupait en son château de Saint-Leu. La plupart des historiens inclinent à penser qu'il ne s'agit ni d'un crime ni d'un suicide mais d'un accident. La mort serait due à une pendaison perverse... Mais lisons à ce propos ce que le journaliste Victor Bouton écrira dans une brochure intitulée « Profils révolutionnaires » : « Le duc de Bourbon a été pendu. Ses goûts de vieillard ont facilité cette mort. Il était coutumier, avec Mme de Feuchères, sa maîtresse, de cette jouissance bizarre et dépravée aux yeux de la morale. Il avait l'habitude de simuler la pendaison à quelques lignes d'un tabouret où touchait la pointe de ses pieds. Quand il était dans cette position, Mme de Feuchères lui faisait éprouver une volupté... » Rosalie Duthé, pour la même mission, fut aussi envoyée au chevet du comte de Provence, futur Louis XVIII. Cette fois, hélas, ce fut l'échec. Écoutons-la plutôt : « C'était un jeune homme ayant vingt ans environ, aussi beau de visage que rempli de noblesse. Il avait des yeux superbes, spirituels, non sans une teinte de malice et la même expression se retrouvait sur ses lèvres colorées. Sa peau était blanche et rosée. Son nez aquilin ne déparait pas sa figure. Cet ensemble aurait été accompli si le reste du corps n'eût déjà péché par une ampleur peu commune. Cette conformation gênait même sa marche. Il était assis lorsque j'entrai. Il se leva aussitôt, il me salua avec grâce et me dit qu'il me savait gré de ma venue... La conversation s'engagea. Ce beau seigneur prétendit avoir eu toujours un vif désir de me connaître. Si la chose était vraie, il ne se mit guère en mesure de me le prouver ! »

Pauvre Provence ! Et le mariage qu'on lui imposera ne fera certainement rien à l'affaire ! Il dut, en effet, épouser Joséphine-Elisabeth de Savoie, une bonne grosse créature de dix-huit ans, fort commune, « une bête à tous crins d'une puissante espèce » sourit Léonard, le coiffeur de Marie-Antoinette. Et il

poursuit : « La taille de cette princesse, plus développée en épaisseur qu'en élévation, était surmontée d'une gorge tellement volumineuse qu'il fallait, à l'aide d'un déplacement heureusement assez facile, en faire disparaître la moitié pour sauver S.A.R. de l'embarras d'une surabondance monstrueuse de charmes... Mais ce que tout l'art des femmes de chambre ne pouvait dissimuler, c'était un double hémisphère tel que les brasseurs de Paris se plaisent à l'entretenir sur la croupe de leurs chevaux... Lorsque Madame marchait, il y avait un frémissement qui achevait de rendre sensible cette comparaison. »

Et le jour où le bruit courut à Versailles, qu'elle attendait un enfant, Marie-Antoinette interrogea Provence, son beau-frère :

« Y-a-t-il là quelque fondement ? »

— Beaucoup, Madame, répondit-il, pince sans rire. Il n'y a pas de jour où cela ne puisse être vrai ! »

Leçons particulières

Le comte d'Artois — Charles X en puissance : et frère de Provence — avait lui aussi sa Savoyarde disgracieuse. Lui aussi avait pris des leçons particulières avec Rosalie Duthé et, satisfait des services qu'elle lui rendait, il continuait de la voir régulièrement. A la Cour, on se gaussait :

« C'est pour soigner son indigestion de gâteau de Savoie que le prince prend du thé ! »

Le gros Louis XVIII n'a donc toujours été qu'un bien pâle amoureux. Son seul plaisir était de pouvoir contempler — et

parfois même caresser ! — une poitrine bien charnue. Un jour, recevant aux Tuileries Mlle Bourgoïn, actrice du Français dont on disait qu'elle avait la voix chaude et le sein bien arrondi, il s'aventura — oh, l'orgie ! — jusqu'à glisser un doigt dans son corsage ! Et puis, se calmant il murmura :

« Allons, il n'est si bonne compagnie qui ne se quitte, comme disait Dagobert à ses chiens ! »

Avec Mme de Mirbel, le scénario était quasiment le même. Il se contentait, en ricanant, de lui introduire quelques pièces de monnaie entre les seins comme s'il se fût agi d'une tirelire ! Mais sa plus grande jouissance, il l'éprouvera avec son amie Mme du Cayla. Elle s'asseyait sur ses genoux, lui, dans une tabatière, prenait une pincée d'herbe à Nicot et il la déposait délicatement au creux de sa poitrine, « comme il l'aurait fait dans le cœur d'une rose » selon la galante expression de M. de Vitrolles. Il ne lui restait plus alors qu'à humer son tabac en nichant son gros nez bourbonien dans cet endroit émoustillant.

« C'est une façon de la priser », se moquait le marquis de Pons de Trélan qui ne manquait jamais d'éternuer avec fracas lorsqu'il se trouvait en présence de Zoé du Cayla.

Louis XIII, a contrario, perdait véritablement tous ses moyens — c'est-à-dire peu — devant une jolie poitrine. Agacé, il n'hésitait pas à verser son verre de vin entre deux mamelons trop découverts. Un jour, il tombe étrangement amoureux d'une fille d'honneur de la reine qui avait nom Marie de Hautefort. Sans crier gare, il entre dans sa chambre. Voyant qu'elle lit une lettre, il la questionne, jaloux :

« Qui donc vous a écrit ? »

— Si vous tenez tant à le savoir, venez le chercher, ce billet », sourit la taquine en glissant le papier entre ses seins.

« Considérant cette gorge parfaite qui était une des beautés qu'on admirait, raconte Mme de Motteville, Louis XIII se mit à trembler mais sa curiosité l'emporta pourtant. Il s'empara des pincettes de la cheminée et les utilisa délicatement pour aller extraire le billet sans avoir à effleurer les doux seins de Marie. » On croit rêver !

Le fils de Louis XIV, en revanche, celui que l'histoire retient sous le nom de Grand Dauphin, réagissait fort vigoureusement devant une poitrine opulente et des hanches épaisses comme Rubens les aimait. Devenu veuf à trente-cinq ans, il se trouva vite une grosse commère avec laquelle il aimait à passer sa fantaisie. « Elle avait nom la Raisin, nous confie Bois-Jourdain dans ses "Mélanges historiques". Le prince eut soudain beaucoup de goût pour elle. Il lui fit un enfant, sans doute par distraction, car on prétend que son habitude favorite était de remplacer par un artifice de complaisance de la part de sa maîtresse, les jouissances procréatrices, par une plus piquante que lui offraient les beaux têtens de Mme Raisin. » Mais il quitta

bientôt les lourds appas de la Raisin pour en trouver d'autres, plus stupéfiants encore, ceux d'Emilie Chouin qui, pour en croire cette mauvaise langue qu'était la princesse Palatine « était une personne laide et petite mais possédant la plus grosse gorge qu'on eût jamais vue... et cela charmait Monseigneur car il frappait dessus comme sur des timbales ! »

Est-ce de son père Louis Soleil que le Grand Dauphin tenait ce goût des globes bien charnus ? Car Louis XIV, en effet, avant que ses ardeurs ne fussent définitivement éteintes trouva encore beaucoup de plaisir à constater que, malgré ses quarante-huit ans, Mme de Maintenon avait conservé « ce très beau corsage » qui, naguère, avait tant plu à Scarron le contrefait. La poitrine de la morganatique n'était pas encore tombée dans le domaine des souvenirs et elle réjouissait Sa Majesté lorsqu'il aimait avec

elle à franchir les bornes de l'amitié. Il paraît, d'ailleurs, qu'il ne fallait pas faire violence à la veuve Scarron pour qu'elle eût envie de les franchir car, malgré ses apparences pudibondes et bigotes, elle savait bien « battre le velours » !

Parmi ceux qui sacrifèrent au rite de Sodome, avant Henri III et ses mignons, avant Louis XIII et son Cinq-Mars, avant Monsieur et son chevalier de Lorraine, avant le comte de Guiche et son inséparable Malicamp, il y eut Edouard II d'Angleterre, mari d'Isabelle, fille de Philippe le Bel. Ce pauvre gendre du roi de France mourut, paraît-il, par là où il avait aimé à pêcher. Un soir de 1327, sur ordre de son épouse, devenue naturellement infidèle, quelques sbires l'empoignèrent, le déshabillèrent sauvagement et lui enfoncèrent cruellement dans le fondement un fer chauffé au rouge ! Il eut, évidemment, une horrible agonie.

On ne saurait achever cet aperçu sommaire des fantaisies sexuelles de ceux qui firent la France sans toucher un mot de l'amateur suprême qu'était Louis XV. Si, à l'origine, il ne sembla pas très attiré par ces plaisirs que ses ascendants avaient tant goûtés, on sait qu'il mit les bouchées doubles. Toujours en quête d'émotions nouvelles, à partir de quarante-

cinq ans, il affectionnera surtout la grâce et la candeur des pucelles. « Le roi se livre à la nature et cherche à se ragoûter par de petites filles très neuves qu'on lui fait venir de Paris, écrit d'Argenson, le 20 mai 1756. Il se pique d'emporter des p... de quinze ans. On lui amena, il y a quelques jours, une petite fille de cet âge, qui était à peine vêtue... »

Ironie du sort, Louis XV ne périra pas du mal vénérien qui aurait pu l'emporter plus de mille fois, c'est la variole, tout prosaïquement, qui lui sera fatale. Le jour où on l'inhuma à Saint-Denis, dans Paris on s'amusait à chantonner :

« La vérole, par un bienfait
a mis Louis XV en terre ! »

En dix jours la petite a fait

Ce que pendant vingt ans la grosse n'a pu faire ! »



**Le parc aux Cerfs. L'érotomanie
de Louis XV fit oublier, bien injustement,
les réalisations de son très long règne.**

Incidents de parcours

LES COUPS DE PIED DE VÉNUM

par **ROMI**



Messieurs de la Faculté en consultation.
Leurs traitements ne vinrent pas à bout — par miracle — de la solide santé des Bourbons.

S I les chroniques et les Mémoires ont permis de dresser un inventaire de la plupart des maîtresses de Sa Majesté Henri IV, personne n'a jamais pu retrouver le nom de la drôlesse qui lui communiqua la chaude-pisse. Selon Pierre de l'Estoile, la maladie du roi aurait commencé à le tourmenter au cours d'un voyage en Franche-Comté, en octobre 1592 : « *Le Jedy, 8^e de ce mois, le roi Henri, étant à Mousseaux, se trouva saisi de la fièvre pour s'être échauffé à jouer au "pale mail" et, après, lui survint une inflammation de la verge, pour laquelle il fallut saigner du pied en l'eau, ce qui l'allégea. Vingt-deux jours*

après cet incident, Sa Majesté ne pouvait plus uriner et il fallut toute l'habileté de Marescot et Martin pour le tirer d'affaire. »

Dans ses *Mémoires*, Sully, faisant allusion à cette rétention d'urine « *si douloureuse que les médecins du roi désespérèrent de sa vie* », la situe à Fontainebleau le 20 mai tandis que le maréchal de Bassompierre précise que ce mal troubla profondément la vie du roi la veille de la Pentecôte et ajoute que Sa Majesté se crut si malade qu'elle songea à rédiger son testament. Une lettre adressée à Sully prouve son désespoir : « *Mon ami,*



« L'état glorieux et florissant de la famille royale, par le nombre et les mérites. » Autrement dit, Louis XIV au milieu de ses enfants légitimes et bâtards !

je me sens si mal qu'il y a apparence que Dieu veuille disposer de moi. » Dans ce message, Henri IV, très inquiet, demandait à Sully de venir près de lui, en secret. En galopant, Sully arriva au chevet du malade dont la reine, assise, tenait la main. « Venez m'embrasser, mon ami, lui dit le roi, je suis merveilleusement aisé de votre venue. C'est une chose singulière : deux heures après que je vous ai écrit, j'ai commencé à être un peu soulagé de mes grandes douleurs ; elles s'en vont peu à peu ayant déjà uriné trois fois et la dernière, presque à plein canal et sans forte douleur. »

Le traitement du Dr Loyseau

On s'empressa d'envoyer à Paris de nombreux courriers sans dissiper certains bruits concernant la santé du roi et Sully ne consentit à le quitter que lorsqu'il eut vu, de ses yeux, uriner Sa Majesté, ainsi qu'elle l'avait exigé. Rassuré, Sully écrivait : « Le roi satisfit à ce besoin naturel deux fois, avec tant de facilité que je compris que tout danger était passé. » Trois jours plus tard, le 24 mai, Sully recevait une lettre du roi, l'informant « aller de mieux en mieux ». Malheureusement, un retour de ce rétrécissement urétral se manifesta et nécessita cette fois l'intervention d'un chirurgien car, à cette époque, et jusqu'au XVIII^e siècle, les médecins refusaient de s'abaisser à traiter ce genre d'affection et laissaient aux chirurgiens les soins des organes génitaux. Ce fut donc le docteur Loyseau, un chirurgien bordelais, qui fut chargé de soigner le sexe de Sa Majesté, bien mal en point. Les observations de M. Loyseau ont été conservées :

« Le roi Henri quatrième était tellement travaillé d'une difficulté d'urine, à cause d'une carnesité longtemps engendrée d'une gonorrhée, qu'en marchant, il me fait souvent mettre pied à terre

pour le faire uriner par le moyen d'une bougie et le plus souvent par une sonde ou canule d'argent (...).

« Sa Majesté me demanda si je le pourrais guérir, je répondis que je le guérirai avec l'aide de Dieu au mois de septembre pourvu qu'il fût obéissant (...). Il me promit de faire tout ce que je voudrais et il me commanda me tenir prêt audit temps auquel il me manderait mais il lui fut impossible d'attendre, car le 20 et 25 de juin 1598, je reçus deux de ses lettres accompagnées de celles de monsieur de La Rivière, conseiller du Roi et Son Premier Médecin, par la poste de Bordeaux. »

Il s'agissait de commencer d'urgence la cure du roi. Le docteur Loyseau se rendit aussitôt auprès du malade en même temps que le docteur La Rivière. Il avait préparé une poudre et un instrument :

« ... Une poudre que j'avais composée à Bergerac ensemble un instrument que j'inventai, fait en forme de canule, pour servir de sonde et pour porter le médicament sur la carnesité, lequel instrument, M. de La Rivière approuva grandement de même ma poudre, disant qu'il n'y en avait point de plus propre. Avec lesquels remèdes, je consumai ladite carnesité dans dix ou douze jours et l'ulcère fut cicatrisé dans trois semaines après, j'avais composé un onguent de ma poudre incorporée avec beurre frais, lequel je portai avec ma canule sur la carnesité le soir à l'entrée du lit, ayant préalablement fait pisser le Roy et le lendemain j'usai d'injections réfrigérantes faites quelquesfois avec les trochisques de goudron et quelquefois avec les trochisques blancs et rhasis (oxyde de zinc), dissouts avec les eaux de plantain, pourpier ou de pelaurium, selon l'exigence du mal. Pour la fin la tuthie préparée, antimoine préparé, incorporés dans du beurre frais ou avec l'onguent pompholigos et allum rhasis, portés avec ma canule ou une bougie le bout de laquelle je munissais d'un

emplâtre fait avec une poudre, laquelle je laissais dedans le soir, le Roy étant au lit... ou bien, au lieu dudit onguent, j'ai accoutumé de laisser dans la verge une sonde de plomb ointe dudit onguent, ou drin frottée d'argent vif cru et purifié. Et dans cinq semaines le Roy fut entièrement guéri par la grâce de Dieu ! »

Ce fut peut-être le mal de Sa Majesté Henri quatrième qui inspira à Mathurin Régnier, auteur de poésie religieuses comme *l'Hymne sur la Nativité de Notre Seigneur*, quelques *Stances sur la Chaude-Pisse* :

*« Ma foi, je fus bien de la fête
Quand je fis chez vous ce repas ;
Je trouvai la poudre à la tête,
Mais la poudre était vers le bas...
Vous me montrez un dieu propice,
Portant avec l'arc un brandon.
Appelez-vous la chaude-pisse
Une flèche de Cupidon ?
Mon cas, qui se lève et hausse,
Bave d'une étrange façon ;
Belle, vous fournites la sauce
Lorsque je fournis le poisson...
Las ! Si ce membre eut l'arrogance
De fouiller trop les lieux sacrés,
Qu'on lui pardonne son offense,
Car il pleure assez ses péchés ! »*

Malgré son état ecclésiastique, Mathurin Régnier, très estimé par Henri IV, était un habitué des cabarets et des mauvais lieux...

Les aventures de Louis XIV, aussi variées que nombreuses, devaient avoir elles aussi, un jour ou l'autre, des conséquences fâcheuses. Un beau matin de mai 1655, le premier valet de chambre de Sa Majesté vint montrer, en secret, les chemises de son maître au docteur Vallot, le troisième médecin personnel de Louis XIV. C'est lui qui avait, dès 1647 commencé à rédiger le *Journal de la Santé du Roi*, qui sera continué par ses successeurs, les docteurs d'Aquin et Fagon et permettra de suivre les moindres inconvénients de Louis le Grand jusqu'en 1715.

Le docteur Vallot, fut surpris de voir les taches qui empesaient le devant des chemises royales, il s'empressa de consigner ses observations dans le fameux journal de santé : *« Je me demandai s'il ne s'agissait pas de pollutions nocturnes. Je songeai même à quelque maladie vénérienne, mais, après avoir bien pesé toutes choses, je tombai dans un autre sentiment et j'estimai que ma découverte offrait de plus grand importance. »* On s'explique aisément les réticences du médecin si l'on se souvient que la reine mère se faisait régulièrement lire le journal de santé de son fils. En courtisan habile et prudent, il se garda bien de faire allusion à une blennorragie se contentant de parler d'une *« délicatesse de naissance »* ou plutôt d'une *« faiblesse aux parties qui servent à la génération »* et il ajouta que cette faiblesse avait pu être augmentée pour avoir trop monté à cheval, particulièrement pour s'être montré un peu trop assidu à faire les exercices de l'académie et pour être allé trop souvent à la chasse. En effet, aucun malaise, aucune fatigue ne pouvaient empêcher Sa Majesté de chasser. Il aimait tellement ce sport qu'il composa lui-même un impromptu en congédiant le Conseil :

*« Le Conseil à ses yeux a beau se présenter
Sitôt qu'il voit sa chienne, il quitte tout pour elle,
Quand la chasse l'appelle... » (1)*

Le docteur Vallot lui conseilla le repos et lui ordonna quelques saignées, traitement à la mode, précédées d'un lavement et suivies d'un purgatif. Après bien des hésitations, le malade, ayant perdu son bel appétit, consentit à se laisser examiner. Le docteur Vallot put alors analyser le liquide purulent qui souillait les dessous du roi : *« La matière qui décollait était d'une consistance entre celle du blanc d'œuf et du*

pus et s'attachait si fort à la chemise que l'on ne pouvait ôter les marques qu'avec la lessive ou bien le savon. La couleur était d'ordinaire fort jaune mêlée de vert, elle s'écoulait sensiblement en plus franche abondance la nuit que le jour. Ces circonstances m'étonnèrent fort et me firent avoir la pensée qu'un mal si extraordinaire ne pouvait survenir que de la faiblesse des prostates et des vaisseaux spermatiques. » Les traitements du docteur Vallot permettent d'affirmer qu'il avait, en réalité, diagnostiqué un écoulement blennorragique. Il utilisa, en effet, les balsamiques et les émulsions, précisant à Louis XIV qu'il devait souffrir d'une *faiblesse congénitale* et qu'étant donné ces dispositions il ne fallait plus faire trop d'équitation.

Sans tenir compte de ce sage conseil, le roi galopa jusqu'à Soissons *« où les remèdes furent continués avec l'usage de l'Eau*



L'excellent docteur Vallot dissimula la nature réelle du mal vénérien dont souffrait son auguste patient.

de Pimprenelle ». Ensuite ce fut la campagne des Flandres où Louis espérait conquérir quelques lauriers, car il était alors très jaloux de la gloire de son cousin, le Grand Condé. Cependant, devant l'abondance des écoulements, il se laissait soigner et purger, entre deux combats. Le docteur Vallot augmenta les drogues : *« Je commençai par l'usage de mes Tablettes martiales, composées avec mon sel de Mars, mon spécifique stomachique, les pierres d'écrevisses préparées, les perles et les coraux écrasés. »* Le roi prenait ces tablettes dans son lit, chaque matin, sans le laisser voir à son entourage, entre-temps, on lui administrait, discrètement, quelques clystères rafraichissants.

Malheureusement, les courses à cheval, la fatigue et les repas trop copieux entretenaient le mal et Sa Majesté coulait toujours ! *« Ce flux continuel d'une matière séminale corrompt, ce*

flux qu'il fallait tenir caché » était indiscutablement une blennorrhagie, malgré quelques démentis. Gui Patin, par exemple, écrivait, en parfait courtisan : « *Personne ne sait ici la qualité du mal du roi* » et l'hypocrite poursuivait : « *Le roi est sobre, continent et sain de tout son corps, il est un prince bien fait qui ne boit presque pas de vin, qui n'est point débauché, qui n'a nulle partie gâtée.* »

Bien au contraire, Benserade, au début de 1655, n'avait pas hésité à représenter Louis XIV sous les traits d'un débauché dans « *Le Ballet des Plaisirs dansé par Sa Majesté*, le quatrième jour de février... »

Il avait même composé quelques vers lourds de sous-entendus :

*« Quel spectacle pour nous
Et d'où peut procéder en nous
La changement qu'on y remarque ?
Sur quelle herbe avons-nous marché ?
Quoi ! faut-il qu'un si grand monarque
Devienne un si grand débauché ?
Il n'est ni coureur ni régent
Qui ne soit assez indulgent
Aux vœux d'une jeunesse extrême
Et pour embellir votre Cour
Qui ne trouve excusable même
Que vous ayez un peu d'amour...
Mais d'en user comme cela
Et de courir par ci par là,
Sans vous arrêter à quelqu'une ;
Que tout vous soit bon, tout égal,
La blonde autant que la brune
Ha ! Sire... c'est un fort grand mal !*

De plus en plus circonspect, le docteur Vallot écrivait, de son côté : « *Le mal du roi ne provient d'aucun venin que les jeunes gens débauchés contractent d'ordinaire avec des femmes impudiques parce que le roi n'avait pour lors couché avec aucune fille ni femme !* » Revenant sur ce mal dont on parlait beaucoup, il précisait, dans un autre texte : « *Ce mal n'a point été produit par des pollutions sales et des bromètes puisque le roi vit dans une chasteté pure et sans exemple !* »

Ce qui n'empêcha pas ce praticien habile de traiter son chaste patient avec des injections d'acétate basique de plomb (extrait de Saturne) et avec de l'opiat astringent, ainsi qu'il l'a noté, avec une évidente satisfaction : « *Aux injections d'eau sucrée, de sel carabé (acide succinique) adouci avec un peu de baume de Saturne, j'ai ajouté un peu de teinture de miel rosat. L'opiat de rose de Provins vitriolé, avec les perles et le magistère de pierres d'écrevisses a aussi beaucoup réussi.* »

Le parti de la Cour, mécontent des termes vagues employés par le docteur du roi et considérant que ce fameux mal mystérieux traînait en longueur, intrigua contre lui. Suspecté d'incompétence, le docteur Vallot aurait été congédié par la reine mère si Mazarin n'était intervenu.

Comme, en ce temps-là, les eaux de Forges connaissaient un beau succès, Vallot décida d'envoyer Louis XIV faire une cure dans cette station où, malgré les sarcasmes de Gui Patin, la duchesse de Longueville, la princesse de Gonzague et la Grande Mademoiselle prétendaient avoir trouvé la guérison de leurs affections diverses.

Il fut malheureusement impossible d'y conduire Sa Majesté, qui avait bien d'autres choses à faire que d'aller villégiaturer à Forges. Il accepta seulement de suivre la cure... à domicile. Et l'on vit des officiers du gobelet, à cheval, rapporter les eaux de Forges à Fontainebleau où des relais d'hommes à pied amenaient au palais des baquets dans lesquels le roi prenait ses bains après saignées et purgatifs. Renonçant aux dragées martiales, le docteur Vallot prescrivit une étrange décoction : « *Rachure de cornes de cerf et déchets d'ivoire macérés dans une eau de réglisse avec trois grains de sel de Mars.* »



Malgré ce traitement, l'écoulement continuait et le roi, pris de fièvre, dut garder le lit. Cette fois, il se mit en colère, déclarant que « *le docteur Vallot n'était qu'un âne et que ses simagrées n'avaient que trop duré ! Qu'il retourne donc à ses bœufs ! Nous guèrirons tout seul !* »

Comme pour lui donner raison, la blennorrhagie abandonna sa proie... et le roi ne « coula » plus. L'Etat — c'était lui — était sauvé !

Un bon gros embarrassé

Le futur Louis XVI, adolescent mal formé, timide et lymphatique, n'aimait que la chasse, le bricolage et les plaisirs de la table. La grande dissipation de la Cour l'avait rendu mysogine, c'est du moins ce que pensait son entourage.

Le duc de Choiseul lui reprochait d'être né grossier et de n'avoir aucun goût pour les femmes.

L'arrivée dans sa vie de la séduisante archiduchesse Marie-Antoinette ne changea pas ses habitudes. Marié en mai 1770, à l'âge de quinze ans, il continua à chasser le cerf et le sanglier sans se soucier des devoirs conjugaux. Louis XV, qui, malgré l'âge, demeurait grand amateur de cotillons, s'étonnait de voir un prince issu de son sang faire preuve d'une telle froideur devant une épouse aussi jolie que Marie-Antoinette. Inquiet, il posa la question de confiance à son petit-fils. Le dauphin lui répondit : « *J'aime l'archiduchesse, je la trouve charmante mais il me faut encore du temps pour vaincre ma timidité.* » Marie-Thérèse d'Autriche, la mère de Marie-Antoinette, à la fois surprise et choquée de cette indifférence dont on parlait à mots couverts, avait chargé Mercy d'Argenteau, son ambassadeur à Paris, de la tenir au courant des moindres enlacements royaux. L'affaire l'intéressait car elle tenait à assurer, par un héritier, l'influence de sa fille et plus encore celle de la politique



Devant la « timidité » de son royal époux, la jeune Marie-Antoinette (à gauche) fit preuve de beaucoup de patience. Jusqu'au jour où sa mère, l'impératrice Marie-Thérèse, mit, si l'on ose dire, « les pieds dans le plat ».

autrichienne. Dans la longue correspondance qu'elle échangea avec elle, il est bien souvent question des ébats du couple... Ebats tellement rares que les pamphlétaires s'en donnaient à cœur joie. Dans « *La journée amoureuse* », un plaisantin fait proférer par Mme de Lamballe cette définition de Louis XVI : « *C'est une grosse masse de chair et rien de plus ! Il est possible qu'il ait quelque fois bonne intention de baiser mais son pouvoir se borne là !* »

Marie-Antoinette se plaignit durant plusieurs années, dans ses lettres à sa mère, de cet étrange comportement. En mai 1771, répondant à ses doléances, Marie-Thérèse lui adressait quelques conseils : « *Je ne saurais assez vous répéter : point d'humeur là-dessus ! La douceur, la patience sont les uniques moyens dont vous devez vous servir. Il n'y a rien de perdu ! Vous êtes tous deux si jeunes. Au contraire, pour vos santés ce n'est que mieux... vous vous fortifiez encore tous les deux !* » Le mois suivant, les recommandations maternelles continuaient : « *Ne vous découragez pas, espérez en Dieu. Tout ira bien !* » Espoir déçu ! Le 21 juin suivant, le dauphin, trop gourmand, se trouva fort incommodé et prit la décision de coucher tout seul : « *Mon cher mari, écrivait la délaissée, a pris médecine aujourd'hui. Il a beaucoup vomé mais il se porte très bien à cette heure et il m'a promis qu'il ne sera pas longtemps venir coucher* ». Comme rien ne se passait, redoutant de voir s'éteindre avec elle une longue filiation monarchique, elle écrivait à sa mère, le 15 novembre : « *J'ai toujours bonne espérance. Il m'aime beaucoup, il fait tout ce que jeu (sic) veut et finira tout lorsqu'il aura moins d'embarra (re-sic).* »

Une constitution mise en doute

Les mois passèrent et Marie-Antoinette attendait toujours. Sa mère, impatiente, la grondait dans ses lettres, allant même

jusqu'à l'accuser de « *ne pas secouer assez... l'indifférence de son époux !* » En juin 1772, elle avouait à son ambassadeur qu'elle ne comprenait rien : « *Je touche à ma fille un mot sur le dauphin. La situation est incompréhensible et je suis tout étonnée qu'on laisse aller les choses sans s'en occuper !* » Elle reprit confiance en recevant les gazettes de France qui annonçaient la grossesse de Marie-Antoinette. Ce n'était qu'un faux bruit. « *Les gazettes n'ont pas encore raison*, précisait la jeune mariée, le 15 décembre 1772. *Je ne désespère pas que cela m'arrive bientôt. Certainement, du moment que cela arrivera, je ne perdrai pas une minute pour vous le mander.* » Le 3 janvier 1774, elle apprenait par sa mère que lors d'un voyage en France, l'empereur Joseph II, son frère, allait régler cette affaire : « *Joseph tâchera de convaincre le dauphin de se conduire en mari.* » Ensuite, Marie-Thérèse commença à douter de la virilité de son gendre : « *La froideur du dauphin, jeune époux de vingt ans, vis-à-vis d'une jolie princesse, m'est inconcevable. Malgré toutes les assertions de la Faculté, mes soupçons augmentent sur la constitution corporelle de ce prince et je ne compte presque plus que sur l'entremise de l'empereur (Joseph II) qui, à son arrivée à Versailles, trouvera peut-être le moyen d'engager cet insolent mari à s'acquitter mieux de son devoir.* » A la fin de cette année 1774, le 17 décembre, Marie-Antoinette annonçait à sa mère que le roi avait eu un entretien avec le docteur de Lassone.

« *Le roi a eu, il y a huit jours, une grande conversation avec mon médecin. Je suis fort contente de ses dispositions.* » Elle ne fut, sans doute, pas très contente pendant les mois qui suivirent, puisque, le 2 juin 1775, sa mère lui adressait quelques nouveaux reproches : « *Toutes les lettres de Paris disent que vous êtes séparés de lit avec le roi.* » C'était vrai, le roi s'obstinait à faire chambre à part. En novembre, Marie-Antoinette, désespérée, répondait aux lettres où sa mère se plaignait de n'avoir aucune nouvelle de « l'important chapitre »... « *Pour l'objet important*

qui inquiète la tendresse de ma chère maman, je suis bien fâchée de ne pouvoir rien lui apprendre de nouveau. La nonchalance n'est sûrement pas de mon côté. Je sens plus que jamais combien cet article est intéressant pour mon sort, mais ma chère maman doit juger que ma situation est embarrassante et que je n'ai guère d'autre moyen que la patience et la douceur. » Toute la Cour commençait à s'inquiéter à son tour et l'on parlait de maladie, de malformation ou d'impuissance. Des chansonniers faisaient circuler, de salon en salon, des épigrammes méchantes, comme celle-ci, composée à l'occasion de la fête des Rois de 1775 :

« A Louis XVI, notre espoir,
Chacun disait, cette semaine,
Sire, vous devriez, ce soir,
Au lieu des rois... tirer la reine ! »

Hélas ! le roi était physiologiquement empêché de tirer la reine. Les médecins, consultés, déclarèrent qu'une opération s'imposait. Le bruit de l'impuissance royale se répandit et des couplets ironiques circulèrent sous le manteau :

« Maurepas revient triomphant
V'la c'que c'est d'être impuissant ;
Le roi lui dit en l'embrassant :
"Quand on se ressemble
Il faut vivre ensemble".
Les mœurs vont régner à présent :
V'la que le roi est impuissant. »

Le 4 novembre 1779, dans les *Mémoires secrets* on lisait un entrefilet accusateur : « On renouvelle le bruit que le roi, fâché de n'avoir point d'enfants et ayant consulté la Faculté à cet égard, celle-ci l'a déterminé à subir l'opération convenable, c'est-à-dire à se faire couper le filet, en terme de l'art ! On espère qu'avec ce léger secours (...) que ce monarque et son auguste compagne deviendront parfaitement heureux et nous donneront la postérité désirée. »

Le 8 novembre, le rédacteur de ce texte prometteur, ayant complété ses informations, poursuivait : « On assure que tout était prêt pour faire subir au roi l'opération différée depuis trop longtemps, mais que Sa Majesté, en voyant l'appareil, a voulu retarder encore jusqu'à son retour à Versailles, et que ce jour-même Elle est allée à la chasse et a forcé trois sangliers : ce qui prouve combien sa constitution se fortifie et se consolide. » Enfin, le 28 novembre, le même chroniqueur allait plus loin et publiait un quatrain très osé : « Sur le bruit qui avait couru que le roi s'était fait faire la légère opération dont on a parlé... utile pour le rendre plus habile à la progéniture, un poète s'est enthousiasmé et a infanté le quatrain suivant où, usant de la liberté, de la familiarité même, trop grande, que ces messieurs se donnent quelquefois, il exhale ses vœux, afin que les suites de ce quatrain soient heureuses :

D'un Priape de conséquence
On vient de couper le filet
Décalottez, Chef de la France
Mais bandez avant... s'il vous plaît ! »

Crainte ou négligence, le roi préféra retarder encore l'opération. Marie-Antoinette, lasse d'attendre, cherchait aux bals de l'Opéra et aux tables de jeu l'oubli de ses malheurs. Pour la première fois, en 1776, elle eut sous les yeux le spectacle de la grossesse de la comtesse d'Artois.

« Désolée, écrivait-elle à sa mère, la comtesse est entrée dans son septième mois de grossesse. Je suis dans la main de Dieu et je m'étourdis le plus que je peux. J'en ai besoin car ce n'est pas être reine de France que n'avoir pas les honneurs d'un dauphin ! »

On débride Sa Majesté

Au mois de décembre 1776, alors que le roi revenait de la messe, un abbé courut vers lui, se mit à genoux et lui remit un papier, sans avoir demandé la moindre autorisation. Arrêté par le capitaine des Gardes, l'audacieux ecclésiastique fut relâché après un interrogatoire. Le papier en question n'était pas très compromettant, il contenait seulement un secret qui « devait permettre au roi de perpétuer son auguste race ». Ce n'était pas la recette d'une drogue magique ni d'une tisane aphrodisiaque, mais tout simplement l'indication d'une posture grâce à laquelle l'abbé prétendait apprendre à Sa Majesté « à suppléer au défaut physique qui nécessitait une opération ».

Une gazette raconta l'incident et conclut par cette petite phrase : « Tout cela fit bien rire la cour, le roi et surtout la reine. » Ce qui n'est pas certain.

Aux premiers soleils de juin 1777, l'empereur Joseph II arriva enfin à Paris et s'empressa d'interroger son beau-frère, Louis XVI lui confia les inconvénients de son infirmité : il avait un phimosis, l'empereur le rassura et lui conseilla vivement de ne plus différer l'opération. Le premier médecin de la reine et du roi le docteur J.-M. de Lassone fut donc chargé, officiellement, du débridement de Sa Majesté.

A la fin de l'année, l'opération ayant parfaitement réussi, Marie-Antoinette, comblée, convoqua plusieurs personnes pour annoncer qu'elle était « enfin reine de France ».

Dans ses *Mémoires*, madame Campan a noté « qu'à partir de ce moment heureux, l'attachement du roi pour la reine prit tout le caractère de l'amour ».

Le 20 décembre 1778, Mercy d'Argenteau annonçait à Marie-Thérèse que sa fille venait de mettre au monde une princesse à onze heures et demie du matin.

Quand au dauphin tant attendu, il arriva trois ans plus tard, en octobre 1781. Le second dauphin fit son apparition en mars 1785.

Ces intervalles de plusieurs années entre les naissances firent, évidemment, attribuer à des pères différents les trois enfants de Marie-Antoinette.

Ayant appris ces propos diffamatoires, la reine demanda un jour à la comtesse Diane de Polignac :

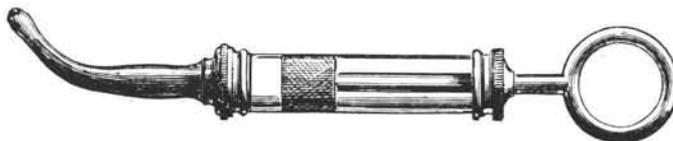
« Est-il vrai que le bruit court que j'ai des amants ? »

— On tient bien d'autres propos sur Votre Majesté, répondit la comtesse.

— Ah ! Et quels sont-ils ?

— On dit que le beau Fersen est père du dauphin, M. de Coigny de Madame Royale, le comte d'Artois de M. de Normandie.

— Et la fausse couche ? demanda vivement la reine...



Jeux de cour et maux de cœur

LES ROIS MAL AIMÉS

par **Claude DUFRESNE**



**La tueuse
Frédégonde
en compagnie
de ses
sicaire.
Elle fit
une belle
carrière
criminelle,
entrecoupée
d'adultères.**

S I le prestige qui, depuis l'aube des temps, s'attache à la dignité royale a permis aux monarques qui se sont succédé sur le trône de France de s'offrir bien des fantaisies et de satisfaire bien des caprices, il ne leur a pas toujours permis de conquérir le cœur de celles qui partageaient leur destin. Les deux raisons principales qui expliquent cet état de fait résident d'abord dans la manière dont les unions étaient contractées : mariés le plus souvent lorsqu'ils étaient encore des enfants, ne s'étant jamais vus avant la cérémonie, les sentiments réciproques des époux royaux n'étaient évidemment pas pris en considération. Par ailleurs, dans la plupart des cas, le roi s'empressait de tromper sa femme, allant comme Henri II, Louis XIV ou Louis XV jusqu'à installer sa favorite à la Cour. On imagine que ce n'était pas là un moyen de réchauffer l'amour de la reine. Aussi il s'établissait très vite entre les souverains une sorte de protocole selon lequel le roi n'honorait la reine de ses faveurs que pour lui faire des enfants ; après quoi, il retournait à ses « distractions » habituelles. Entre deux visites nocturnes de son seigneur et maître, l'épouse n'avait plus qu'à faire de la tapisserie, à jouer aux cartes avec ses dames d'hon-

neur ou à rêver à un prince charmant hypothétique. Mais toutes les reines n'étaient pas aussi résignées et, quoiqu'il ne soit guère aisé de tromper un roi, certaines parvinrent à donner quelques coups de canif dans le contrat. Dans ce cas, la situation se trouvait renversée et c'était le roi qui était mal aimé.

La tueuse Frédégonde

La première de ces dames à avoir bousculé la tradition semble bien être avoir été la fameuse Frédégonde, il y a de cela près de quinze siècles. Son mari, Chilpéric I^{er}, le petit, fils de Clovis, n'avait, il est vrai, rien qui pût séduire une jeune femme. Non seulement il était laid « *comme sept pourceaux* » — si l'on en croit l'aimable commentaire d'un chroniqueur du temps — mais aussi avare et peu doué pour les jeux de l'amour. Marié à Andovère, il avait choisi une maîtresse dans l'entourage de la reine, ce qui lui évitait la peine de la chercher plus loin. Frédégonde, l'heureuse élue, était de naissance obscure et de manières vulgaires, mais animée d'une ambition féroce, elle allait manifester très vite une volonté peu commune. Exerçant

un fort ascendant sur Chilpéric, elle commence par le contraindre à répudier Andovère mais, contrairement à ses espoirs, le roi se remarie avec la princesse Galswinthe, la sœur de Brunehaut, elle-même épouse du roi d'Austrasie Sigbert, le propre frère de Chilpéric. Voilà les plans de Frédégonde bouleversés ! Qu'à cela ne tienne, elle étrangle sa rivale, ce qui représente, pense-t-elle le meilleur moyen de monter sur le trône. Effectivement, elle épouse Chilpéric mais, au lieu de lui en témoigner quelque reconnaissance, elle se refuse au contraire à partir de ce jour à couronner sa flamme, ce qui ne l'empêche pas de conserver toute son influence sur lui. Elle va en profiter pour exécuter une série de crimes qui assureront son pouvoir. Pour se débarrasser des gêneurs, elle use en effet, du système le plus expéditif : l'assassinat. C'est ainsi qu'elle fera périr successivement les deux fils que Chilpéric a eu avec Andovère, Mérové et Clovis, puis l'évêque de Rouen, Prétextat, puis Andovère elle-même, puis son propre mari Chilpéric, puis son allié Gontran, le roi de Bourgogne puis Childebert, le fils de la reine Brunehaut... Joli palmarès, établi en quelques années. Convenons qu'il est difficile de faire mieux. Elle n'aura pas toutefois le plaisir d'assister au supplice de Brunehaut, étant morte trop tôt pour cela. Pour une fois, Frédégonde n'a pas eu de chance...

Les derniers Capétiens directs non plus... du moins dans le domaine de l'amour. Le destin voulut que les trois fils de Philippe le Bel qui devaient se succéder sur le trône, Louis X le Hutin, Philippe V le long, Charles IV le Bel, épousassent trois jeunes princesses dotées d'un appétit physique redoutable. Pour des raisons diverses, manque d'intérêt pour la question ou « moyens » réduits, aucun des trois monarques n'était en mesure de satisfaire les désirs de son épouse. Les trois belles-

Beaucoup d'eau passera sous les ponts avant que ne soient oubliées les nuits chaudes de Marguerite de Bourgogne, et Buridan « jeté en Seine » par les princesses dévoreuses.



filles de Philippe le Bel vont donc chercher ailleurs ce qu'elles n'ont pas trouvé dans la couche royale. Appliquant le vieil adage selon lequel l'union fait la force, elles vont associer leurs causes dans la recherche des plaisirs.

Qui sont ces princesses qui font si peu cas de l'honneur des Capétiens ? L'aînée des trois, Marguerite de Bourgogne, est la fille du duc de Bourgogne Robert II. A cinq ans, on l'a fiancée au fils aîné de Philippe le Bel, Louis, qui régnera sous le nom de Louis X le Hutin. En 1305, à quinze ans, la voici mariée à l'héritier du trône, mais celui-ci ne cherche guère à plaire à cette belle épouse qui aime le luxe, les fêtes et les joies de l'amour.

Marguerite la dévoreuse

Jeanne, fille d'Anatole IV et de la fameuse Mahaut d'Artois, n'a pas été mieux partagée en épousant le fils cadet de Philippe le Bel, le futur Philippe V le Long. Elle aussi, quoique moins jolie que sa belle-sœur Marguerite, est affamée de plaisir, elle aussi n'en a pas trouvé suffisamment à son gré dans le mariage. Sa sœur Blanche, qui, elle, épousera le dernier des trois fils de Philippe IV, Charles IV le Bel, suivra avec allégresse le chemin montré pas ses aînées.

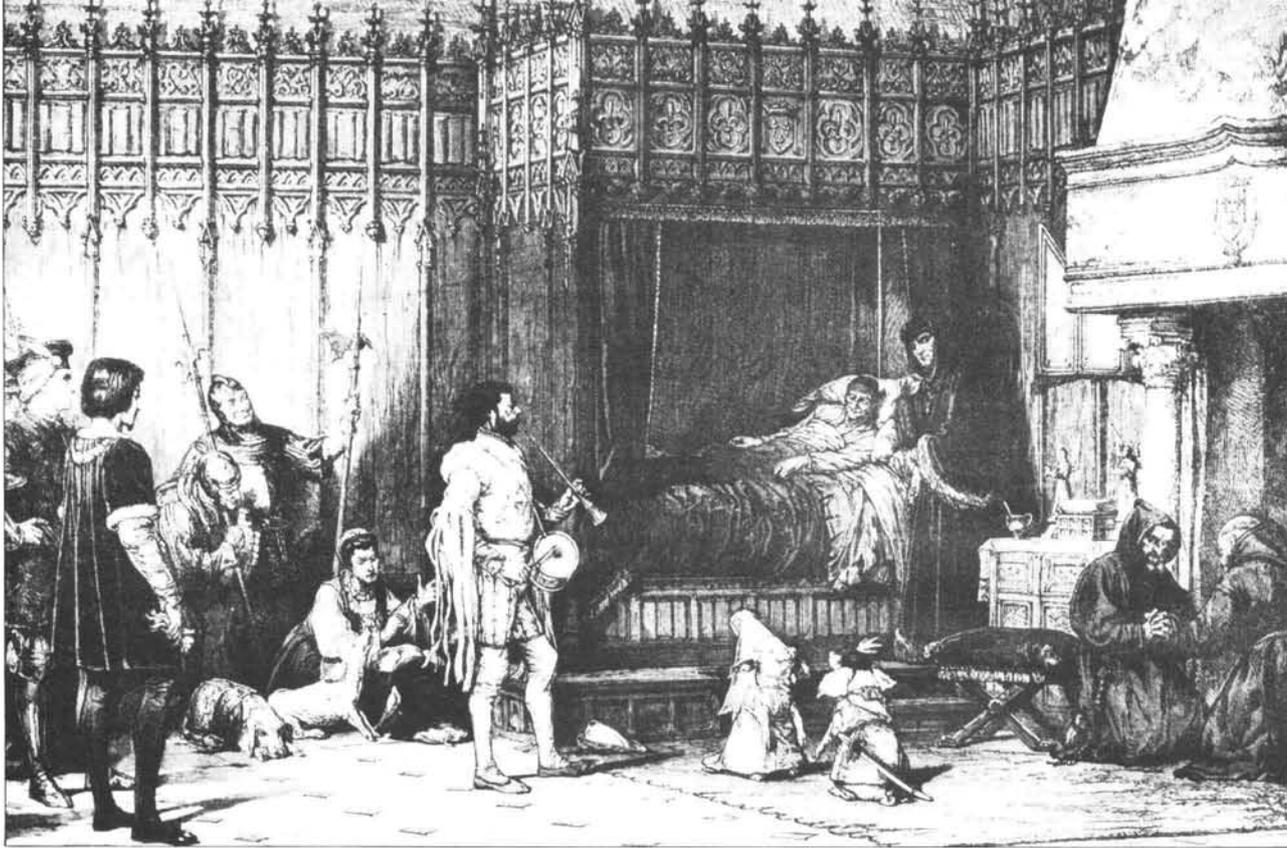
La première manifestation de l'insolite « association » formée par les trois princesses consiste à découvrir un lieu propice à leurs exercices amoureux. C'est Marguerite de Bourgogne — si l'on en croit la chronique du temps — qui a l'idée de la fameuse tour de Nesle. Etrange « garçonnière » que cette bâtisse à l'aspect sévère, haute de vingt-cinq mètres, qui fait partie des quatre grandes tours de l'enceinte construite par Philippe-Auguste pour protéger Paris, et qui se dresse, face à la tour du Louvre, sur la rive gauche de la capitale. Non, vraiment, la tour de Nesle n'offre pas une apparence qui invite aux turpitudes, mais elle présente un avantage qui n'est pas négligeable, celui de l'isolement, car à l'époque la rive gauche est fort peu fréquentée. Il faut ajouter toutefois que l'on ne possède aucune certitude absolue sur le rôle joué par la tour de Nesle dans l'aventure : c'est à partir du XV^e siècle que la rumeur se répandit selon laquelle, la tour aurait servi à l'usage que l'on sait. En tout cas, cette rumeur suffit plus tard à Alexandre Dumas pour écrire l'un de ses drames les plus fameux.

Que la tour de Nesle ait été ou non le lieu de leurs débauches, les trois belles-filles de Philippe le Bel vont mener joyeuse vie pendant quelques années ; pratiquant l'adultère sans exclusive, ni mesquinerie, elles n'hésitent pas à se partager les « objets » de leur flamme. Les deux frères d'Aulnay, notamment, font tour à tour les délices de ces dames. La rumeur — toujours elle — prétend même que, lorsqu'elles sont lassées d'un de leurs soupirant, elle s'en débarrassent en le faisant jeter dans le Seine, d'une des fenêtres de la tour. Ce procédé a évidemment l'avantage d'assurer aux ébats des princesses une discrétion définitive. François Villon, dans *Les dames du temps jadis*, affirme même que Jean Buridan, éminent philosophe et futur recteur de l'université de Paris, aurait lui aussi bénéficié des faveurs des princesses et qu'il aurait ensuite goûté à son tour à la « promenade » fluviale :

*Semblablement où est la rogne
Qui commanda que Buridan
Fust geté en sac en Saine...*

Seulement, Buridan était un petit malin : il parvint à sortir du sac. On aimerait que l'histoire fut véridique ; hélas, Buridan était né en 1300, donc vraiment trop jeune pour avoir servi au plaisir de Marguerite de Bourgogne et de ses belles-sœurs. A moins que, quelques années plus tard, ce fut par ordre de la reine Jeanne qu'il fût brutalement jeté de la tour de Nesle.

Quoiqu'il en ait été, la conduite des trois princesses est d'une folle imprudence car leur beau-père, le rigoureux Philippe le



Des bohémiens font danser de petits cochons devant Louis XI. Le roi misogyne préférait de beaucoup les affaires de l'Etat à la bagatelle.

Bel, ne plaisante pas avec tout ce qui peut menacer son prestige. Dénudé du moindre scrupule, il poursuit une politique de grandeur qui contribue puissamment à l'unification du royaume et à l'abaissement de ses grands vassaux.

Aussi, lorsqu'en 1314 il est mis au courant de l'inconduite de ses belles-filles, ordonne-t-il aussitôt une enquête ; celle-ci va conclure à la culpabilité des trois princesses. Philippe met ses fils au courant de leur infortune : alors que Louis se prononce pour un châtiment exemplaire, Philippe et Charles inclinent à l'indulgence. En définitive, c'est Philippe le Bel qui va trancher. Il décide de faire comparaître les coupables devant un tribunal, dont il a choisi soigneusement les membres et qui rend une sentence selon ses vœux. Marguerite et Blanche sont condamnées à la prison à vie. Jeanne, elle, obtient le pardon de son époux et elle recouvre toutes ses prérogatives. En réalité, héritière du comté de Bourgogne, l'annulation de son mariage avec Philippe le Long aurait privé la couronne de cette vaste province, ce qui explique la mansuétude royale. Enfermées à Château-Gaillard, répudiées et fort mal traitées, Marguerite et Blanche vont connaître des sorts différents. La mort de Philippe le Bel, au mois de novembre 1314, n'améliore pas le traitement de l'infortunée Marguerite ; au contraire, souhaitant se remarier avec Clémence de Hongrie, Louis X le Hutin, en avril 1315, ordonne qu'elle soit étouffée entre deux matelas. Blanche aura plus de chance, après huit années de détention, son mari, le roi Charles IV, la libère en 1322, elle se retire alors à l'abbaye de Monbuissin et y prend le voile. Elle mourra d'ailleurs prématurément quatre ans plus tard. Quant aux principaux complices de l'adultère, les frères d'Aulnay, condamnés à mort, ils subiront une suite de supplices atroces avant l'exécution de la sentence. Ainsi, Jeanne seule avait tiré son épingle du jeu dangereux qu'elle avait joué. Non seulement, elle retrouva la faveur royale, mais mû par une idée étrange, son mari lui fit cadeau de cette tour de Nesle, qui devait lui rappeler d'excellents souvenirs.

Les affaires et la bagatelle

Sautons par-dessus le temps et retrouvons en 1436 le fils de Charles VII, le futur roi Louis XI. Il n'a que treize ans lorsque son père lui fait contracter un mariage, de raison bien entendu, avec Marguerite Stuart, fille du roi d'Ecosse Jacques I^{er}. Le dauphin ne s'intéresse pas à son épouse, mais les années qui

passent ne changent guère les rapports du ménage princier. Le futur roi, délaissant les plaisirs du cœur, ne se passionne que pour les combinaisons de la politique. Il conspire d'ailleurs contre son père auquel il reproche... de ne pas mourir assez vite pour lui laisser le trône. Il lui reproche également sa passion pour Agnès Sorel, ne pouvant comprendre comment « *femme est assez plaisante pour distraire des affaires* ». Quant à Madame la Dauphine — comme on la nomme — elle se lamente ouvertement « *de ne jamais voir époux honorer sa couche* ». Marguerite a heureusement le bon goût de disparaître prématurément, en 1446. Louis accueille son veuvage avec satisfaction et se replonge aussitôt dans les complots contre son père.

Cependant, cinq ans plus tard, dans le but unique d'assurer un héritier au trône de France, il décide de se remarier. Son choix se porte sur Charlotte de Savoie ; la mariée n'a que onze ans, mais elle possède une dot de quatre cent mille écus d'or et appartient à une puissante famille. Aux yeux de Louis, ces avantages compensent largement le visage ingrat de la fillette. Malgré l'opposition formelle de Charles VII, le mariage est célébré au mois de mars 1451. Bien qu'avec le temps, les charmes de la nouvelle dauphine se soient épanouis, Louis ne lui porte pas plus d'attention qu'à sa première épouse ; il lui donnera pourtant sept enfants, démontrant ainsi qu'à défaut d'intérêt pour les femmes, il possède du moins tous les moyens de les satisfaire. Il aura d'ailleurs durant son règne de nombreuses maîtresses, mais pas plus que la reine, celles-ci ne seront capables de le guérir de sa misogynie ; Louis XI ne portera d'attention à ses compagnes que dans la mesure où elles pourront servir sa politique. La seule femme qui trouvera grâce à ses yeux sera sa fille, Anne de Beaujeu, dont le caractère ressemblait en tout point à celui de son père. Quant à son autre fille, Jeanne, qu'on surnommait la Boiteuse, elle était laide à faire peur et « *juste bonne pour ce benêt d'Orléans* » comme le disait aimablement Louis XI à propos de son gendre, le futur Louis XII.

Les siècles passent... les Capétiens Valois qui avaient succédé aux Capétiens directs, vont s'éteindre à leur tour après les règnes des trois frères : François II, Charles IX et Henri III. Le premier, marié à la jolie Marie Stuart, mourra trop jeune pour avoir montré à sa femme autre chose qu'une attention polie. De même, Charles IX n'aura avec son épouse, Elisabeth d'Autriche, que des relations protocolaires. En revanche, auprès de sa maîtresse, Marie Touchet, Charles connaît les rares moments

d'apaisement d'une existence tourmentée par la tuberculose et surtout par le remords d'avoir déclenché la Saint-Barthélémy. Mais, si Marie Touchet exerce une influence bienfaisante sur le roi, et bien qu'elle lui ait donné un fils, ses rapports avec Charles seront fort espacés. Quant à Henri III, il est bien connu qu'il n'éprouvait pour ces dames qu'un intérêt fort limité. Il est plus longuement traité de son cas dans un autre chapitre.

La trop belle femme de Louis

De Louis XVI aussi, il est traité par ailleurs. Toutefois, ce palmarès des rois peu portés aux plaisirs physiques serait incomplet s'il n'y figurait pas. On sait que dans sa jeunesse, Louis préférait de beaucoup l'exercice de la chasse et les joies de la table à la compagnie des femmes, au grand désespoir de son grand-père Louis XV qui, dans ce domaine, était orfèvre.

Quoiqu'il soit fort épris de son épouse, Louis XVI éprouva longtemps une sorte d'impossibilité à accomplir l'acte qui consacrerait son mariage autrement que par la bénédiction de l'Eglise.

Une « impuissance » dont la chirurgie viendra à bout, mais qui compromettra bien fâcheusement la destinée du couple et nuira à ce que nous nommerions aujourd'hui l'« image » de la nonarchie.

Le frère cadet de l'infortuné Louis XVI, le roi Louis XVIII n'était pas ce qu'on appellerait aujourd'hui un « tombeur ». Déjà, lorsqu'il n'était que le comte de Provence, il s'était marié parce que son rang lui en faisait obligation, mais il avait témoigné si peu d'attentions pour son épouse qu'on s'était demandé s'il n'était pas impuissant. Or, par un de ces coups de maître que le destin se plaît parfois à mettre en scène, c'est quand il est devenu vieux et presque impotent que son cœur va battre enfin, sans que pour autant... il joigne le geste au sentiment.

Lorsque Louis XVIII, en 1814, remonte sur le trône des Bourbons, parmi les premières personnes à arborer la cocarde blanche, se trouve une charmante jeune femme d'une trentaine d'années, la comtesse Zoé du Cayla. L'ardeur de ses sentiments royalistes ne l'a pas empêché, sous l'Empire, de faire les délices du ministre de la police Savary. Elle a même eu de lui un fils dont son mari a été bien obligé d'endosser la paternité, ce qui n'a pas contribué, on s'en doute, à améliorer entre les deux époux des relations déjà tendues. Depuis leur mariage en effet, Zoé et son mari bataillent farouchement l'un contre l'autre et, en 1817, ils vont même jusqu'à s'affronter en justice, au sujet de leurs deux enfants, dont aucun ne doit sa venue au monde à monsieur du Cayla. Pour être plus sûre d'avoir gain de cause, Zoé se présente au roi, munie d'une lettre de recommandation de sa tante, ancienne dame d'honneur de la défunte épouse de Louis XVIII. Pour la circonstance, Zoé arbore l'apparence d'une femme éplorée et son « numéro » doit être parfaitement réussi puisque le souverain donne aussitôt instruction à son Premier ministre, le duc Decazes, de veiller à ce qu'elle ait

satisfaction. Puis, à mesure que le temps passe, les visites de la belle comtesse aux Tuileries se font de plus en plus fréquentes et, à partir de 1821, c'est trois fois par semaine qu'elle s'y rend, sur la prière même du roi. A soixante-cinq ans, Louis est tombé amoureux comme un collégien et il ne cherche pas à dissimuler sa passion à son entourage. Dès que Zoé arrive au château, le roi ordonne qu'on ne le dérange sous aucun prétexte et s'enferme avec sa favorite. Se satisfait-il d'un simple échange spirituel, comme Zoé s'efforce de le faire croire ? Rien n'est moins sûr.

Certes, comme nous le savons, sur le champ de bataille de l'amour, Louis XVIII n'a jamais été un guerrier redoutable et l'âge n'a évidemment pas développé ses capacités ; alors, à défaut d'une victoire « complète », il se contente de certaines privautés dont la principale consiste à prendre madame du Cayla sur ses genoux et à lui administrer, avec un martinet, le traitement jadis réservé aux écoliers turbulents. Zoé se prête de bonne grâce à ces fantaisies car, à chaque fois qu'elle quitte les Tuileries, elle emporte un rouleau de pièces d'or. A propos de ces entrevues très intimes, une anecdote court alors dans Paris : un jour, le chancelier Dambray frappe à la porte du cabinet du roi ; celui-ci qui attendait avec impatience madame du Cayla, s'écrie joyeusement : « *Entre Zoé !* Il est évidemment déçu en voyant apparaître le chancelier, que plus personne dès lors, n'appellera autrement que « Cru Zoé ». Il faut croire que les « séances » avec sa favorite comblent le roi puisqu'en 1882 il lui offre le château de Saint-Ouen, qu'il fait entièrement rénover. Modestement, la comtesse déclare : « *Ce château appartient au roi, je n'en suis que la concierge !* » Personne n'est dupe évidemment, d'autant qu'à présent, madame du Cayla se conduit en véritable reine de France, faisant et défaisant les ministères au gré de ses caprices. C'est elle, notamment, qui fera perdre à Chateaubriand son portefeuille des Affaires étrangères. La faveur dont elle est l'objet l'expose, bien entendu, aux quolibets ; ainsi l'un de ses ennemis donne d'elle cette définition, qui ne manque pas de saveur : « *Elle est de ces femmes du monde qui mêlent la galanterie à la dévotion et passent complaisamment du boudoir à la sacristie.* »

Jusqu'à son dernier souffle, le vieux roi puisera dans la présence de Zoé, le courage d'affronter la mort. Lorsqu'il rend le dernier soupir, le 16 septembre 1824, la comtesse donne les signes d'un chagrin bruyant et verse un torrent de larmes fort convenable. Ce qu'elle n'avoue pas, toutefois, c'est que depuis deux ans, elle avait trouvé un dérivatif aux moments « spéciaux » passés auprès de Louis XVIII, en étant devenue la maîtresse du propre notaire du monarque, Auguste-Pierre Le Roy. Ainsi avait-elle pu se ménager à la fois le roi et Le Roy...

Elle mourut, comme il se doit, en odeur de sainteté, le 19 mars 1852, ayant conservé jusqu'au bout la petite fortune qu'elle avait amassée durant ses entrevues avec Louis XVIII. Comme quoi une fessée peut assurer une confortable retraite, à condition qu'elle soit administrée de main royale...



Grandes passions et petits cadeaux

C'EST LA FRANCE QUI PAIE

par Jean des CARS



Louis XIV a gagné des bracelets à une loterie, qu'il offre à Mlle de La Vallière.
Comme quoi on peut être heureux au jeu et en amour.

LES gens réputés avares sont capables de générosités diverses, surprenantes et catastrophiques. Les souverains d'hier — et quelques hauts personnages d'aujourd'hui — n'ont pas échappé à ce paradoxe. Avec le recul, il permet de retoucher le portrait de quelques-uns de nos rois. Que des monarques aient eu des faiblesses pour des créatures irrésistibles qui n'étaient pas leur épouse légitime, ce « Cra-pouillot » en témoigne abondamment. Et s'il est délicat de porter un jugement moral sur ces errements du cœur et du corps, il est encore plus complexe d'évaluer financièrement les cadeaux, largesses, dons et autres gestes de reconnaissance. Avec quels deniers ces primes à l'infidélité, au libertinage mais aussi à la raison d'Etat étaient-elles réglées ? Dans quelle

cassette puisaient-ils cette manne, la leur ou celle de la France ? Question simple, réponse complexe.

La confusion des revenus, évidemment liée à celles des domaines, dans les temps anciens, brouille les pistes comptables, quand il y en a... Prenons le cas du fascinant Louis XI. Sa grande œuvre restera d'avoir étendu le domaine royal jusqu'aux limites du royaume capétien. Intelligent, rusé comme le Diable, calculateur et patient, il est souvent éloigné de son image d'Epinal de monarque austère, bilieux et qui implore la Sainte Vierge en portant, à son chapeau, des médailles pieuses. Louis XI sait, aussi, se divertir et Brantôme rapporte, en chroniqueur piquant, que ce roi « *changeait de femme comme on change de chemise* ». Louis XI n'est pas galant : en politique,

il est patient, mais en amour, il est pressé. Son implacable combat contre le puissant duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, lui permit aussi des conquêtes féminines hâtives, loin des regards de la reine, Charlotte de Savoie. La veuve Gigone, ayant vite oublié son mari au profit du roi, il la comble de cadeaux. De bienfaits en bienfaits, la dame donne son honneur, Louis XI des récompenses, entre autres une chaîne de pierreries. Lorsque le bijou est achevé par le joaillier Passefilon (le nom est, en soi, une raison sociale !), c'est l'épouse du lapidaire qui vient l'apporter à Louis XI. Le roi la rencontre et la trouve appétissante. Il s'arrange pour que son trésorier la fasse revenir chercher le paiement de la chaîne. La Gigone est vite remplacée par la Passefilon. Le bijou offert à l'une comme preuve des pulsions royales devient vite un cadeau de rupture. C'est le Trésor qui paie mais les dames ont également donné ce qu'elles ont — quand même — de plus précieux : Gigone accouche d'une fille, la Passefilon aussi. Les deux seront bien mariées et ce genre d'extension de la reconnaissance — ou de la présence — est aussi, après tout, une forme de cadeau.

On le voit : l'engrenage des cadeaux est fort dentelé et cette machine fabrique toutes les formes de la bonté.

Aussi, à la fin de l'été 1531, après que Louise de Savoie, régente, eut rendu son âme à Dieu, son fils, François I^{er}, va montrer qu'une « cour sans dames est un jardin sans fleurs ». Adorant la présence féminine, il trouve normal de la rétribuer. Les filles publiques qui suivent la Cour de château en château ont droit à une sorte de salaire... Quand le roi ordonne à son trésorier de remettre à « Cécile de Vieville quarante-cinq livres tournois faisant la valeur de vingt écus d'or au soleil », il poursuit, selon ses dires, une tradition. Le roi est d'autant plus large avec les deniers publics qu'il ne profite même pas des charmes des filles de joie. La Cour est riche de dames de qualité peu farouches, surtout si leur mari trouve une compensation à leur infidélité. La Renaissance est celle des arts et celle de l'adultère. L'infortune devient une méthode de gouvernement et s'en plaindre est signe de mauvaise éducation... La beauté et l'intelligence de Françoise de Foix, épouse du sire de Châteaubriant, est vantée au roi. Il en fait sa maîtresse et nomme son mari gouverneur de Bretagne, une fonction importante assortie de revenus confortables. C'est l'exemple du cadeau indirect fondé sur la complaisance. Ajoutons-y les revenus d'une seigneurie de la région de Blois attribués à l'épouse si galante — on disait « gentille » à l'époque...

Les bénéfices d'une charge ou d'une terre nous semblent, souvent, moins choquants que des bijoux. Ils dissimulent des

envies de pouvoir, des revanches d'humiliations. On ferme les yeux sur un scandale, car la politique est jalonnée d'abaissements. Fastueux, François I^{er} l'est pour ses compagnons autant que pour ses favorites, voire pour la reine. Son cadeau le plus original reste... le mari qu'il offre... à sa maîtresse, Anne de Pisseleu ! Pour son bien, évidemment, puisqu'il s'agissait de lui donner un rang et un titre, autrement dit une place d'honneur à la Cour. Les cadeaux sont moins plaisants pour la France lorsqu'ils ont l'aspect de commandements militaires confiés à des gens peu capables. Les frères de la dame de Châteaubriant, appointés lors des guerres d'Italie, y montreront autant de médiocrité que de courage. Deux sur trois s'acquitteront, si l'on peut dire, de leur dette envers le roi en perdant la vie. La

France, elle, perdra le Milanais.

Certains cadeaux sont vraiment hors de prix... Mais peut-on oser se plaindre des châteaux de la Loire que ce monarque fait édifier ou donner ? Chenonceaux, admirable vaisseau ancré sur le Cher, passe du domaine royal — où il était entré en échange de l'annulation de dettes — à celui de Diane de Poitiers, puis de sa rivale, Catherine de Médicis. La belle Diane obtient un autre fabuleux don : la construction d'Anet, au nord de la forêt de Dreux, château sublime où elle termina sa vie, le 22 septembre 1566, admirée mais peu regrettée. Les rois étaient bien inspirés, en choisissant des artistes, architectes, peintres et maîtres d'œuvre de renom. Quelle plus belle récompense pouvons-nous trouver, nous qui avons tant besoin de rêves en un temps qui en est avare, qu'un château voulu pour une femme et qui devient un haut lieu de notre histoire ? Dans l'investissement, les châteaux français remboursent largement la postérité. Sacha Guitry l'avait fort bien observé à propos de Versailles : si les rois avaient été accusés de dépenser sans compter, en fait, ils mettaient notre argent de côté.



L'entrée du château d'Anet, bâti pour Diane de Poitiers, dont le corps splendide en haut-relief orne le linteau.

La vérité nous fait un devoir — et un plaisir — de préciser que lorsque les favorites sont bien « récompensées », elles peuvent être, à leur tour, fort généreuses avec leur entourage. On assiste à une cascade de présents, encouragée par la vieillesse du souverain. Anne de Pisseleu, devenue duchesse d'Etampes, ne perd pas une occasion d'imposer son influence. Un chroniqueur rapporte que les nominations les plus importantes lui sont soumises. « Dans cette Cour, les femmes faisaient tout, même les généraux et les capitaines. » Un autre remarque, d'une plume offusquée : « C'est un grand désordre, il faut l'avouer, que la destinée des gens ; leurs faveurs, leur disgrâce dépendent de la fantaisie d'une coquette qui scandalise tout le royaume par le commerce qu'elle entretient tambour battant avec le prince. »

ces bontés sont arrêtées par une main féminine mais c'est le Trésor qui les règle. Ne prétendons pas que ces mœurs aient tout à fait disparu. Les princes de la République savent aussi distribuer des avantages variés... (1)

Bien entendu, le tableau d'avancement des faveurs royales, écrit dans le cœur et sur le corps des amoureux, bouleverse les honneurs, les charges et les rentes. Quand Henri II monte sur le trône, Diane de Poitiers, âpre grande sénéchale, songe d'abord à sa propre fortune. A tous ceux qui occupent une haute fonction, elle impose un « droit de confirmation », c'est-à-dire un impôt pour conserver leur titre. Le Trésor lui verse donc trois cent mille écus d'or mais, dans ce cas, le circuit financier ne lèse personne puisque les bénéficiaires ristournent une partie de leurs revenus à l'Etat qui en fera profiter d'autres. Au moins, cela occupe des comptables !

Si amour rime avec Cour, c'est bien à Henri IV que nous le devons. On sait que le Bearnais, très assidu en galanterie, capable d'assiéger une ville pour posséder une femme, multiplie les aventures et galope d'un lit à l'autre, ce qui ne l'empêche pas d'être un monarque avisé. Au début de l'été 1599, il s'éprend d'Henriette d'Entragues, brune, très jolie, mince comme une liane et déjà qualifiée de « rusée polissonne ». En plus, elle a de l'esprit et un esprit gaillard caché sous des airs prudes. Le Vert Galant s'enflamme. La demoiselle est changée de château car sa famille connaît trop la réputation du roi. A Paris, Henri IV lui fait porter un collier, vraiment magnifique. Elle renvoie le présent et joue, astucieusement, l'offensée. D'autres cadeaux, plus modestes, sont également repoussés. Le prix de la virginité d'Henriette ne cesse de monter dans l'esprit en feu du roi. Il finit par le fixer à la somme, énorme, de cent mille écus. Les caisses royales étant alors vides, la somme est péniblement réunie sur une table, afin que le roi se rende bien compte que pour une nuit d'amour, c'est tout de même bien cher. Mais l'argent ne suffit pas et Henriette se plaint de la surveillance de ses parents... La ravissante peste trouve toujours un prétexte pour ne pas accorder au truculent roi ce qui l'obsède. Il y ajoute une terre, bientôt érigée en marquisat, un château avec des terrasses et des jardins. Va-t-elle, enfin, céder ? Pas encore ! Elle impose au roi un engagement écrit, solennel, de l'épouser si dans les six mois, elle devient grosse et accouche d'un fils. Détail qui a son importance : il y a déjà une reine de France, Marguerite de Valois, la fameuse reine Margot, qu'il a épousée six jours avant la Saint-Barthélémy et qui ne lui a donné aucun enfant. C'est au château de Malesherbes, entre Fontainebleau et Pithiviers, que le roi signe cette ahurissante promesse, le 1^{er} octobre 1599. Un peu honteux, il en avertit Sully. Le sage ministre prend fort mal cette affaire et déclare : « *Voilà, Sire, puisqu'il vous plaît de le savoir, ce qu'il me semble d'une telle promesse.* » Et devant son souverain stupéfait, il déchire le document. « *Morbleu ! s'exclame Henri IV, je crois que vous êtes fou !* » « *Il est vrai, répond Sully, toujours calme, dites-vous que je suis fou et voudrais l'être si fort que je le fusse tout seul en France !* »

Vexé, le roi se retire mais ne renonce pas. Puis, il recopie sa promesse. Le marchandage, dans lequel le père d'Henriette joue un rôle scabreux, aboutit deux semaines plus tard. Et le roi peut, enfin, baiser un million de fois les « petits garçons » de la jeune fille, c'est-à-dire ses seins. Rarement, une poitrine aura été si hautement évaluée... Henriette fut vite enceinte et Sully fit savoir qu'il la considérait comme une « franche putain ». A la suite d'un orage, elle fit une fausse couche — l'enfant était un garçon — et le roi, retrouvant son sens politique, put épouser Marie de Médicis, une princesse florentine qui lui apportait six cent mille écus d'or.

Pendant que Louis XIII récupérait à l'aide de pincettes le

billet que M^{lle} de Hautefort venait de dissimuler entre ses seins, Richelieu compensait cette réserve par un empressement auprès des femmes fort bien rétribuées. Citons, juste pour l'exemple, cette Mme de Chaulnes à qui il offre une abbaye de vingt-cinq mille livres de rentes aux portes d'Amiens. Le cardinal assure volontiers l'intérim de la générosité royale, alors assoupie.

Sous l'Ancien Régime, les fêtes sont la forme la plus élégante de l'attention qu'un souverain peut porter à un être qu'il veut séduire. Au moins, il y a foule pour en profiter ! Aussi, au début de juillet 1668, Louise de La Vallière et Françoise de Montespan se livrent une lutte farouche pour monopoliser les faveurs du Roi-Soleil. Les cadeaux les plus réguliers que leur propose le souverain sont des bâtards, déjà quatre pour Mme de La

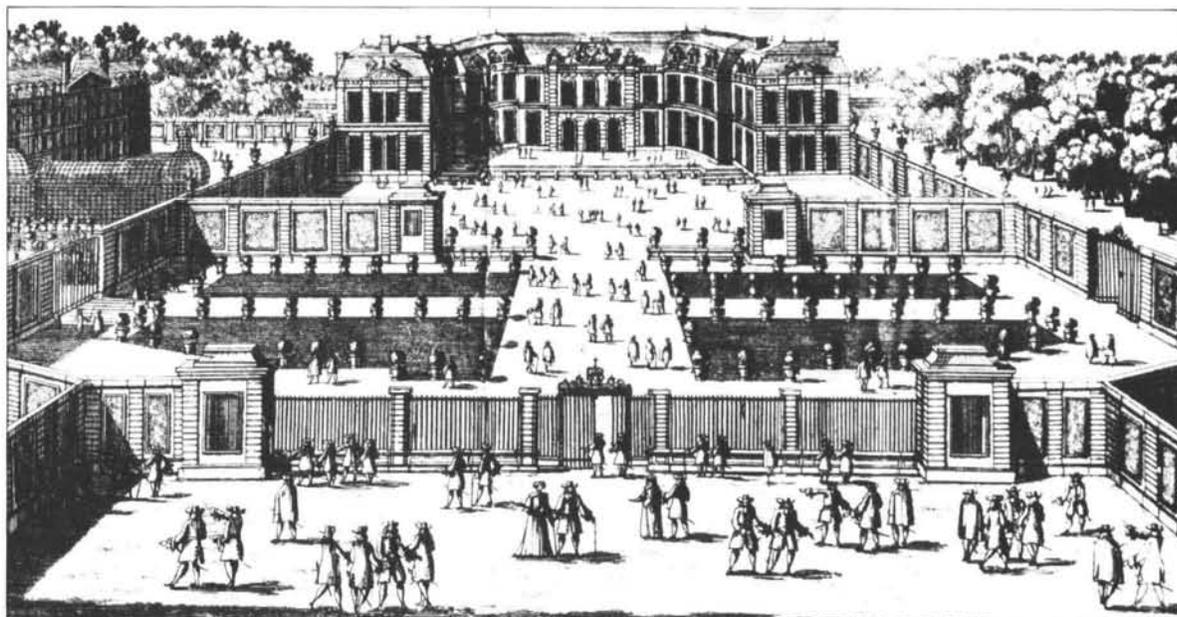


Henri IV offrit cent mille écus pour la virginité d'Henriette d'Entragues, « franche putain » selon Sully.

Vallière, bientôt huit pour Mme de Montespan, un rythme qui fane vite les traits et les formes. Avec la complicité de la Voisin qui lui fournit un inquiétant philtre d'amour, Mme de Montespan retrouve les faveurs du souverain. Afin de lui prouver son plaisir, il lui offre de fastueuses réjouissances à Versailles, fêtes qui durent huit jours. Le marquis de Montespan n'est pas oublié : sur l'invitation de Louis XIV, son ministre Louvois lui donne un commandement dans le Roussillon. Mais, avant de rejoindre sa nouvelle affectation, il fait ses adieux au roi, avec humeur et humour car son infortune éclate comme les fusées des feux d'artifice qu'on tire sur le Grand Canal.

La générosité royale prend immédiatement la forme d'un emprisonnement puis celle d'une mesure d'éloignement du

(1) *Des noms ! (N.D.L.R.)*



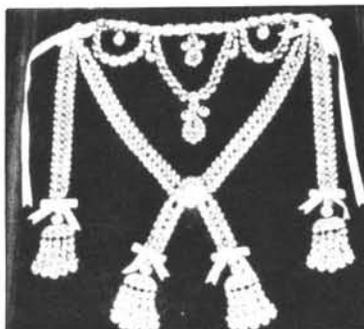
Le château de Choisy, offert par Louis XV à Mme de Vintimille. Le mari reçut deux cent mille écus en « dédommagement ».

mari coléreux vers ses terres de Guyenne. Mme de Montespan profitera d'autres cadeaux de son protecteur dont le plus fabuleux est le château que douze cents ouvriers édifient pour elle, à Versailles, à quelques pas du palais. Un fort joli présent, orné de jardins dessinés par Le Nôtre. Hélas, ce château sera rasé avant la Révolution et nous ne pouvons même pas profiter de son souvenir.

Sous Louis XV, ce qu'on pourrait appeler la galanterie tarifée atteint des sommets. Les stratagèmes amoureux coûtent cher. Par exemple, en 1739, la favorite du Bien-Aimé — celle du moment — est Mme de Mailly. Et, pour tenter de sauver les apparences, on va évidemment, lui trouver un époux. Il y en a un de disponible, M. de Vintimille. Il fait semblant d'entrer dans le lit de son épouse mais, en réalité, c'est Louis XV qui le remplace dans cette agréable situation. Prix de la substitution : deux cent mille écus versés au mari. Le roi apprécie de plus en plus Mme de Vintimille. Il le lui prouve : en mai 1740, il lui offre le petit château de Choisy qui s'appelle, depuis, Choisy-le-Roi. Hélas pour les finances du royaume, Louis XV continue de s'ennuyer ; il prend donc une nouvelle maîtresse. La veuve du marquis de La Tournelle éveille les sens du Bien-Aimé mais n'oublie pas son intérêt. Elle exige — et obtient, le 17 janvier 1744 — de recevoir le duché de Châteauroux et de pouvoir se faire verser les sommes qui lui seraient utiles par le Trésor royal. Chères maîtresses... Enfin, on ne saurait oublier qu'une autre favorite, Jeanne Antoinette Poisson, est devenue célèbre en recevant le marquisat de Pompadour. Il faut noter que si Louis XV n'est pas — contrairement à ce qu'on pourrait penser — réellement influençable en politique, il apprécie le rôle mondain et intellectuel que joue la Pompadour. L'achat de cette terre limousine est une aubaine pour la bénéficiaire : sa rente annuelle est estimée de dix à douze mille

livres. Rendons justice à la marquise, elle a une bonne mémoire et des livres de comptes bien tenus où l'on pourra lire ceci : « *A madame Lebon, pour m'avoir annoncé à l'âge de neuf ans que je deviendrai la maîtresse du roi : six cents livres.* » Mme de Pompadour sait rendre grâce au destin. Elle lui donne même un pourcentage !

Le plus retentissant scandale de Cour sous l'Ancien Régime demeure l'affaire du Collier. Elle éclabousse le règne de Louis XVI et peut être regardée comme l'un des ferments de la Révolution. Or, cette affaire est une pure invention, illustrant davantage le chapitre de l'inconscience et de la frivolité que celui de l'intérêt et de la cupidité. Pauvre Louis XVI ! Sage Louis XVI... Quand les joailliers Bohmer et Bassange lui présentent, en 1778, cette parure de 2842 carats et 629 diamants, il défend les finances du royaume en déclarant : « *Nous avons plus besoin d'un vaisseau que d'un bijou.* » Et, de fait, la vérité historique, longtemps et volontairement occultée, se situe dans cette remarque raisonnable : la reine n'a jamais porté ce collier, ne l'a jamais acquis et ne l'a jamais accepté du cardinal de Rohan. Mais ce collier a ruiné la réputation de la reine de France, déjà mauvaise. Pourquoi ce scandale, dont le moment le plus dramatique est l'arrestation du cardinal de Rohan, le 15 août 1785, par le baron de Breteuil, a-t-il fait autant de chemin dans l'opinion ? Comment ce que nous appellerions une « rumeur » a-t-elle pu faire vaciller l'image de la monarchie ? Peut-être parce que depuis des siècles, la politique, l'amour et leur intermédiaire, l'argent, étaient imbriqués dans de passionnantes combinaisons. Elles n'ont, finalement, pas nui à notre pays qui, outre de sublimes témoignages de cet état d'esprit, nous intéresse par une histoire complexe, humaine, tragique mais souvent élégante.



Reconstitution du collier de la reine.

Napoléon et l'amour

L'EMPEREUR QUE L'ON N'AIMAIT PAS

par **André CASTELOT**



L'impératrice
Joséphine,
dessinée
d'après nature
par David.
Le seul amour,
ô combien volage,
de Napoléon.

« **S**ire, Mlle Duchesnoy vient d'arriver.
— J'ai du travail, qu'elle attende ! »
Et Napoléon se replongeant dans ses dossiers, laisse à son valet de chambre le soin de faire patienter la jeune femme, qu'il a pourtant « convoqué » dans un but précis. Deux heures plus tard, la malheureuse attend toujours le bon vouloir de l'Empereur, aussi le valet de chambre se croit-il autorisé à rappeler sa présence à Sa Majesté.

« *Qu'elle se déshabille et qu'elle se couche !* » réplique Napoléon qui, visiblement, a autre chose en tête que la bagatelle.

Effectivement, à six heures du matin, l'Empereur est toujours dans son cabinet de travail, peu soucieux, semble-t-il, des appas de Mlle Duchesnoy. Une dernière fois, le valet vient aux nouvelles :

« *Que dois-je faire de cette dame ?* »

— *Qu'elle se rhabille et qu'elle s'en aille !* »

Comme on le voit, par cette anecdote, si l'on excepte les débuts de son mariage avec Joséphine, les affaires de cœur n'occupèrent jamais le premier plan dans la vie de l'Empereur. Pourtant, l'amour devait se révéler tôt à lui.

« Une sottise faite à deux »

Napoléone Buonaparte — il n'a pas encore francisé son nom — a seize ans et porte l'habit bleu à collet rabattu doublé de rouge. Il est lieutenant en second au régiment d'artillerie de La Fère, en garnison à Valence, et il aime — pour la première fois de sa vie — le clair visage d'Adélaïde de Saint-Germain.

Le fermier général de Saint-Germain avait été royalement trompé. Sa femme avait, en effet, accueilli avec émotion les bontés du roi Louis XV. Une fille en était née : Louise-Marie-Adélaïde, celle-là même dont le jeune Napoléone est tombé amoureux. Il demande sa main à M. de Saint-Germain, qui refuse, pensant assurément que ce jeune lieutenant d'artillerie n'a aucun avenir. Et c'est ainsi que le futur empereur manque de peu de devenir, par la main gauche, le gendre de Louis XV...

Deux années plus tard, il va connaître l'amour... pour la première fois. Il a abordé, au Palais-Royal, une fille qui sera son initiatrice. *« Sa timidité m'encouragera et je lui parlerai, moi qui, pénétré plus que personne de l'odieux de son état, me suis toujours cru souillé par un seul regard... »*

Bien sûr, cette aventure banale ne lui fait point encore croire



Désirée
Clary et
son époux,
Bernadotte,
devenu roi
de Suède.

à l'amour et il déclare alors : *« L'amour est une sottise faite à deux. »*

Les années ont passé. La Révolution a mis à l'étrier le pied du futur empereur, la prise de Toulon lui vaut le grade de général et la mission d'inspecteur des côtes de Marseille à Nice, et il n'a que vingt-quatre ans !

Au début de 1794, Napoléone fait la connaissance de la famille du négociant Clary, demeurant rue des Phocéens, à Marseille. Son frère Joseph semble assez épris d'une des filles de la maison : Désirée. Elle est brune, piquante, gracieuse, et est armée de beaux yeux noirs. Une sœur de Désirée – Julie – sert de chaperon. Napoléone fait tout d'abord rire les deux jeunes filles. Le visage jaunâtre du jeune général est encadré de longs cheveux noirs qu'un peigne ou une brosse paraissent

n'avoir jamais approchés. Mais lorsqu'il sourit, lorsqu'il vous regarde de ses yeux brillants, tout son visage s'éclaire... Et bientôt, Désirée découvre que son cœur bat un peu plus vite au seul nom de Napoléone. Si Joseph doit épouser la coquette et expansive Désirée, il semble probable que Napoléone se mariera avec la grave Julie. Jusqu'au jour où le futur empereur déclare aux trois jeunes gens :

« Dans un ménage, il faut que l'un des deux cède à l'autre. Toi, Joseph, tu es d'un caractère indécis, et il en est de même de Désirée, tandis que Julie et moi nous savons ce que nous voulons. Tu feras donc mieux d'épouser Julie. Quant à Désirée, ajoute-t-il en prenant la jeune fille sur ses genoux, elle sera ma femme. »

Si Joseph – futur roi de Naples, puis d'Espagne – épouse Julie, on n'ose point encore parler ouvertement de mariage du général Bonaparte et de Désirée. Celle-ci garde toujours à l'esprit cette exclamation de sa mère :

« J'ai déjà bien assez d'un Bonaparte dans ma famille ! »

Exclamation qui ne manque pas de sel lorsqu'on connaît la suite.

En attendant, les deux fiancés se livrent au plaisir de la correspondance.

Napoléon, dans une de ses lettres, parlera de *« promenades où l'amour, précisait-il, nous unissait sans nous contenter... »* Assurément, Désirée avait accordé à son « ami » quelques privautés. Le futur empereur fait également allusion à *« une soirée enchanteresse »*. S'agit-il de cette soirée où il trouva Désirée cachée sous son lit et où se déroula l'inévitable ?

« J'avertis sa mère, » racontera plus tard Napoléon.

Au tour de Désirée de lui écrire lorsqu'il part pour Paris, appelé afin de recevoir un commandement : *« Ta pensée me suit partout et me suivra jusqu'au tombeau. »*

A Paris, il rencontre chez Thérèse Tallien, la ravissante veuve du général Alexandre de Beauharnais, Marie-Josèphe-Rose Tascher de La Pagerie. Cette jolie créole, originaire de la Martinique, a été enfermée pendant la Terreur et, depuis sa libération mène une existence assez légère, pour essayer de ne plus penser au cauchemar et pour trouver le protecteur qui l'aidera à vivre ; en attendant, elle est l'une des maîtresses de Barras.

L'émeute de Vendémiaire fait entrer le futur empereur dans l'histoire. Il a mitraillé les royalistes sur les marches de l'église Saint-Roch, a sauvé la Convention agonisante, et le voici, éblouissante promotion, commandant la place de Paris et, bientôt, chef de l'armée de l'Intérieur. Un soir, il reçoit le célèbre billet que lui adresse « Rose » :

« Vous ne venez plus voir une amie qui vous aime ; vous l'avez tout à fait délaissée ; vous avez bien tort, car elle vous est tendrement attachée. Venez demain septidi déjeuner avec moi. J'ai besoin de vous voir et de causer avec vous sur vos intérêts. »

« Bonsoir, mon ami, je vous embrasse. »

Bien sûr, le général se rend à l'invitation de la jolie veuve. Avec adresse, Rose essaye d'abord de persuader Napoléone qu'il n'y a rien qu'une grande amitié entre Barras et elle. Il revient à plusieurs reprises rue Chantereine, demeure de la citoyenne Beauharnais. Le luxe – un luxe tout extérieur de demoiselle de vertu légère – l'éblouit. Il ne se doute pas qu'il n'y a ici que des dettes, que les domestiques sont rarement payés et les fournisseurs encore moins... Elle joue de sa coquetterie avec un art et une habileté consommés – et il l'aime, maintenant, lui, sans expérience, comme il n'a jamais aimé. Il l'avouera à Sainte-Hélène :

« C'était une vraie femme... Elle avait un je-ne-sais-quoi qui plaisait. »

Et il précise ce je-ne-sais-quoi de bien peu convenable façon !

« Elle avait le plus joli c. qui fût possible. Il y avait là les Trois-Ilets de la Martinique. »

Car, on s'en doute, elle s'est donnée à lui, un soir de janvier – ce qui lui a coûté bien peu –, et le lendemain matin, elle a

ète stupéfaite en déchiffrant sa première lettre : « *Sept heures du matin : je me réveille plein de toi. Tu pars à midi, je te verrai dans trois heures. En attendant, mio dolce amor, reçois un million de baisé (sic) : mais ne m'en donne pas, car ils brûlent mon sang* ».

Le voici ensorcelé. Il oublie sa petite fiancée marseillaise et demande sa main à Joséphine. Elle ne l'aime pas, mais elle est âgée de trente-deux ans, a deux enfants à sa charge — et elle accepte de l'épouser.

A peine marié depuis trois jours, voici Napoléon Bonaparte nommé commandant en chef de l'armée d'Italie. C'est la dot de Joséphine donnée par Barras. Avant de quitter Joséphine, la gorge de Napoléon se serre. Le rejoindra-t-elle dès que la situation en Italie le permettra ? Elle le tranquillise. Bien sûr, elle quittera Paris lorsqu'il l'appellera auprès de lui. Mais abandonner son existence faite toute de plaisirs pour mener la vie des camps, se trouver loin de son coiffeur, de son couturier et de ses marchands de frivolités lui paraît pure folie !

Et l'épopée commence. Il lui écrit des lettres admirables : « *Au milieu des affaires, à la tête des troupes, en parcourant les camps, mon adorable Joséphine est seule dans mon cœur, occupe mon esprit, absorbe mes pensées...* »

Il la supplie de prendre le chemin de l'Italie. Il l'a même demandé à Barras après la prise de Mondovi, comme s'il s'agissait d'une récompense.

« *Tu vas venir, n'est-ce pas ?* écrit-il à sa chère créole. *Tu vas être ici à côté de moi, sur mon cœur, dans mes bras, sur ma bouche.* » Il termine : « *Un baiser au cœur, et puis un peu plus bas, bien plus bas !* » Il a souligné les trois derniers mots...

Le 6 mai, à Tortone, « *la glace du portrait de sa femme, qu'il portait toujours, se casse, raconte Marmont : il pâlit d'une manière effrayante et l'impression qu'il ressentit fut des plus douloureuses :*

— *Marmont, ma femme est bien malade ou infidèle.* »

Il ne croit pas si bien dire. Joséphine profite de son absence pour faire les délices du lieutenant Hippolyte Charles, jeune benêt sans envergure, mais qui possède d'autres qualités. Napoléon cependant est plein d'espoir à la pensée de serrer bientôt Joséphine dans ses bras. Il a, en effet, été convenu qu'elle prendrait la route d'Italie en compagnie de Murat. Que va faire l'infidèle ? Joséphine s'interroge ? Peut-elle abandonner son cher Hippolyte Charles ? Jamais ! Alors elle invente un prétexte pour ne pas se mettre en route :

« *Je suis enceinte !* »

Il la croit, aveuglé par les souvenirs de la petite chambre de la rue Chantereine. Avec un art consommé — une rouerie plutôt — n'est-elle point parvenue à le persuader que c'est à lui qu'elle devait sa merveilleuse science de l'amour ?

Effectivement, quand il apprend la nouvelle de sa grossesse, il lui demande, ébloui : « *Il est donc vrai que tu es enceinte ? Murat ne croit pas prudent que tu entreprennes un aussi long voyage.* » On devine son émotion à travers ces lignes : « *Serait-il possible que je n'aie pas le bonheur de te voir avec ton petit ventre ? Tu m'écris que tu as bien changé. Ta lettre est courte, triste, et d'une écriture tremblante. Plutôt que de te voir mélancolique, je crois que je te donnerais moi-même un amant...* »

Pourquoi se gênerait-elle puisque son mari lui accorde sa bénédiction ?

Il est entré à Milan. Et sa joie serait complète s'il pouvait avoir sa femme près de lui. Il le lui écrit : elle embellirait l'Italie.

Puis il apprend avec douleur qu'elle lui a menti : elle n'attend nullement un enfant. « *Ma tête ne tient plus, écrit-il à Joseph, je l'aime à la fureur et je ne puis plus rester loin d'elle.* » Le Directoire s'inquiète. Il fallait maintenant que, coûte que coûte, la créole se décidât ! Bonaparte, dans ses lettres, n'avait-il pas annoncé que si sa femme était réellement malade, il accourrait à Paris ?

Ainsi toute la conquête de l'Italie dépendait des coucheries de Joséphine !

Or rien, jusqu'alors, n'avait pu convaincre la créole de se séparer du bel Hippolyte, qui la faisait rire aux larmes et savait si joliment la chiffonner dans son boudoir en rotonde !

Cette fois, les cinq directeurs se fâchent et — le 24 juin —



Madame Bonaparte à cheval. Estampe populaire vendue à l'époque de la campagne d'Italie.

mettent de force Joséphine dans sa voiture. « *Plongée dans un chagrin extrême, fondant en larmes* » nous dit un témoin, elle quitte enfin Paris. Mais, dès les premiers tours de roue sur le chemin d'Italie, ses larmes sèchent : en face d'elle, touchant ses genoux se trouve Hippolyte. Elle a emmené son amant avec elle ! Le 13 juillet, à Milan, un courrier annonce à Bonaparte qu'il précède d'une heure « l'incomparable Joséphine ». Napoléon saute à cheval pour se porter au-devant d'elle. Aux portes de Milan, il la tient enfin entre ses bras ! Il est tellement fou de désir, il pense avec tant de flamme à ce corps tout en langueur et en fossettes qu'il va serrer tout à l'heure contre lui, qu'il ne remarque même pas près de sa femme la présence d'Hippolyte Charles...



Les
consolatrices :
Mlle Duchesnois,
la Vénus de Milo
du Théâtre
Français, et la
cantatrice
Grassini, sirène
milanaise.



Mais il lui faut repartir.

Entre deux combats, il lui écrit des lettres brûlantes. Il entre à Vérone par la porte de Venise, accueilli en triomphateur, et il lui adresse ces lignes : « Tu ne m'écris plus, tu ne penses plus à ton bon ami, cruelle femme ! Ne sais-tu pas que sans toi, sans ton cœur, sans ton amour, il n'est plus pour ton mari ni bonheur ni vie ! Bon dieu ! que je serais heureux si je pouvais assister à l'aimable toilette, petite épaule, un petit sein blanc, élastique, bien ferme. Tu sais bien que je n'oublie pas tes petites visites, tu sais bien la petite forêt noire, je lui donne mille baisers et j'attends avec impatience le moment d'y être. La vie, le bonheur, le plaisir ne sont que ce que tu les fais... Vivre sans Joséphine, c'est vivre sans l'Elysée. Baiser à la bouche, aux yeux, sur l'épaule, au sein, partout, partout... »

Il peut enfin — le 26 novembre — quitter Vérone et mettre le cap sur Milan.

Consolé par « Cléopâtre »

Enfin, après ces six longues semaines, il va pouvoir la tenir dans ses bras. Mais en arrivant, il apprend qu'elle est partie pour Gênes — sans doute avec l'espoir d'y retrouver Charles.

La gorge serrée, les larmes prêtes à jaillir, il écrit à l'infidèle : « J'arrive à Milan, j'ai tout quitté pour te voir, te presser dans mes bras... tu n'y étais pas, tu cours les villes avec des fêtes, tu ne te soucie plus de ton cher Napoléon. Un caprice te l'a fait aimer, l'inconstance te le rend indifférent... »

Il était ce jour-là, nous dit un témoin, « hâve, maigre, la peau collant aux os, les yeux brillant d'une constante fièvre. » Ce nouveau coup de griffe lui a déchiré le cœur. La blessure est encore légère, cependant, depuis ces quatre jours où il a vainement attendu son retour, il s'est rendu compte avec quelle indifférence elle lui a manqué d'égards — le mot est de lui —. Il lui écrira sans doute encore tendrement, mais ne lui enverra plus de lettres enflammées...

En regagnant Paris, le vainqueur d'Italie apprend, par Louise Compoin, la femme de chambre que Joséphine a renvoyée, la randonnée amoureuse de son épouse et d'Hippolyte Charles, de Paris à Milan, pour venir le retrouver un an et demi auparavant. Lorsque son mari lui parle de ce qu'il vient d'apprendre, Joséphine nie, bien sûr. Plus tard, il dira : « On ne doit jamais s'emporter avec les femmes : c'est en silence qu'il faut les entendre déraisonner. » Mais aujourd'hui il harcèle la créole :

« Dis la vérité, il n'y a pas grand mal à cela et puis, on peut coucher dans la même auberge, faire route ensemble sans... »

— Non, ce n'est pas vrai ! »

Pourtant, le 21 mars 1798, Joseph, à son tour, ouvre les yeux à son frère. Tout ce que lui a dit la femme de chambre est exact. Bien plus : Joséphine continue à le tromper et voit Charles presque chaque jour...

Elle n'en parvient pas moins à convaincre son mari de son innocence. Mais, en Egypte, l'aide de camp du général, Junot, le met à nouveau en face des réalités. Il a été la risée de l'armée d'Italie ! Il se précipite alors vers son état-major :

« Si vous m'étiez attaché, vous m'auriez informé de tout ce que je viens d'apprendre par Junot : voilà un véritable ami ! M'avois trompé !... Elle !... Le divorce !... Oui, le divorce. Un divorce public, éclatant ! »

Pour se consoler, il s'intéresse à la toute jeune et toute blonde Pauline Fourès, épouse d'un lieutenant d'infanterie qu'elle a suivi en Egypte sous un déguisement masculin. Afin d'éloigner le mari, on l'expédie sur l'avis *Le Chasseur* « pour aborder un port quelconque du continent ». Débarrassé de l'époux, Bonaparte, au cours d'un dîner, s'affiche avec Pauline. Puis il renverse sur la robe de la jeune femme une carafe d'eau : ce qui permet d'aller réparer le dommage dans ses appartements...

Lorsqu'un peu plus tard — le 29 décembre — le vaisseau britannique *Lion* intercepte *Le Chasseur*, les Anglais, qui sont bien renseignés, tout en riant sous cape, s'empressent de déposer le mari berné sur les côtes égyptiennes en lui souhaitant bonne chance. Le lieutenant revient au Caire. C'est pour y apprendre que le général en chef vit avec sa femme, que les soldats ont surnommée la Cléopâtre de Bonaparte.

Bonaparte parviendra à faire divorcer le ménage Fourès et proposera même à sa maîtresse de l'épouser si elle lui donnait un enfant.

Une voix qui en vaut la peine

Joséphine sait que son mari connaît maintenant sa trahison. En apprenant qu'il a débarqué au Golfe Juan en abandonnant son armée, elle part à sa rencontre. Mais elle a pris la route de Bourgogne, alors que Bonaparte a choisi celle du Bourbonnais. Elle compte sur le souvenir de leurs étreintes pour éviter le divorce. Pendant ce temps, Bonaparte roule vers Paris avec l'intention bien arrêtée de faire casser son mariage. Sa résolution sera encore affirmée en voyant la maison vide, à son arrivée, le 16 octobre, à six heures du matin. On a beau lui dire que Joséphine est partie à sa rencontre, il hausse les épaules. Sa colère est profonde et terrible. Il est torturé à l'idée que Charles, cette fois encore, est peut-être du voyage...



**La coquette
Éléonore
Denuelle de La
Plaigne donna
un fils à
l'Empereur sans
cacher qu'elle
s'était ennuyée
ferme dans son
lit.**

Le lendemain, Napoléon fait entreposer toutes les affaires de sa femme chez le concierge de la rue Chantereine, avec interdiction de laisser pénétrer « la belle ». Mais, le soir du 18, en rentrant de sa randonnée manquée, par un épais brouillard, Joséphine force la consigne, gravit l'escalier et se heurte à la porte fermée de la chambre. Il est là, couché. Et, durant plusieurs heures, Bonaparte — elle l'appelle toujours ainsi — l'entend pleurer, supplier, tambouriner, lui affirmer que tout est faux, qu'elle n'aime que lui, que le petit Hippolyte n'a jamais été qu'un ami. Elle n'hésitera pas à appeler ses enfants, Eugène et Hortense, qui descendent de leurs chambres et mêlent leurs larmes à celles de leur mère. Il se bouche les oreilles pour ne pas entendre... Et puis — enfin — il faiblit, il ouvre, il regarde son visage bouleversé... et referme ses bras sur elle.

Mais il n'hésitera plus désormais à la tromper. On a prêté au consul, puis à l'empereur plus de maîtresses qu'il n'en eut vraiment, bien que ses amours d'antichambre et de coulisse aient été fréquentes. Et Joséphine, si elle ne voulait pas déclencher une scène, devait fermer les yeux et admettre que les infidélités de son mari comptaient peu pour lui.

« L'amour n'existe pas réellement, dira-t-il un jour. C'est un sentiment factice né de la société. Je suis peut-être peu propre à en juger : je suis trop raisonnable... »

Au lendemain de la victoire de Marengo, entré en triompha-

teur à Milan, il se rend à la Scala pour entendre la fameuse Grassini. Il l'a déjà admirée lors de son premier séjour à Milan. Mais, à cette époque, encore amoureux de Joséphine, il n'a pas fait attention à ce visage d'une beauté rare. Cette fois, il est tellement aimable pour elle que la diva s'étonne et lui rappelle qu'elle « avait débuté précisément lors des premiers exploits du général de l'armée d'Italie » :

« J'étais alors dans tout l'éclat de ma beauté et de mon talent... Quand toute l'Italie était à mes pieds, que je la dédaignais héroïquement pour un seul de vos regards, je n'ai pu l'obtenir, et voilà que vous les laissez tomber sur moi aujourd'hui que je ne vau plus la peine. »

La Grassini mésestime ses charmes — elle avait vingt-sept ans ! — et le consul trouve que la cantatrice à la voix d'or vaut certes « la peine ». En effet, arrivant le lendemain dans la chambre de Bonaparte, Berthier surprend son général tout souriant et prenant son petit déjeuner avec la *prima donna*, tout aussi satisfaite... Elle suivra Bonaparte à Paris, mais elle le trompera alors ouvertement avec le violoniste Rode.

Napoléon s'intéresse, à son retour, à une autre comédienne : Mlle Duchesnois, qui n'est guère jolie. Affligée d'un nez « dont le sifflement, dira Alexandre Dumas, répondait à l'ampleur ». Mais, comme elle est aussi bien faite que la Vénus de Milo, elle se hâte de le montrer et de se donner afin de faire oublier la première fâcheuse impression puisqu'elle fut l'héroïne infortunée de l'anecdote rapportée plus haut.

Joséphine inspire le Code civil

Le matin du jour de l'an 1807, sur la route gelée de Pultusk à Varsovie, tiré au grand galop par ses chevaux ferrés à glace, Napoléon chantait faux.

La veille encore, à Pultusk, l'Empereur avait appris qu'Éléonora Denuelle de la Plaigne, lectrice de sa sœur Caroline, avait mis au monde — le 13 décembre — un petit garçon qu'elle affirmait né de ses amours avec l'Empereur. Il pouvait donc procréer ! C'était Joséphine qui était devenue stérile !

Mais Napoléon doutait encore... Il se souvenait sans déplaisir de ce joli visage d'Éléonora, aux beaux yeux noirs, de son corps mince et souple. Il ignorait cependant que cette petite coquette racontait partout que lorsque l'Empereur « s'occupait » d'elle, elle regardait le cartel suspendu au-dessus du lit et « trouvait le moyen de pousser la grande aiguille et de l'avancer de trente minutes ».

« Déjà ! » s'exclamait Napoléon ne levant les yeux. Et il quittait bien vite la place.

Tout en roulant vers Varsovie, le visage de l'Empereur, peu à peu, se rembrunissait. L'enfant était-il de lui ? La mère le criait sur tous les toits, mais la petite rouée n'avait-elle pas eu également des bontés pour Murat ? Elle avait voulu appeler l'enfant Napoléon.

« Napoléon, c'est trop, avait dit l'Empereur. Léon seulement ! »

Il avait tort de douter : il nous suffit de regarder les daguerrotypes représentant le comte Léon vers 1860 : la ressemblance avec l'Empereur est frappante.

Napoléon doutait... et de ce même doute découlait la lancinante question : pouvait-il donner la vie ?

Quand au reste, il s'en moquait. Ses amours comptaient si peu pour lui !

« Je crois en définitive, disait-il, que l'amour fait plus de mal que de bien et que ce serait un bienfait d'une divinité protectrice de nous en défaire et d'en délivrer les hommes. »

A qui pensait-il en se montrant ainsi désabusé ? Assurément à Joséphine, qui l'avait trompé, berné, ridiculisé. C'est toujours vers la femme qu'il a le plus aimé — selon son propre aveu —

que Napoléon tournait les yeux lorsqu'il parlait des infidélités, des dettes et de la coquetterie des femmes. C'est l'image de la chère et frivole créole qui se présenta à lui lorsqu'il inspira le Code civil. C'est ainsi, indirectement, à Joséphine que la femme doit encore aujourd'hui — en dépit des modifications apportées au Code Napoléon — de n'être point tout à fait l'égale de l'homme.

« Il faut, avait-il édicté, que la femme sache que, sortant de la tutelle de la famille, elle passe sous celle de son mari. »

Il aurait même voulu aller plus loin encore en suggérant :

« Ne devrait-on pas ajouter que la femme n'est point maîtresse de voir quelqu'un qui déplaît à son mari ! »

Toujours Joséphine ! Joséphine qui n'avait point hésité à recevoir des personnages douteux et à tremper dans des affaires véreuses de fournitures militaires !

« Pour une qui nous inspire quelque chose de bien, il en est cent qui nous font faire des sottises. »

Un soudard en Pologne

Avant d'arriver à Varsovie, au dernier relais, une jeune femme blonde à l'accent charmant, aux yeux clairs, s'avança et murmura en rougissant :

« Soyez le bienvenu, Sire, sur notre terre, dans notre patrie qui vous attend pour se relever ! »

Par la portière, l'Empereur agite son chapeau et lui jette un bouquet qui vient de lui être remis. Elle le ramasse bien vite et le serre sur son cœur.

Elle s'appelle Marie Walewska, elle est mariée à un homme qui pourrait être son père. Napoléon, dès qu'il la retrouve à Varsovie, éprouve pour elle un violent désir. Elle lui résiste cependant et il menace :

« Je veux, tu entends, je veux te forcer à m'aimer. J'ai fait revivre le nom de ta patrie, mais songe que, comme cette montre

que je tiens à la main et que je brise sous tes yeux, ce nom périra si tu repousses mon cœur. »

Et, jetant sa montre par terre, il l'écrase d'un coup de talon. La fureur de l'Empereur met le cœur de Marie à si rude épreuve qu'elle tombe évanouie. Lorsqu'elle se réveille, elle comprend : Napoléon a profité de son malaise pour abuser d'elle !

En admettant que l'Empereur ait été aveuglé par son désir, que, rendu naïf par ses précédentes et trop faciles conquêtes, il ait été aussi peu perspicace quant à la vraie nature de Marie, est-ce une raison pour profiter d'un évanouissement, non simulé comme ceux de Joséphine, mais réel, pour se conduire plus en soudard qu'en souverain ? Une explication peut être fournie : Napoléon n'a jamais su parler aux femmes autrement qu'en les interrogeant comme des recrues. Il se montre gauche et embarrassé devant elles. Il est *naturellement* et *inconsciemment* impoli avec elles.

Lorsque Marie lui donne un fils, il sacrifie son grand amour : il répudie Joséphine pour épouser l'archiduchesse Marie-Louise — il ne s'agit plus ici d'amour, mais de politique... Certes, le brasier qui l'a consumé pendant la campagne d'Italie s'est éteint. Mais, de ce feu dévorant, il demeure de la braise encore incandescente. Il garde pour « l'incomparable Joséphine » une infinie tendresse, mais cet être si délicieusement insupportable l'attendrissait peut-être encore plus par ses défauts si féminins — cette rouerie, ces mensonges, ces dettes faites avec une désarmante inconscience — que par ses qualités de cœur, cette bonté native, cette perpétuelle gentillesse, cet art d'« accommoder ses bienfaits » qu'elle possédait à la perfection.

Joséphine, assurément, avait infiniment plus de cœur que Napoléon. Elle n'avait « point d'ongles » avec lui, selon son expression.

Et à Sainte-Hélène, alors que la mort rôde déjà autour du parc de Longwood, autour de la petite maison de bois, c'est le prénom de Joséphine — de l'incomparable Joséphine — qui montera à ses lèvres.



Napoléon épouse Marie-Louise, qui lui offre un « ventre ». Mais il n'oubliera jamais la « vieille » Joséphine.

Nuits de princes

LES DÉBAUCHÉS DE LA FAMILLE

par **Michel de DECKER**



**Le
souper fin,
d'après
Moreau
le Jeune.**

SELON M. Littré, être libertin c'est :

1. Ne pas s'assujettir aux croyances et aux pratiques de la religion.
2. Être désireux d'indépendance.
3. Dépasser la mesure.
4. Aller à l'aventure.

5. Être dissipé, négliger ses devoirs pour le jeu, en parlant d'un écolier.

Ce n'est qu'à la sixième définition qu'il se résout, l'austère Littré, à admettre que c'est aussi « être déréglé par rapport à la moralité entre les deux sexes. » Et, de plus en plus téméraire, il va alors jusqu'à placer une citation de J.-J. Rousseau : « *Les*

entretiens polissons préparent les mœurs libertines ! »

Des entretiens polissons, les soupers du Régent, les parties fines des duchesses de Berry, les soirées de Philippe Egalité ou les cinq à sept du prince de Lamballe ? Non, c'est un euphémisme.

Neveu de Louis XIV, le Régent Philippe d'Orléans, avait été marié à Mlle de Blois, fille du Roi-Soleil et de l'éblouissante Montespan. Il fit huit enfants à cette épouse qu'il appelait néanmoins « Mme Lucifer » et dont le visage, selon la Palatine, « ressemblait, sauf votre respect, comme deux gouttes d'eau à un derrière ». Quand il ne travaillait pas — c'était un bourreau de travail — ou qu'il ne procréait pas légitimement, il soupait !

C'est avec une vingtaine de convives qu'il avait coutume de prendre ses repas du soir, dans une suite de petits salons du Palais-Royal aux murs tendus de soie cramoisie et dont les

beau Fargis, Biron ou le duc de Richelieu... et chacun porte un surnom pittoresque : Nocé se transforme en « Braquemardus de Nocardé », La Fare devient « mon poupart », Mme de Parabère est « mon gigot » ou « le petit corbeau brun », Mme de Sabran, « l'aloiau » et la duchesse de Berry — la propre fille du Régent — qui n'est pas la dernière à souper de bon appétit, n'est autre que « la princesse Joufflotte » !

A table, on mange et on boit sans retenue. Philippe ne supporte que le pommard ou le champagne et, dans un hanap cerclé d'or, qui circule à la ronde, il n'en boit pas moins le contenu de cinq à six bouteilles par soirée ! Dans ces conditions d'ébriété, évidemment, les conversations ne sont pas métaphysiques !

« M. le duc a donné la vérole à Mme de Prie, glousse Mme du Brossay. Mme de Prie l'a cédée à M. de Livry, lequel l'a



Philippe d'Orléans, par Santerre. Extrêmement libertin, le Régent ne mêlait pourtant jamais le plaisir aux affaires d'Etat. Et il donna un style à la France.

issues étaient strictement barricadées. Pas de valet indiscret, pas même un cuisinier ! Tout se passait entre « roués et rouées ». Il est vrai que Philippe le Régent était un maître queux hors pair et qu'il aimait à battre l'omelette aux morilles et à lier les sauces autant qu'à délier les rubans du corsage de la comtesse de Parabère — qui n'avait de généreux que le sein —, de Mme d'Averne, la résistante, de la duchesse de Falari, de la princesse de Léon, une ardente personne, de la comtesse de Sabran, une ambitieuse aux seins durs ou de l'accueillante Mme de Gesvres.

Disons-le clairement, les soupers du Régent sont de véritables saturnales dont les invités ne songent qu'à goûter ces vers de La Fontaine :

« ...La jouissance et les desirs

Sont ce que l'âme a de plus rare... »

Les invités ? Des habitués, tels Broglie, Nocé, La Fare, le

donnée à sa femme et sa femme l'a donnée à La Peyronie ! (un célèbre médecin du temps) et... La Peyronie les guérira tous ! »

Les tissus légers glissent bientôt sur les épaules, les caresses se précisent, les gorges se dénudent... que la fête commence ! La Fare se précipite sur sa lanterne magique et fait défiler sous les yeux du régent et de ses amis, de plus en plus congestionnés, quelques bonnes gravures licencieuses extraites de l'Arétin...

Souvent aussi, pour les délices de ses roués, Philippe n'hésite pas à engager quatre ou cinq danseuses de l'Opéra et, selon Saint-Simon, « quand chacun était bien ivre, on s'allait coucher... » Plus loin, le mémorialiste ajoutera : « Ce qui est extraordinaire, c'est que ni ses maîtresses, ni Mme la duchesse de Berry, ni ses roués, au milieu même de l'ivresse, n'ont jamais pu rien savoir de lui de tant soit peu important sur quoi que ce soit du gouvernement et des affaires ».

Marie-Louise-Elisabeth, sa fille, la duchesse de Berry, n'avait rien à lui envier. Quelle fieffée libertine, cette « princesse Joufflotte » ! Elle s'enivrait durant les repas, dit-on, jusqu'à perdre connaissance ! Elle n'était modérée en rien, observe Charles Kunstler : *« Le vin, les liqueurs fortes, le tabac comme la table et comme l'amour, tout lui était prétexte à excès ! »*

La rumeur prétendit même — et Michelet la croira — qu'à l'occasion des soupers du Palais Royal, ces orgies que l'on baptisait « Lotheries », la duchesse de Berry serait devenue la maîtresse de son père ! Dans Paris, on chantonna alors :

*La grosse Valois
Fait avec son père
Ce que fit autrefois
Œdipe avec sa mère.
Quelle fille ! Quel papa !*

Mais de son côté, la Palatine, qui n'était pourtant pas encline à la clémence avec qui que ce soit, écrira : *« Mon fils et sa fille s'aimaient tant que malheureusement cela a fait dire de vilaines choses sur leur compte... »*

Il est une autre duchesse de Berry — fatalité du nom ? — qui ne manqua pas, on le sait, d'être « toute follette et un brin nymphomane ». Il s'agit de Marie-Caroline, la belle-fille de Charles X, que l'on surnomma « l'Amazone de la folle équipée » et qui, malgré la coquetterie de son œil gauche, mit au monde, en 1833, une fille dont le père n'était sans doute pas héritier des rois de France ! Son mari, Charles-Ferdinand de Berry, était en effet mort treize ans plus tôt, assassiné par Louvel ! C'est elle, cette tumultueuse duchesse, qui s'était un jour cachée dans une cheminée, avec quelques fidèles, pour échapper à une patrouille républicaine. Et, comme un de ses compagnons se plaignait de la chaleur et de la fumée, elle n'eut d'autre idée que de prendre son chapeau, d'uriner dedans, d'y tremper son mouchoir et de l'appliquer sur la bouche du mécontent en lui disant : *« Tenez, cela est frais comme la rosée du matin ! »*

Mais revenons auprès d'un autre homme du Palais-Royal, un autre Philippe, celui que l'histoire retient sous le nom d'Egalité, un autre libertin. C'est au 10 de la rue Saint-Lazare qu'il a ouvert... sa « petite maison », comme il dit. C'est là qu'il se plaît à recevoir les pensionnaires de La Brissade, une des plus fameuses entremetteuses de l'époque. *« Ce sont là de jolies montures, observe le policier Marais, mais un jour le duc se trouvera gasté ! »* C'est Mathieu Marais, ce précurseur de la brigade des mœurs, qui nous apprend aussi que la Durancy — une des pouliches de la Brissade ! — refusa de se prêter à tous les caprices du prince, le trouvant *« extrêmement grossier dans ses caresses, n'ayant aucune délicatesse et jurant comme un charretier »*. *« Tout annonce en lui un fonds de libertinage crapuleux »*, prophétise encore notre limier. Et quand on songe qu'on lui donna pour épouse la pauvre petite duchesse de Penthièvre, fille du plus prude et vertueux des princes, on n'a aucune peine à compren-

dre pourquoi il lui fut infidèle dès le lendemain du mariage en allant participer au « souper des veuves » !

En revanche, Penthièvre, petit-fils de Louis XIV et de la plantureuse Montespan (encore elle !) avait un fils — le beau-frère d'Egalité, donc — qui était aussi libertin que sa sœur était innocente et pudique. Descendant du Roi-Soleil, donc, il avait hérité la charge de Grand Veneur. Son nom : le prince de Lamballe ! C'est, en effet, ce grand goûteur de courtisanes qui fut — brièvement, il est vrai — le mari de la princesse amie de Marie-Antoinette. Autant le père, le duc de Penthièvre, était un Grand Amiral de France de conduite irréprochable, autant le fils aimait à naviguer en eaux troubles, à se glisser dans le sillage de créatures à l'abordage facile. *« Il portait sa luxure comme un panache de bon ton »* et il avait coutume de recruter ses

amoureuses parmi les danseuses de la Comédie-Française. La Chassigne, par exemple, qui le fit chanter, prétextant qu'elle était grosse de ses œuvres. La Forest, qui lui fit vendre les bijoux de sa femme tant elle était gourmande... La Dubois, dont les adorateurs achetaient souvent fort cher leur repentir pour cette bonne raison qu'elle leur léguait systématiquement « une bonne galanterie ».

Et ce qui devait arriver arriva. Louis-Stanislas de Lamballe, prince du sang, fut poivré ! Mais bien que malade, il n'en continua pas moins à passer sa fantaisie dans les bras d'une demoiselle la Cour, alias La Rousse ou Palais d'or ! C'est en effet sous ce dernier surnom que Marais l'avait répertoriée car elle avait, dit-il, perdu son palais à la suite d'un accident professionnel et il avait donc fallu lui confectionner une prothèse en métal précieux !

Mais le ver étant dans le fruit, il fallut opérer le jeune prince : une horrible intervention, à vrai dire, puisqu'il s'agissait d'une castration — incomplète, certes, mais suffisante pour que le descendant du Roi-Soleil ne fût plus raillé dans Paris que sous le sobriquet cruel de « Prince sans balles » !

A vingt ans et huit mois, après avoir subi d'horribles traitements (il dut ingurgiter sept livres de mercure !), il rendit à Dieu son âme pitoyable. Devenue veuve, la petite princesse de Lamballe, dont la tête sera un jour brandie sous les fenêtres du Temple devant l'appartement de Marie-Antoinette, écrira : *« Je fus mariée encore enfant, épouse avant d'être femme, veuve avant d'être mère. »*

On a prétendu qu'elle-même, plus tard, dans les bras de l'Autrichienne, aurait à son tour succombé au libertinage... mais cela est une autre histoire...



Photo en médaillon. Il était si grossier dans ses caresses que même les professionnelles n'en voulaient pas. Démagogue imprudent, Philippe Egalité laissera sa tête sur l'échafaud, lors du triomphe de la « Vertu ».

Et tout finit par des chansons

DES COUPLES ET DES COUPLETS

par **Guy BRETON**



La retraite de Louis XIV avec son sérail. Pamphlets et chansons satiriques opposent les défaites militaires du grand roi à ses exploits amoureux.

LA RETRAITE DE LOUIS XIV AVEC SON SERRAIL

*Ik heb in Venus gel myn kerstien gesiedeten
In k'zamel'te myn gezin bi een om zalks te zien.
Al mon Verreder's word nu van elk verooten.
Van Mars vorzake zie ik mon kracht van my n'ontelien
Volius ik zult om vreden leez myn krankke d'wesen.
Dat is my leed dat ik den afzigt heb geslepen.*

*Dans les lieux de Venus ai mes jours passés
L'assamblee mon sérail seulement pour le voir
Toutes mes trahisons d'aujourd'hui ont commencé
De Mars que de Mars se p'ens tout mon pouvoir
Le demande la Pius, sur de de de malade
Venus c'est malgre moi que se fait de commande*

L'honneur de partager une couche royale — ou présidentielle — n'est pas sans inconvénient. Surtout en France. Notre peuple qui, dans son bon sens, ne supporte pas que des demoiselles à la cuisse légère dirigent, du fond d'une alcôve, les affaires de l'Etat, a pris l'habitude, il y a déjà un certain nombre de siècles, de dire en chansons à ces ravissantes et distinguées gourmandines le fond de sa pensée. Et ce fond est rarement aimable ainsi qu'on pourra le constater.

Les habitants de notre pays ayant su très tôt, trousseur le couplet (on en possède datant de 623), il est plus que certain que les favorites des rois carolingiens et des premiers Capétiens durent être fustigées en musique et leurs débordements décrits en un latin de salle de garde. Hélas, il ne nous en reste rien. La réputation de ces demoiselles a été sauvée par les rats, la guerre, l'incendie et la malignité des petits enfants. Nous n'avons aucun document sérieux dans ce genre, avant le XVI^e siècle. Le

folklore tourangeau a bien conservé des couplets sur Agnès Sorel, mais ils sont plus badins que méchants :

*La belle Agnès, au point du jour,
S'en va cueillir la fleur d'amour,*

*Ô joli cœur du roi,
Ô joli cœur, prends garde à toi.*

*Un beau seigneur est apparu,
De son cheval est descendu...*

Ô joli cœur, etc.

*Et là, dessus les fleurs des prés,
Doucement l'a épousée... etc.*

*... Plus que la reine en son château
Fut la belle Agnès aussitôt... etc.*

Le premier texte polémique concerne madame de Pisseleu, duchesse d'Etampes, maîtresse de François I^{er}. Cette ravissante personne haïssait Diane de Poitiers, maîtresse du dauphin Henri, qui le lui rendait bien et s'efforçait de la séparer du roi. Les démêlés des deux femmes amusèrent la Cour qui chanta ce petit couplet auquel un jeu de mots, pourtant bien anodin, donnait quelque gaillardise :

*Chasseresse Diane
Avec son carquois
Fait la chasse à l'âne (Anne de Pisseleu)
Que monte le roi
Ribon, ribaine,
Que monte le roi...*

A la mort de François I^{er}, alors que madame d'Etampes courait se réfugier au château de Limours, une chanson sur sa disgrâce circulait à la Cour. L'auteur anonyme lui faisait dire :

*Qu'est devenu le temps que j'étais estimée ?
Des princes comme du roi j'étais la mieux aimée.
Mais si à aucun je fais tort
C'est à la reine Eléonore.*

*La reine Eléonore eut grande patience
D'avoir tant enduré de madame d'Etampes.
Elle a eu grand honneur,
Et moi j'en ai le déshonneur.*

*Mesdames de la Cour, prenez à moi exemple :
Ne montez pas si haut qu'il vous faille descendre ;
Par trop monter, je suis bien mise en bas,
Et déboutée de tous états...*

Lorsque François I^{er} eut été mis en terre, Henri II, avec une désinvolture qui stupéfia à la fois le peuple, le clergé, la noblesse et son épouse, Catherine de Médicis, installa Diane de Poitiers dans les appartements royaux. Aussitôt, les chansonniers rimèrent des couplets insolents, soulignant de façon peu galante la différence d'âge existant entre Diane, alors âgée de cinquante ans, et Henri qui n'en avait que vingt-neuf. Et l'on chanta :

*Malgré son grand âge,
Diane, ce soir, à Blois,
Est en chasse, je crois
Pour y forcer un roi.
Ah ! Catin, catin, quel dommage ! (1)*

*Déesse peu sage,
La vieille ira de nuit
Sonner un hallali
Qui aura lieu au lit.
Ah ! Catin, Catin, quel dommage !*

(1) Catin était alors de diminutif de Catherine.

Plus tard, le rôle joué par Diane dans la guerre de religion inspira aux faiseurs de chansons ce couplet sans ambage :

*Ô pauvres, pauvres protestants,
Que l'on mène au bûcher ardent,
C'est Diane qui vous fait brûler,
Les yeux crevés, tondus, pendus,
Car on allume les bûchers
Avec le feu qu'elle a au c...*

Ce qui, sans doute, était leste, mais résumait assez bien la situation.

Diane était à ce point détestée que, lorsque Henri II la trompa avec lady Fleming, jeune gouvernante de Mary Stuart, les Parisiens exprimèrent leur joie par une petite chanson assez désinvolte :

*Il s'est fait écosser le jonc,
Par une fillette d'Ecosse,
Et quand Diane en eut le soupçon,
Elle devint bête féroce.*



Anne de Pisseleu, maîtresse de François I^{er}. Elle fut la première des galantes dames royales à être chansonnée.

*Ô le joli jonc,
Bon, bon, bon, mon compère,
Ô le joli jonc,
Le joli jonc.*

*Et chacun vit que le croissant
Dont tous les artistes vous ornent,
Ô déesse, depuis vingt ans,
N'était qu'une paire de cornes...*

*Finies, les joies de l'éperon,
Finie la course à l'aiguillette,
Le roi préfère pour son jonc
Les fraîches et jeunes motelettes.*

Gabrielle d'Estrées, elle aussi, fut énormément chansonnée. On l'accusait, entre autres, d'amollir Henri IV. Lorsque Calais tomba aux mains des Espagnols, on murmura que le plaisir qu'il éprouvait dans les bras de sa maîtresse avait empêché le roi de se porter au secours des Calaisiens, et la foule répéta avec ravissement ce quatrain dû à Sigogne :

*Ce grand Henri qui voulait être
L'effroi de l'Espagnol hautain,
Maintenant, il fuit devant le prêtre,
Et suit le c... d'une putain.*

Ce qui, nous dit-on, fâcha la charmante Gabrielle « pour ce qu'elle n'entendait point la plaisanterie »...

Le chaste Louis XIII n'eut pas de favorite... S'il s'éprit, un jour, de Louise de Hautefort, jolie fille d'honneur de la reine, leur idylle fut toute platonique.

Le souverain était, il est vrai, d'une navrante pudeur. Un jour, la jeune fille ayant, par jeu, glissé une lettre dans son corsage en disant : « Si vous voulez la lire, venez la chercher ! » Il avait utilisé des pincettes pour s'en saisir, tant il avait peur de toucher des seins... Ce comportement inspira un petit couplet gaillard qui fut composé, un soir, alors que le couple rentrait d'une promenade à Versailles :

*Malheureuse Hautefort,
Tu vas courir les bois ;
Pitoyable est ton sort
Auprès d'un faible roi
Turelure !
Lorsque le temps est froid
Et lui rougit les doigts
D'engelures,
Il souffle ou il se frotte
Pour se chauffer un brin ;
Mais jamais sous ta cotte
Il n'a glissé la main
Turelure !*

Louis XIV renoua brillamment avec la tradition galante de ses ancêtres et installa sans vergogne ses maîtresses à Versailles. La plupart en conçurent un orgueil démesuré. Sauf Mlle de La Vallière à qui sa liaison donnait tant de remords qu'elle passait son temps à pleurer. On disait même que lorsqu'elle recevait Louis XIV dans son lit, elle l'inondait de ses larmes et que « des plaintes très sincères se mêlaient à ses cris de plaisir ». Ce qui inspira cette petite chanson :

*Le roi chez La Vallière
S'en va toutes les nuits,
Juste après la prière,
Se livrer au déduit.
Hélas ! La pauvre fille
Pleure pendant l'amour,
Et le roi se rhabille
Humide aux alentours...*

Madame de Montespan, à cause de son passé galant, eut droit à des chansons tellement ordurières qu'il est impossible de les publier ici. Quant à madame de Maintenon, elle fut accusée de nommer des généraux et de se mêler un peu trop des affaires de l'Etat. On chanta :

*On peut, sans être satirique,
Trouver ce règne assez comique ;
Voyez cette sainte putain.
Comme elle conduit cet empire ;
Si nous n'en mourrions pas de faim,
Nous pourrions en mourir de rire.*

C'est à ce moment que courut ce quatrain célèbre :

*Au Dauphin, irrité de voir comme tout va,
Le roi dit : « Mon cher fils, que rien ne vous étonne,
Nous maintiendrons notre couronne. »
Le Dauphin répondit : « Sire, Maintenon l'a ! »*



Les couplets qui la brocardaient ne furent pas du goût de Gabrielle d'Estrées : elle « n'entendait point la plaisanterie ».

Puis on critiqua l'austérité, la pudibonderie et la bigoterie de la veuve Scarron. Avec elle, disait-on, « le roi a remplacé l'alcôve par les vêpres ! » En 1696, quelques beaux esprits composèrent un Noël long de cent soixante-dix couplets qui préfiguraient nos revues de fin d'année. On y voyait tous les personnages de la Cour se présenter à tour de rôle devant la crèche. Voici ce que l'on faisait dire au roi sur sa peu réjouissante épouse :

*Le grand Louis s'avance
Avec la Maintenon.
Faisant la révérence,
Il a dit au poupon :
« Avec la Montespan,
J'ai commis des offenses,
J'ai péché tout de bon,
Don, don,
Mais avec celle-là,
La la,
... Je fais ma pénitence ! »*

Chansons qui grognent...

Sous le règne de Louis XV, les favorites allaient atteindre le sommet de la puissance et de la gloire. Les premières qui entrèrent dans le lit royal furent les sœurs de Nesles : madame de Mailly, madame de Vintimille, et madame de la Tournelle. Celle-ci exigea, en échange de son admirable corps, le duché de Châteauroux. Le ministre Maurepas, qui souffrait de voir sa femme debout alors que la nouvelle duchesse allait jouir des honneurs du tabouret, fit courir ce couplet :

Incestueuse La Tournelle,



Le passé de Mme du Barry puis son rôle politique la firent traiter de charogne. Elle paiera sur l'échafaud ses trop nombreux caprices.

*Qui des cinq êtes la plus belle,
Ce tabouret tant souhaité
A droit de vous rendre plus fière.
Votre devant, en vérité,
A bien servi votre derrière.*

Puis vint madame d'Etioles à laquelle Louis XV donna le marquisat de Pompadour. La nouvelle marquise, née Antoinette Poisson, s'empessa d'installer toute sa famille aux frais de l'Etat. Bientôt, le royaume retentit de chansons violentes appelées « poissonnades ». Voici la plus célèbre :

*Les grands seigneurs s'avilissent,
Les financiers s'enrichissent,
Tous les Poisson s'agrandissent ;
C'est le règne des vauriens.
On épuise la finance
En bâtiments, en dépenses,
L'Etat tombe en décadence,
Le roi ne met ordre à rien.*

*Une petite bourgeoise
Elevée à la grivoise,
Mesurant tout à sa toise,
Fait de la Cour un taudis.
Le Roi, malgré son scrupule,
Pour elle froidement brûle ;
Cette flamme ridicule
Excite dans tout Paris, ris.*

*La contenance éventrée,
La peau jaune et truitée,
Et chaque dent tachetée,
Les yeux froids et le cou long,*

*Sans esprit, sans caractère,
L'âme vile et mercenaire,
Les propos d'une commère,
Tout est bas chez la Poisson.*

Cette chanson parvint à Louis XV qui la lut sans rien dire car lui-même commençait à trouver madame de Pompadour un peu fripée. Elle devait mourir quelques mois plus tard.

L'avènement de madame Du Barry fut salué par des couplets qui rappelaient le passé galant de la nouvelle favorite et soulignaient les difficultés qu'avait maintenant Louis XV à se montrer beau joueur :

*Regardez le doyen des rois,
Aux genoux d'une drôlesse
Dont jadis un écu tournois
Eût fait votre maîtresse,
Faire auprès d'elle cent efforts
D'une façon lubrique,
Pour faire mouvoir les ressorts
De sa machine antique.*

Puis, la favorite ayant causé la disgrâce de Choiseul, les chansons devinrent d'une violence inouïe. Le peuple, scandalisé par le luxe, les fêtes et les caprices ruineux de madame Du Barry, se vengeait en chantant :

*Eût-on pensé qu'une clique,
Se moquant de la critique,
Sût d'une fille publique
Faire un nouveau potentat ?
Eût-on cru que sans vergogne
Louis à cette charogne
Abandonnant la besogne,
Laisserait perdre l'Etat ?*

A la mort de Louis XV, madame Du Barry fut « exilée » à Pont-aux-Dames et, pendant quarante ans, de 1774 à 1814, les chansonniers n'eurent plus de favorites à brocarder.

... Chansons qui rient

Sous la Restauration, madame Zoé du Cayla, dont les seins servaient de tabatière à Louis XVIII, (on disait qu'elle était la femme la plus prisée de la Cour) eut, un soir d'hiver, un accident de traîneau au coin de la rue Duphot et de la rue Saint-Honoré. On en fit une chanson malicieuse :

Air : (Roi d'Yvetot)

*Une dame très comme il faut
— Zoé pour les intimes —
A l'angle de la rue Duphot,
Hier soir, fut victime
D'un accident qui la blessa,
Car son traîneau sur le verglas
Versa !
Glissez, glissez, n'appuyez pas,
Car vous pourriez faire un faux pas,
Faut pas !*

*Chère Zoé, cet accident
Sur la place publique
Contient plus d'un enseignement
Pour votre politique ;
Vous qui nommez à tour de bras
Ministres, curés, magistrats,
Holà !*

Refrain

*Chère Zoé, quand par hasard,
D'une main caressante,
Vous donnez à notre vieillard
Quelques joies agaçantes,
Souvenez-vous de ce dicton*



**Ses seins servaient de tabatière à Louis XVIII.
Mme du Cayla — ici peinte par le baron Gérard —
était la femme « la plus prisée de la Cour ».**

*Qui fut énoncé par Platon,
Dit-on,
Glissez, glissez, n'appuyez pas...
Vous pourriez le mettre au trépas,
Faut pas !*

Après madame du Cayla, il n'y eut plus de favorite royale, Louis-Philippe étant un époux fidèle. Mais il y avait alors un prince du sang qui était beaucoup moins sage que le roi-bourgeois. Il s'agissait de Son Altesse Royale Louis de Bourbon, dernier prince de Condé. Agé de soixante-quatorze ans, il avait une maîtresse de trente-deux ans sa cadette, qui s'appelait madame de Feuchères. Les chansonniers n'auraient sans doute jamais rien écrit sur elle si le prince de Condé n'avait été découvert, un matin d'août 1830, pendu à l'espagnolette de la fenêtre de sa chambre au château de Saint-Leu. On crut d'abord à un suicide, puis on parla d'un crime et l'on accusa la baronne de Feuchères. Mais l'enquête apporta des révélations stupéfiantes : le vieux prince qui avait, depuis quelque temps, des difficultés à montrer son ardeur à la baronne, avait recours à un

curieux procédé pour se mettre, si j'ose dire, en forme : connaissant les effets aphrodisiaques de la strangulation, il se faisait pendre pendant quelques instants à l'espagnolette de sa fenêtre. Quand le talent commençait à lui venir, madame de Feuchères le dépendait rapidement et les rites s'accomplissaient. Hélas, un soir, elle l'avait dépendu trop tard... Une complainte fut composée sur cette extraordinaire histoire et chantée au coin des rues :

(Air : *Complainte de Fualdès*)

*Ecoutez, peuple de France,
Et d'Aubervilliers aussi,
L'épouvantable récit
De la mort sans élégance
Du grand prince de Condé
Que l'on trouva étranglé !*

*Pendu à l'espagnolette
Au moyen de deux mouchoirs,
Il était déjà tout noir
Et sa langue violette
Pendait — ce n'était pas beau ! —
Comme une escalop' de veau !*

*Car il aimait une femme
Beaucoup plus jeune que lui,
Qu'il recevait à la nuit,
Et pour lui montrer sa flamme,
Il se faisait, chaque soir,
Suspendre à ses deux mouchoirs...*

*Par un effet mécanique
Bien connu chez les pendus,
Son r'ssort intime était mu
Juste à l'instant fatidique,
Alors le prince galant
Pouvait montrer ses talents.*

*Hélas ! Un soir, cette dame
Finissant l'opération,
Qui d'mandait des précautions,
Devait provoquer le drame.
Est-ce exprès ou par hasard ?
... Ell' le dépendit trop tard !*

*Le lendemain, dans la chambre,
Un valet le découvrit.
La mort au cours de la nuit
Avait roidi tous ses membres.
Pauvre prince maigrelet,
C'était plus qu'il ne voulait !...*

Les chansonniers eurent de nouveau l'occasion d'exercer leur verve sur ce sujet lorsque, quelques années plus tard, le château de Saint-Leu ayant été rasé, la municipalité fit procéder, sur son emplacement, à l'érection d'une colonne...





N° 83 La torture



N° 84 Photos insolites

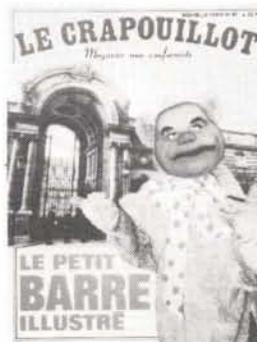
22 F l'unité
4 numéros 60 F
8 numéros 110 F
12 numéros 140 F
(Frais d'expédition compris)



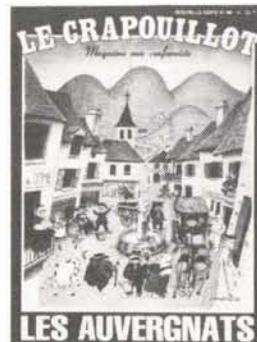
N° 85 Vrais miracles et faux prodiges



N° 86 Les morts mystérieuses



N° 87 Le Petit Barre illustré



N° 88 Les Auvergnats



N° 89 L'or



N° 90 Ah, les beaux héritages !



N° 91 Les coups d'Etat



N° 92 Les musulmans et nous



HS N° 6 Petite histoire des maisons closes



HS N° 7 Les monstres

LE CRAPOUILLOT

11, rue de Clichy, 75009 PARIS. Tél. : 42.81.93.90

ECRIRE EN MAJUSCULES S.V.P.

NOM PRENOM.....

ADRESSE

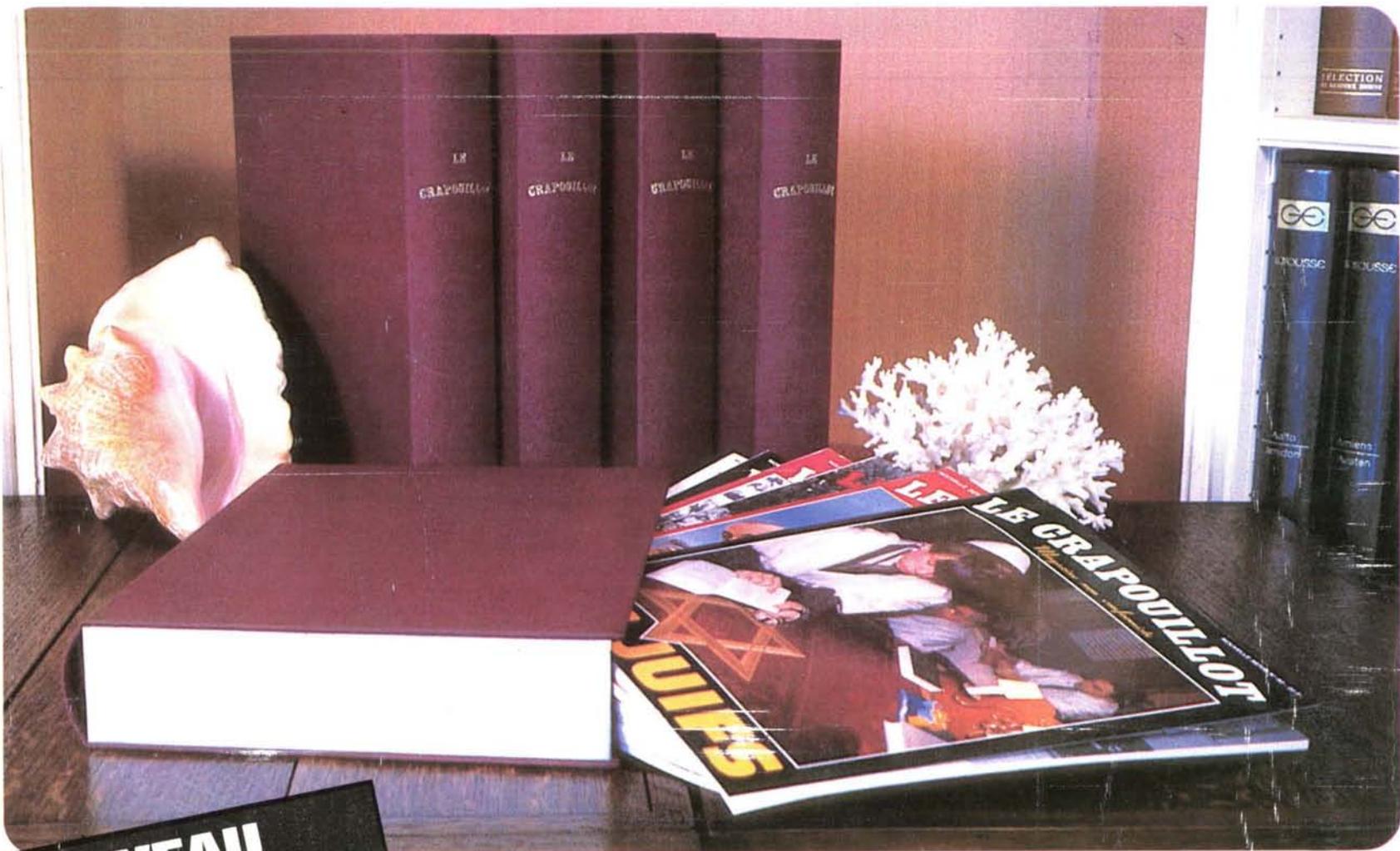
Je désire recevoir les numéros 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 HS 6 HS 7

Ci-joint mon règlement par chèque bancaire ; chèque postal ; mandat-lettre

Mettre une croix dans les carrés choisis - Nous n'acceptons pas les Eurochèques. France métropolitaine uniquement.

DOM-TOM et étranger tarif sur demande

Recopiez ce bon si vous ne voulez pas découper ce numéro.



NOUVEAU

UNE BONNE SOLUTION POUR CONSERVER VOS NUMÉROS DU

CRAPOUILLOT

Au fur et à mesure des années, votre collection du « CRAPOUILLOT » prendra de plus en plus de valeur. Chaque numéro constitue une mine de références auxquelles le lecteur soucieux d'informations piquantes a toujours besoin de faire appel. C'est dans ce but que nous avons mis au point ces luxueux écrins-reliures où vous pourrez ranger vos exemplaires et les consulter aisément. Vendus au prix de 59 F (frais d'expédition compris), ils se présentent comme des boîtes cartonnées recouvertes d'un très beau toilé de couleur bordeaux uniquement. Chaque écrin peut contenir 8 numéros. Délai d'expédition : 3 semaines.

L'ÉCRIN-RELIURE DE BIBLIOTHÈQUE

ATTENTION : ces écrins ne sont pas de la même fabrication que les précédents.

Pour les recevoir, il vous suffit de remplir ce bon de commande et de le retourner à nos bureaux : 11, rue de Clichy, 75009 PARIS

ÉCRIRE EN MAJUSCULES S.V.P.

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

désire recevoir..... Écrin(s)-reliure(s) « Le Crapouillot » au prix de 59 F (frais d'expédition compris) que je règle (1) par :

- chèque bancaire
- mandat-lettre
- versement CCP

(1) Mettre une croix dans le carré choisi

N.B. Si vous préférez ne pas découper votre revue, envoyez-nous simplement une carte de visite ou une feuille comportant vos nom et adresse avec la mention « ÉCRIN-RELIURE LE CRAPOUILLOT » accompagnée de votre règlement.